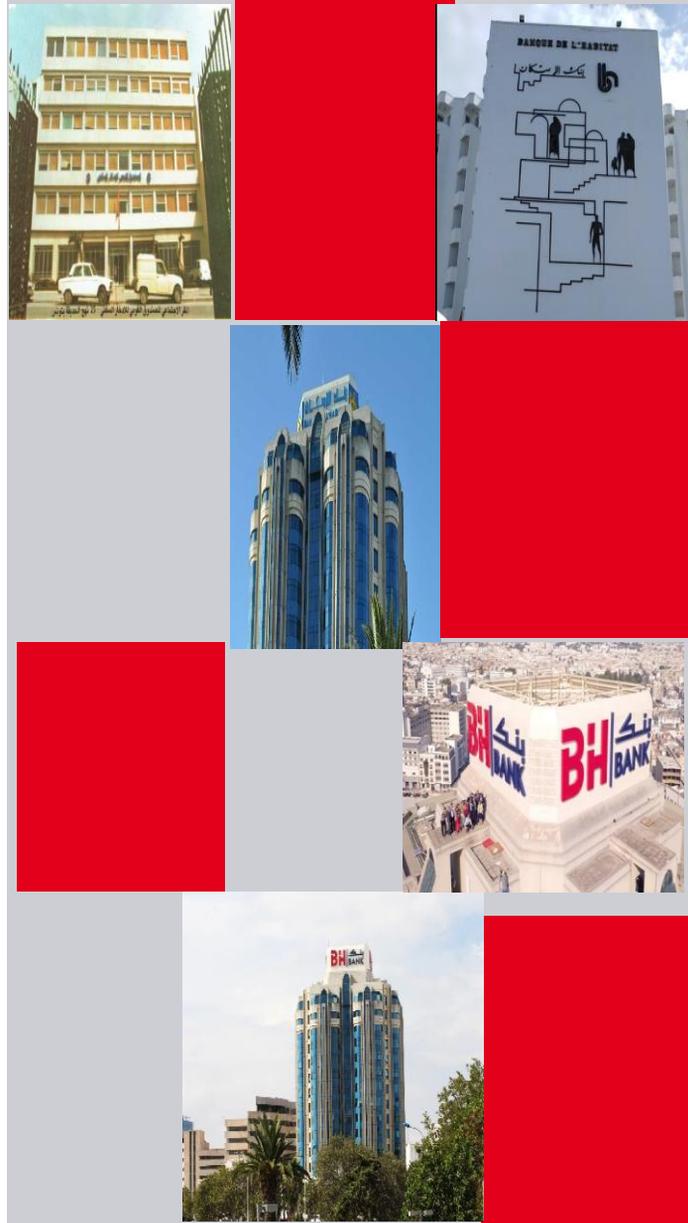


Rapport Annuel

Exercice 2021



Assemblée Générale Ordinaire
Tunis, le 29 Avril 2022

Sommaire

Actionnariat.....	7
Organes d'administration.....	11
Organes de gestion.....	19
Conformité.....	35
Dispositif de contrôle interne.....	43
Dispositif de gestion de risques.....	49
Communication et RSE.....	57
Projets Stratégiques.....	65
Capital Humain et développement des compétences.....	71
Environnement économique et bancaire.....	77
Développement Commercial.....	79
Activité à l'international.....	95
La Salle de marchés.....	99
Activités monétiques.....	103
Activités& Résultats	107
Principaux indicateurs & Ratios.....	109
Ressources de la clientèle.....	111
Ressources d'emprunts.....	114
Crédits à la clientèle.....	115
Qualité d'actifs	117
Portefeuille titres.....	120
Situation de trésorerie et de liquidité.....	121
Résultats.....	122
Rétrospectives 2017-2021.....	125
Où allons nous?.....	133
Titre de la BH en bourse	139
Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2021	143
Activité des filiales	197
Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2021.....	217
Projet de résolutions.....	257
Fiche de contact.....	263

UNE BANQUE UNIVERSELLE

Le modèle économique de la BH Bank est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels...

Elle œuvre dans le cadre d'un groupe alliant l'ensemble des services financiers (assurances, leasing, Equity, ...),

Banque de référence en Tunisie, la BH Bank continue de renforcer ses atouts et de garantir aux clients un meilleur service.



NOS AXES STRATEGIQUES

**SATISFACTION
CLIENT**

**OPTIMISATION
ET EFFICACITE
OPERATIONNELLE**

**CROISSANCE
SAINE,
CONFORME &
RENTABLE**

**Un Réseau de
149 Agences**

un Groupe de 13 sociétés

**Un Réseau de
181 GABs**

**Un Capital de 238
MD**

**Un Total Bilan de
12 405 MD**

**1691
Collaborateurs**

**Un Résultat Net
de 134,7 MD**

**Un PNB de
569,5 MD**

851 318 Clients

999 294 Comptes



Actionnariat

Actionnariat

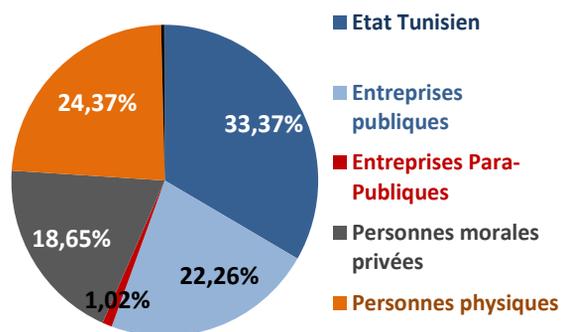
Répartition du Capital au 31.12.2021

Actionnaires	Quantités BH(AA)	%/K
ACTIONNAIRES TUNISIENS	47 440 840	99,67%
Etat Tunisien	15 882 109	33,37%
Entreprises publiques	10 596 710	22,26%
<i>dont ETAP P/C ETAT</i>	7 887 911	16,57%
Entreprises Para-Publiques	486 586	1,02%
Personnes morales privées	8 876 660	18,65%
Personnes physiques	11 598 775	24,37%
ACTIONNAIRES ETRANGERS	133 067	0,28%
GRATUITES NON CONFIRMEES	26 093	0,05%
TOTAL GENERAL	47 600 000	100%

Conditions d'accès aux assemblées et date d'inscription

Conformément aux articles 279 du code des sociétés commerciales et 31 des statuts de la banque, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux avant la date de la tenue de l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.





Organes d'Administration

Organes d'administration

Composition du Conseil d'Administration et fréquence de ses Réunions.

La Direction Générale est assurée par M. Hichem Rebai.

Nom	Qualité
Les Représentants de la Participation Etatique	
Mme Amel Medini (jusqu'au 29-04-2021)	Présidente
M. Mohamed Salah Chebbi El Ahssen	Président
M. Mohamed Naceur Hadji	Membre
M Abderraouf Klibi (jusqu'au 29-04-2021)	Membre
M. Mohamed Mehdi Mejdoub	Membre
M. Aymen Errais	Membre
M. Ali Radhouani	Membre
Les Représentants du Secteur Privé	
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Rached Horchani	Membre
M. Mohamed Sadok Driss	Membre
M. Habib Miled	Membre
Les Administrateurs Indépendants	
M Achref Ayedi (jusqu'au 29-04-2021)	Membre-Président du C. d'audit
M. Abderrazek louati	Membre-Président du C. d'audit
M. Sami Zghal	Membre-Président du C. de Risques
Représentant les actionnaires minoritaires	
M. Hammouda BelKhouja	Membre
Contrôleur de l'Etat	
Mme Ramla Hlal Cherif	Contrôleur de l'Etat
En 2021, le Conseil d'Administration a tenu 08 réunions.	
Le secrétariat du conseil est assuré par Mr Mohamed Ali Ben Lajdel, Directeur Central du Recouvrement du Contentieux et des Affaires Juridiques	
Commissaires aux Comptes	
M. Walid Ben Ayed « Consulting & Financial Firm »	
M. Walid Tlili « CWT »	

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité d'Audit

Ayant pour principales missions de:

- S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
- Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne et examiner les insuffisances de son fonctionnement.
- Contrôler les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit, contrôler les travaux de l'organe de contrôle de conformité, y compris du risque BA/FT et des autres structures chargées des missions de contrôle.
- Surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement.

Nom	Qualité
M. Abderrazek LOUATI	Président
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Mohamed Salah Chebbi EL Ahssen	Membre
M. Mohamed Naceur Hadji	Membre
Mme Ramla Hlal Cherif	Contrôleur d'Etat - observateur

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2021: 7 réunions
Secrétaire du Comité : M. Rachid Bouzidi, Directeur de l'audit Interne.

Le Comité d'Audit (CF loi 2016-48) est composé au 31 décembre 2021 de 4 administrateurs. Le taux de participation des membres aux réunions du Comité est de 100%. Le Président du Comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et travaux.

Les travaux du Comité ont porté principalement sur l'examen des états financiers individuels et consolidés de la BH Bank arrêtés au 31.12.2020, en présence des Commissaires aux Comptes, et ce, avant leur approbation par le Conseil d'Administration. Les travaux ont porté aussi sur la revue des états financiers intermédiaires arrêtés au 30.06.2021 et de la qualité du portefeuille crédit.

En outre, le Comité a assuré un suivi régulier de la Lettre de Contrôle Interne établie par les Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2020. Il a validé la nouvelle charte du Comité d'Audit, conformément à la circulaire BCT 2021-05, et le manuel d'audit interne.

Le comité a examiné et validé, des codes, chartes et notes d'organisation ayant trait à la gestion du risque LAB/FT.

En vue de proposer au Conseil d'Administration la nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024, le Comité d'Audit a procédé à l'approbation et au suivi des procédures de marché afférentes, entamées le 24 décembre 2021 par le lancement d'un appel d'offres national.

Le Comité d'Audit a approuvé le programme des missions d'audit pour l'année 2021, les termes de références de l'audit LAB/FT. Il a assuré le suivi de la mise en œuvre du programme ainsi que la revue des rapports de missions d'audit et de contrôle réalisées.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité des Risques

Le comité des risques assure la validation et le suivi du développement du dispositif de gestion des risques et la proposition d'actions correctrices notamment en matière des risques de crédit, de marché, opérationnel, de liquidité, de solvabilité, d'ALM, de gouvernance et systémique. Il surveille les tendances liées aux activités de la banque et s'assure de leur cohérence avec l'appétit pour le risque.

A ce titre et concernant le risque de crédit, le comité examine l'évolution et la qualité du portefeuille créances et surveille les grandes expositions tout en veillant au respect des normes prudentielles. Egalement, il surveille la progression de la situation de la trésorerie et des ratios de liquidité règlementaires LCR et LTD. Le comité prend connaissance de la situation de la gestion actif-passif et analyse les Gaps de liquidité et de taux. Il étudie aussi les résultats des simulations de crise et leurs impacts sur le profil de risque de la banque.

En outre, le comité discute et approuve les politiques afférentes à la gestion des risques au sein de la banque.

Au cours de l'année 2021, il a approuvé la politique de crédit, la politique risque opérationnel et la politique de continuité d'activité.

Au final, le comité assure le suivi de l'avancement des projets engagés par la direction centrale des risques dont principalement le projet de mise en place d'un dispositif global de gestion du risque opérationnel, le projet de mise en place d'un PCA et le projet d'adoption de la norme IFRS9 au niveau du Groupe BH Bank.

Nom	Qualité
M. Sami Zghal	Président
M. Mohamed Sadok Driss	Membre
M. Aymen Errais	Membre
M. ALI Radhouani	Membre

Nombre de réunions tenues par le Comité des Risques au cours de l'année 2021: 7 réunions.

Le Secrétariat du comité des risques est assuré par M. Haykel Khadraoui, Directeur du Pôle Risques et crédits.

Comité Exécutif de Crédit

Le Comité Exécutif de Crédit émet son avis au Conseil d'Administration, à partir d'un certain seuil, sur certaines catégories de crédits, financements ou engagements notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le Conseil d'Administration.
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés par le Comité des Risques et approuvés par le Conseil d'Administration.
- Les crédits accordés aux clients classés chez la Banque ou chez d'autres établissements de crédit au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24.

Nom	Qualité
M. Rached Horchani	Président
M. Hammouda BelKhouja	Membre
M. Habib Miled	Membre

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2021: 9 réunions.

Secrétaire du Comité est assuré par M. Nabil Hassine, Directeur Central des crédits

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité de Nomination et de rémunération

A pour principales attributions d'assister le Conseil d'Administration dans l'élaboration, le suivi et l'actualisation de:

- La politique des nominations et de rémunérations.
- La politique des recrutements et de succession de la Direction générale et des hauts cadres de la Banque.

La composition de la Comité des Nominations et des Rémunérations a été renforcé par 2 membres à partie de mois d'octobre 2021 à savoir Messieurs Aymen Errais et Rached Horchani . Les principaux travaux du comité ont porté sur les sujets suivants:

- Nomination du Directeur de pôle commercial.
- Nomination du Directeur Général de la STIMEC.
- Nomination du Directeur Régional du Sahel.
- Recrutement d'un administrateur indépendant Président du Comité Permanent d'Audit Interne.
- Nomination du Directeur Général de la BH IMMO.
- Les axes d'orientation en matière de nomination et rémunération à la Banque.
- Les modalités de paiement des rémunérations exceptionnelles pour missions spécifiques aux membres des comités, émanations du Conseil d'administration.

Nom	Qualité
M. Abderraouf Klibi (jusqu'au 29-04-2021)	Président
M. Mohamed Salah Chebbi El Ahssen	Membre
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Habib Miled	Membre
M Rached Horchani	Membre
M Aymen Errais	Membre

Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2021: 6 réunions.

Le secrétariat du comité est assuré par Mme Chiraz Ghariani, Directeur Central du Capital Humain.

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité de relance et de développement

Ayant pour mission de :

- Suivre l'avancement du programme de relance et développement de la Banque.
- Veiller à la cohérence, la convergence et l'intégration de la stratégie de la Banque et du programme de relance et de développement.
- Veiller au respect des actions planifiées et des délais et à l'allocation des ressources nécessaires pour le bon déroulement du programme de relance et de développement.
- Approuver les décisions prises par les Comités de la Banque ayant trait à la mise en place du programme de relance et de développement.

Commission Interne des Marchés

Les attributions de la Commission Interne des Marchés :

- Approuver les rapports d'évaluation des offres des marchés relevant de ses compétences .
- Approuver la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques .
- Approuver les projets d'avenants aux marchés relevant de ses compétences
- Examiner les problèmes et les contestation relatifs à la passation et à l'exécution des marchés relevant de ses compétences.
- Approuver les rapports de règlement définitif des marchés relevant de ses compétences.
- Emettre son avis sur les marchés relevant du seuil de compétences du Conseil d'Administration.

Nom	Qualité
Mme Amel Medini remplacé à partir de 29-04 par M, Mohamed Salah Chebbi el Ahssen	Président
M. Ahmed Trabelsi	Membre
M. Mohamed Naceur Hadji	Membre

Nombre de réunions tenues par le Comité au cours de l'année 2021: 1 réunion.

La comité de relance et développement remplace la comité de suivi du programme de restructuration.

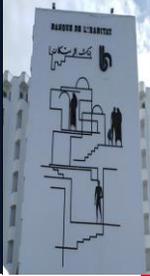
Le secrétariat du comité est assuré par un représentant de la Direction Centrale de l'organisation.

Nom	Qualité
M. Ahmed Trabelsi	Président
M. Abderraouf Klibi remplacé à partir de 29-04 Par M Mehdi Mejdoub	Membre
M. Hamouda BelKhouja	Membre
Mme Ramla Hlal Cherif	Contrôleur d'Etat - observateur

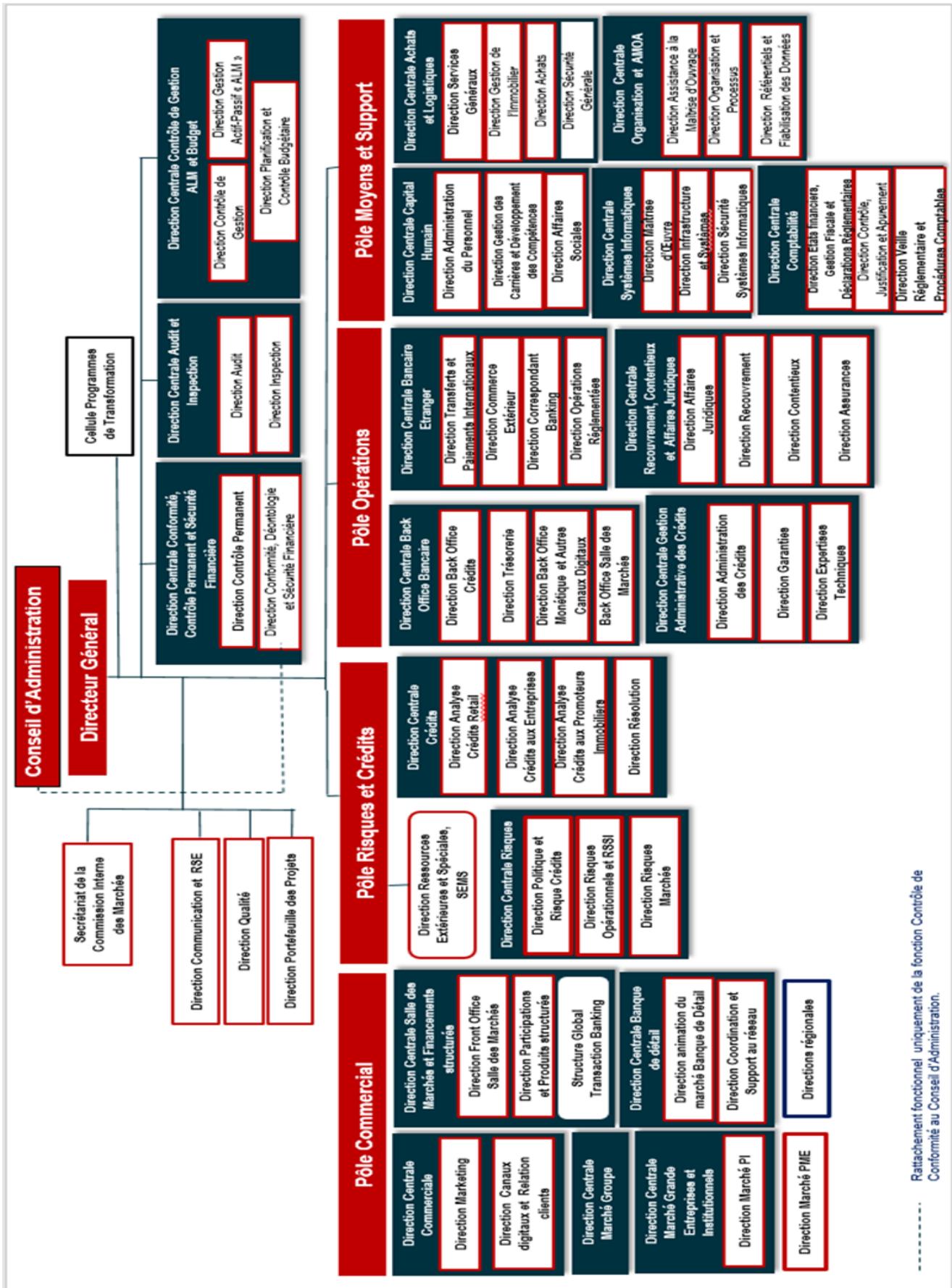
Nombre de réunions tenues au cours de l'année 2021 : 2 réunions.

Le secrétariat de la commission est assuré par M. Riadh Limem.

le taux de participation à la commission est de 100%.



Organes de gestion

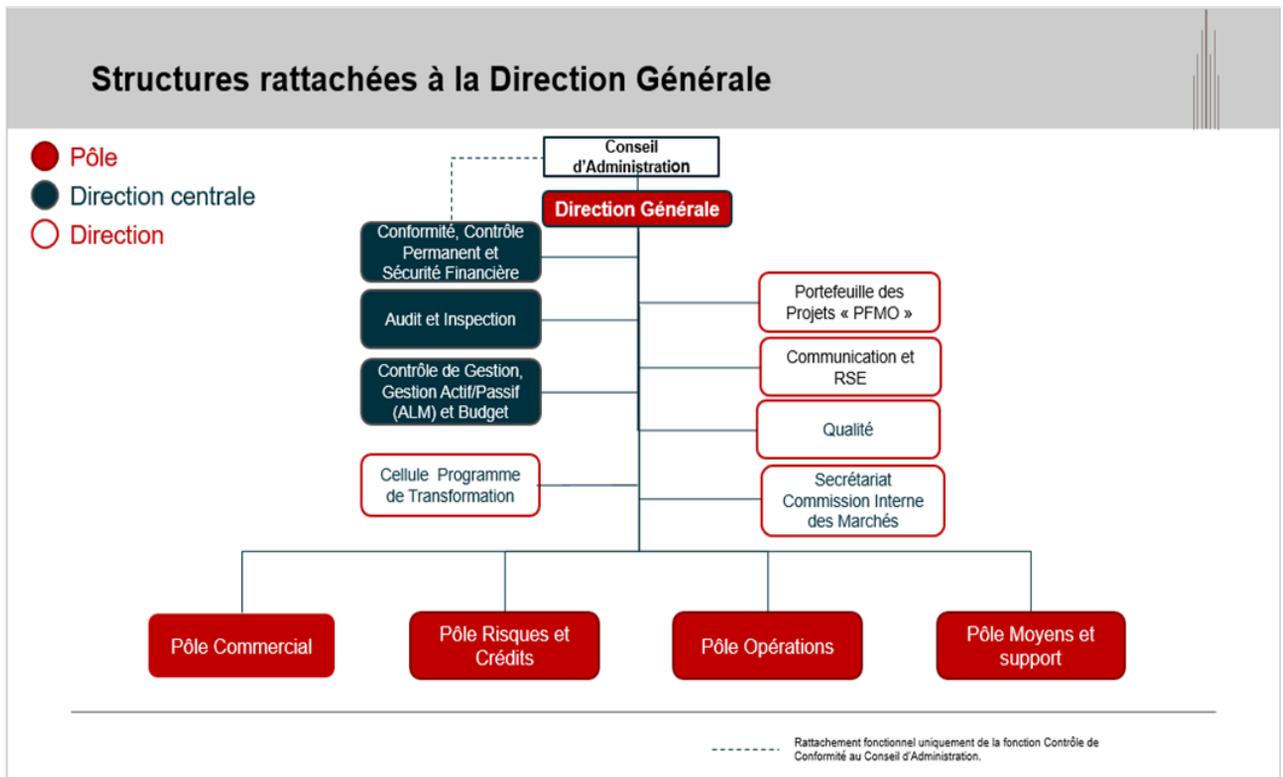


----- Rattachement fonctionnel uniquement de la fonction Contrôle de Conformité au Conseil d'Administration.

Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques encourus, de s'assurer que l'activité de la Banque est réalisée en conformité avec les règles déontologiques et dans le respect de la loi et de la réglementation en vigueur et de surveiller l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

Les structures rattachées au Directeur Général sont les suivantes :



Les Pôles

Le Pôle Commercial

Composition :

- La Direction Centrale « Marché Grandes Entreprises et Institutionnels »
- La Direction Centrale « Marché Groupes »
- La Direction « Marché PME »
- La Direction Centrale « Banque de Détail »
- La Direction Centrale Commerciale
- La Direction Centrale « Salle des marchés et financements structurés »
- Stratégie de développement digital (fonction en staff)

Attributions :

- Piloter les travaux d'élaboration de la politique commerciale de la banque et ce, conformément aux orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la Préparation des objectifs commerciaux du Pôle Commercial et suivre les réalisations.
- Veiller au suivi des engagements, à la normalisation des dossiers de crédits et à l'activation des actions de recouvrement des dossiers compromis selon le processus en vigueur.
- Superviser et contrôler les activités de la Direction Centrale Marché Grandes Entreprises et Institutionnels, Direction Centrale Marché Groupes, Direction Marché PME, Direction Centrale Banque de Détail, Direction Centrale « Salle des marchés et financements structurés » et la Direction Centrale Commerciale.
- Veiller au démarchage et prospection des promoteurs des grands projets économiques pour développer des partenariats avec eux.
- Veiller à l'accompagnement des choix stratégiques des entreprises en les conseillant et en leur proposant les meilleurs schémas de financement à toutes les étapes de leurs développements.
- Veiller à la mise en place d'une démarche de vente et de conseil accompagnée par une offre complète et évolutive de produits et services et accroître la vente croisée (Cross-Selling).
- Contrôler les activités du réseau et veiller à la mise à sa disposition des moyens nécessaires pour son bon fonctionnement.
- Suivre la performance du réseau dans la réalisation des objectifs commerciaux et s'assurer de leur réalisation.
- Suivre les activités liées aux marchés monétaires, de change et les marchés financiers.
- Contrôler les activités de front office de salle des marchés et veiller au respect des limites fixées et de la réglementation en vigueur.
- Suivre les participations de la Banque et les représentations à l'étranger et prospecte les cibles d'investissements.
- Veiller à la prise en charge de la réglementation bancaire impactant l'activité de son pôle et réguler l'activité commerciale en conséquence. • Evaluer d'un point de vue commercial les divers besoins de la clientèle avant leur transmission aux structures concernées pour suite à donner (crédit, placement, conditions préférentielles, opérations de salle des marchés, opérations de commerce extérieur, etc,...).

- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque.
- Redéployer en collaboration avec la structure chargée du capital humain, le personnel du Réseau en fonction des profils et des formations acquises.
- Superviser les programmes de visites aux relations commerciales (Corporate, PME, etc,...).
- Superviser et Contrôler les études commerciales des demandes de financement selon le canevas d'étude et s'assurer du respect de la politique des crédits et des limites fixées.
- Approuver les conditions de banques générales et préférentielles et s'assurer de leur application.
- Veiller à la mise en place de la politique de la Banque en matière de développement de canaux digitaux et l'amélioration de la relation client/banque.
- Suivre les activités des filiales, analyser leur rentabilité et proposer à la Direction Générale toute action de nature à stimuler leur développement
- Veiller à la sécurité des dossiers de participation de la Banque et statuer sur les opportunités de participations.
- Veiller à la promotion et au développement de l'image de marque de la Banque envers le segment clientèle privée et des Tunisiens Résidents à l'Etranger.
- Participer aux différents Comités de la Banque.
- Veiller au respect des normes de qualité et à l'application des exigences réglementaires en la matière afin de réduire les délais de réponse et d'assurer une meilleure qualité de service.
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Assurer le reporting périodique à la Direction Générale.

Le Pôle Risque et Crédit

Composition :

- La Direction Centrale Risques
- La Direction Centrale Crédits
- La Direction Ressources Extérieures et Spéciales, Safety & Environmental Management System (SEMS)

Attributions :

- Piloter les travaux d'élaboration de la politique de la banque en matière des risques et crédits et ce, conformément aux orientations stratégiques de la Banque.
- Décliner les politiques de la banque en matière de risques et crédits en plans d'actions et mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaire à sa mise en œuvre; Assurer l'exécution des plans d'actions opérationnels.
- Prospector les éventuelles possibilités de drainage de ressources extérieures et locales à moyen et long terme.
- Gérer les lignes de crédits extérieures et sur les ressources spéciales et faire le suivi et le contrôle de leurs utilisations en collaboration avec les structures concernées.
- Valider et échanger au besoin, avec le Pôle Commercial, sur les dossiers de crédits centralisés en vue de les présenter au Comité Central des Crédits et/ou au Comité Exécutif de Crédits.
- Veiller à la réalisation des études, des analyses et des statistiques portant sur les engagements de la Banque.

- Veiller à la déclaration réglementaire aux différents organismes (Ministères, BCT, APTBEF, etc,...).
- Définir un modèle de pilotage des risques et de la gestion des crédits de la banque et assurer la mesure et le suivi des indicateurs de performance de sa structure (tableaux de bord d'activité, rapport analytique).
- Contrôler la performance des modèles et des systèmes de notation interne (SNI) et du Scoring par le biais de back-testing et veiller à sa mise à jour.
- Participer aux travaux du Comité de Direction et du Comité des Crédits de la Banque; être force de proposition pour l'amélioration continue de la performance des entités sous sa responsabilité et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque tout en maîtrisant les risques.
- Veiller à la mise en place d'une cartographie périodique des risques de la Banque et la soumettre au Conseil d'Administration (à travers le Comité des Risques) qui décide des niveaux des risques qu'il juge tolérables et des moyens humains et matériels à mettre en place pour les maîtriser.
- Participer à la Définition de la Stratégie de gestion des risques en termes d'adéquation du profil de risques aux perspectives de développement et de rentabilité de la Banque.
- Assurer une veille réglementaire et opérationnelle en matière de financement et couverture des risques.
- Définir les normes, les méthodes et les procédures garantissant l'efficacité du dispositif de prévention des risques.
- Veiller à l'adéquation des Fonds Propres de la banque à son profil des risques et ses perspectives de développement.
- Veiller à l'élaboration et la mise en place d'un dispositif de gestion des risques dans le respect des règles prudentielles internationales (Les accords de Bâle).
- Piloter l'adoption de la norme IFRS 9 et s'assurer de sa bonne application.
- Assurer une analyse prospective des risques et anticiper les dégradations éventuelles compte tenu des analyses économiques et sectorielles.
- Piloter le dispositif de maîtrise des risques en interaction avec les structures concernées de la banque (Conformité, Contrôle, Inspection, Audit, Système Informatique, Financière, etc,...) dans le cadre du dispositif de Contrôle Interne (CI).
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage pour le développement et la maintenance des outils de prévention, de mesure et de surveillance des risques.
- Assurer les reporting périodiques qualitatifs et quantitatifs au Conseil d'Administration, au Comité de Risque et à la Direction Générale sur la nature et l'ampleur des risques.

Le Pôle opérations

Composition :

- La Direction Centrale Gestion Administrative des Crédits
- La Direction Centrale Back Office Bancaire
- La Direction Centrale Bancaire Etranger
- La Direction Centrale Recouvrement, Contentieux et Affaires Juridiques

Attributions :

- Participer à l'élaboration de la politique de la banque, impacter les orientations stratégiques sur l'exercice des opérations bancaires.
- Décliner la stratégie à tous les niveaux des Back offices bancaires.
- Valider les plans d'actions opérationnels et le budget concernant les back offices de la banque, les faire valider par le Comité de la banque ; et en assurer la supervision et la mise en œuvre.
- Quantifier et garantir la mise à disposition des ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.
- Organiser, coordonner, superviser, autoriser et contrôler le traitement de toutes les opérations bancaires domestiques et étrangères en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Superviser et contrôler les activités des Directions Centrales Gestion Administrative des Crédits, Back Office Bancaire, Bancaire Etranger ainsi que le Recouvrement et Affaires Juridiques.
- Piloter les activités de constitution des garanties et la réalisation des expertises avant tout déblocage de crédits.
- Définir un modèle de pilotage des opérations de la banque et assurer le suivi des indicateurs de performance du pôle (tableaux de bord d'activité, rapport analytique).
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque.
- Assurer la centralisation du portefeuille crédits de la Banque et veiller au recouvrement des échéances dans les délais.
- Veiller à l'accomplissement de toute sorte d'opération commerciale et financière avec l'étranger en matière de commerce extérieur et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Veiller au traitement des opérations post marché en prenant en charge les transactions après leur conclusion en front office sur les marchés.
- Veiller à la conformité des opérations réalisées par la banque par rapport à la réglementation de change et du commerce international en vigueur.
- Contrôler et valider la prise en charge des conditions de faveur sur les applications informatiques.
- Veiller au respect des normes prudentielles et à l'établissement des déclarations à la BCT.
- Veiller au bon fonctionnement du système SWIFT.

- Participer aux travaux du Comité Central de Crédit, du Comité de Recouvrement et du Comité de Résolution.
- Veiller à la mise en œuvre de la politique de recouvrement des créances douteuse et litigieuse de la banque conformément aux orientations de la Direction Générale et de la politique de gestion des risques.
- Assurer le reporting à la Direction Générale;

Le Pôle Moyens et Support

Composition :

- La Direction Centrale Achats et Logistiques
- La Direction Centrale Capital Humain
- La Direction Centrale Systèmes Informatiques
- La Direction Centrale Organisation et Assistance à la Maîtrise d’Ouvrage
- La Direction Centrale Comptabilité
- Le centre de gestion des courriers (fonction en staff)
- Le Help Desk (fonction en staff)

Attributions :

- Participer à l'élaboration de la politique de la banque, impacter les orientations stratégiques sur l'exercice du support bancaire; Décliner la stratégie à tous les niveaux des directions centrales qui lui sont rattachées.
- Valider les plan d'actions opérationnel et le budget concernant le support bancaire, les faire valider par le Comité de la banque; et en assurer la supervision et la mise en œuvre.
- Arrêter en collaboration avec la Direction Générale de la Banque, la politique des achats et d'approvisionnement de la Banque et veiller à sa mise en œuvre à travers la négociation des contrats d'achats, la coordination des chaînes logistiques et les flux d'acheminement.
- Contrôler les procédures d'achats et l'exécution des marchés conformément aux budgets alloués.
- Optimiser les politiques, les programmes et les processus de gestion du capital humain de façon à ce que les objectifs de la Banque soient atteints (formation, recrutement, développement des compétences, rendement, performance, etc,...).
- Veiller à la performance et à l'optimisation du système d'information, anticiper les évolutions métiers et proposer des projets de développements en tenant compte de la stratégie de la Banque et des spécificités des processus métiers; anticiper les changements et évaluer leurs impacts.
- Veiller à l'arrêter et au contrôle des états financiers de fin de période de la Banque conformément à la réglementation en vigueur; veiller à ce que les reporting comptable, réglementaire interne et externe soient effectués dans les délais.
- Veiller à l'élaboration et l'actualisation de l'organigramme de la banque et suivre sa mise en place
- Assurer la gestion du manuel des procédures, la modélisation et la réingénierie des processus et les référentiels métiers.
- Quantifier et garantir la mise à disposition des ressources humaines et matérielles nécessaire à la mise en œuvre de ces actions.

- Suivre l'évolution des stratégies du support bancaire; Assurer la veille sur les bonnes pratiques de l'évolution du secteur.
- Etre force de proposition pour l'amélioration continue des processus et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs de la banque.
- Participer aux travaux des différents comités de la Banque.
- Assurer le reporting à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Les directions centrales rattachées à la direction générale

La Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection

- Donner à la Banque une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporter conseil pour les améliorer et contribuer à créer de la valeur ajoutée.
- Aider la Banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.
- Vérifier périodiquement, et au moins une fois par an, le dispositif de contrôle interne de la banque.
- Mener des enquêtes portant sur tous les incidents et défaillances signalées.
- Coordonner toutes les missions de contrôle externe.
- Coordonner avec les services gouvernementaux chargés des dossiers de corruption et de la bonne gouvernance.

La Direction Centrale de la Conformité, Contrôle Permanent et Sécurité Financière.

- Veiller à la mise en place d'un système de contrôle de conformité comportant les principes de base, les mécanismes et les procédures qui permettent d'assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Veiller à l'établissement et la mise en œuvre de la politique de la conformité et de contrôle permanent approuvée par le Conseil d'Administration et ce, en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur ainsi que les orientations stratégiques de la Banque.
- Veiller à la mise en œuvre des politiques, des mécanismes et des dispositifs permettant à la Banque de partager les informations requises avec les filiales dont elle détient une participation majoritaire aux fins de lutter contre la blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, préserver la réputation et l'image de marque du Groupe et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- Assurer le rôle de correspondant auprès de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et auprès des correspondants étrangers et tout autre organisme en matière de conformité et de sécurité financière.

- Assurer le rôle d'interlocuteur de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles (INPDP), de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT) et de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) en matière de conformité et de sécurité financière.
- Veiller à la mise en place d'une cartographie de risques de non-conformité afin d'identifier les points de contrôle permanent et les axes d'amélioration à apporter.
- Identifier, évaluer et contrôler l'ensemble des risques de manquement aux obligations législatives, réglementaires ou déontologiques susceptibles d'entraîner pour la Banque des sanctions judiciaires, administratives, financières et/ou d'atteinte à sa réputation et à son image de marque.
- Assurer un contrôle de deuxième niveau des opérations en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Veiller à la mise en place des outils et des dispositifs de contrôle permanent afin de maîtriser les risques engendrés par les activités de la Banque à tous les niveaux.
- Superviser « le réseau » des correspondants de conformité, de lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ainsi que des contrôleurs régionaux permanents.
- Veiller à la mise en place des règles de bonne gouvernance et de bonne conduite permettant la gestion des conflits d'intérêts le renforcement de l'intégrité et le déploiement des Valeurs de la Banque dans le quotidien de la vie professionnelle des collaborateurs.
- Protéger les données à caractère personnel ainsi que la vie privée et l'intégrité des clients.
- Veiller à ce que les produits et les procédures de la Banque soient en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur, les bonnes pratiques professionnelles, la déontologie et l'éthique.
- Veiller au respect des dispositions de la loi FATCA et toutes autres réglementations similaires.
- Veiller à la mise en œuvre des mesures de vigilance en matière de conformité avant de nouer ou maintenir des relations avec des correspondants bancaires étrangers ou « Money Services Business : MSB ».
- S'assurer que la décision de nouer ou de maintenir des relations avec des correspondants bancaires étrangers ou tout autre organisme financier de transferts de fonds est prise par l'organe délibérant ou toute autre personne dûment mandatée.
- Coordonner avec les autres structures de contrôle et des risques de la Banque et exploiter leurs travaux dans le cadre du système de contrôle interne (CI).
- Conduire des actions de sensibilisation et de formation en matière de conformité et de contrôle permanent, dédiées aux différentes structures de la Banque. Organiser et coordonner des relations avec les autorités de contrôle sur les sujets de conformité, de déontologie, de gestion des conflits d'intérêts, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme, de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, la lutte anti-corruption et la protection des données à caractère personnel.
- Contribuer à la promotion d'une culture de conformité basée sur les valeurs communes et assurer l'assistance et la formation en matière de conformité et déontologie.
- Assurer les reportings périodiques au Conseil d'Administration, au Comité d'Audit, au Comité des Risques et à la Direction Générale en matière de conformité et de contrôle permanent, de gestion des risques de non-conformité, de lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, de gestion de conflit d'intérêts et de protection des données à caractère personnel.

La Direction Centrale de Contrôle de Gestion, Asset and Liability Management (ALM) et Budget

- Piloter l'élaboration et l'actualisation du Business Plan pluriannuel conformément aux orientations stratégiques de la Banque et assurer son suivi.
- Concevoir et animer le processus de contrôle de gestion et de pilotage (procédure, outils, tableaux de bord, etc...).
- Réaliser les études relatives au développement de la Banque et élaborer le budget correspondant.
- Suivre les indicateurs de rentabilité de toutes les unités de gestion et rendre compte de leurs résultats.
- Piloter et suivre la procédure budgétaire.
- Veiller à la préparation des rapports d'activités périodiques et du rapport annuel de la Banque.
- Veiller à l'établissement du budget annuel de la Banque, assurer le suivi de sa réalisation et préconiser des mesures correctrices en cas d'écart.
- Définir et partager une vision mobilisatrice favorisant le développement de synergie et la convergence dans la réalisation des objectifs des structures de la banque.
- Identifier, avec la collaboration des structures du Pôle commercial, les pistes d'amélioration de la performance (activité, métier, segment de client...) et proposer des plans d'actions.
- Définir les objectifs propres à la gestion Actif-Passif (ALM) et mettre en place les procédures appropriées.
- Rendre compte à la Direction générale de toute situation ou de tout événement susceptible de porter préjudice à la Banque et lui recommander les actions correctives pour une meilleure maîtrise de la gestion Actif-Passif, et une optimisation du couple risque- rentabilité.
- Mettre en place un tableau de bord ALM et planifier les actions adéquates en termes de couverture, de refinancement, de placement, et de tarification.
- Apprécier les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations.
- Assurer le reporting à la Direction Générale et aux organes délibérants.

Les directions rattachées à la direction générale

La Direction de la Communication et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

- Promouvoir l'image de la banque au sein de son environnement.
- Définir la stratégie de communication globale et piloter sa mise en œuvre.
- Relayer la stratégie de la banque auprès de ses salariés.
- Accompagner le changement et promouvoir en interne l'image et les valeurs de la banque.
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la banque
- Décliner les objectifs stratégiques de la banque en plans d'actions communication (développement de partenariats stratégiques, promotion et campagnes publicitaires, sponsoring, mécénat, ...).

La Direction de la Qualité

- Définir et proposer à la direction générale une politique qualité
- Promouvoir une approche qualité à l'interne et à l'externe.
- Planifier et contrôler la mise en œuvre des audits Qualité internes et externes et des enquêtes (satisfaction clients, analyse de processus...).
- Veiller à la concordance de la documentation et des manuels de la banque aux objectifs et aux normes de la qualité et élaborer dans la cadre du Système de Management de la Qualité, le plan qualité, la charte de service, baromètre de satisfaction
- Instituer des outils de mesures de performance (KPI : Key Performance Indicator).
- Analyser les dysfonctionnements détectés par le personnel ou lors des audits qualité et proposer les actions d'améliorations et/ou les actions correctives.
- Suivre et évaluer les performances des processus, proposer des actions d'amélioration ou des actions correctives appropriées et coordonner la mise en œuvre de ces actions.
- Proposer des améliorations des procédures de travail afin d'assurer un processus de traitement rapide, efficace et de qualité répondant aux exigences et aux attentes de la clientèle.
- Elaborer des normes de qualité de service et suivre leur application à tous les niveaux et circuits de la Banque afin d'aboutir à la qualité requise des produits et services offerts à la clientèle.
- Assurer la relation avec les partenaires et les organismes externes en charge du suivi de la qualité, de la normalisation et de la satisfaction (Observatoire de l'Inclusion Financière, INORPI, Organisation de la Défense du Consommateur ...)
- Coordonner avec les structures de la Banque, des missions d'efficacité opérationnelle et de dimensionnement.
- Effectuer des études et des rapports d'expertise à la demande de la Direction Générale.

La Direction du Pilotage du Portefeuille des Projets (PFMO)

- Supporter l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique.
- Veiller à l'alignement du portefeuille des projets aux orientations stratégiques de la banque.
- Permettre une allocation des ressources (Equivalent Temps Plein « ETP » et budget) par rapport aux axes stratégiques et de mettre en évidence cette allocation.
- Assurer le management du portefeuille de projets et veiller au respect des spécifications, des délais, du budget et des standards de qualité.
- Capitaliser sur les bonnes expériences et partager le savoir faire.
- Créer une visibilité globale de l'état d'avancement de tous les projets et remonter les alertes.
- Assurer le Support méthodologique aux chefs de projets et l'Administration fonctionnelle de la solution PPM.
- Chercher les solutions adéquates permettant de satisfaire les exigences métier (Business-Analysis).
- Assurer l'équilibre entre les changements apportés par les programmes et les projets par rapport aux activités opérationnelles.

Cellule de transformation

- Etablir un plan d'actions avec les parties prenantes pour la réalisation du programme de transformation qui fait apparaître les actions déjà réalisées, les actions en cours et celles qui restent à réaliser. Le plan d'action doit préciser les structures concernées par chaque action ainsi que le délai de sa réalisation.
- Œuvrer à ce que les actions soient en cohérence avec le programme de transformation.
- Proposer l'actualisation du programme de transformation et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de sa réalisation.
- S'assurer, à travers le PFMO, que tous les projets sont réalisés au sein de comités techniques pluridisciplinaires.
- Alerter, pour une conduite efficace des différents projets, sur les conditions de leur réalisation, en termes de moyens matériels, humains et financiers à mobiliser.
- Suivre l'activité, les résultats, le budget en se basant sur des indicateurs de pilotage et leur validation avec les responsables des projets.
- Réviser les objectifs et/ou définir les actions correctives et ce, en concertation avec la Direction Générale et les instances de gouvernance du programme de transformation (Comité de Direction et Comité de suivi du programme de restructuration issu du Conseil d'Administration).
- Suivre et actualiser le plan d'actions.
- Contenir les dérapages des programmes et des "modes incendies" dans une relation multi-parties
- Faciliter la prise de décision et soutenir les processus des décisions complexes.
- Gérer les délais resserrés et réaliser les résultats attendus en temps voulu.
- Fournir un compte rendu mensuel, et à la demande, portant sur l'avancement des travaux à présenter au Comité de Direction et à toutes les instances de gouvernance et de contrôle

Est également rattaché à la Direction Générale, le **secrétariat de la commission interne des marchés**

Les comités

La Direction Générale est assistée dans sa mission par les comités suivants :

- Le **Comité de Direction** : chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques et valider leur déclinaison dans les domaines de développement commercial, de politiques d'implantation, de financement, d'organisation, de gestion des ressources humaines, de mobilisation des ressources financières, de recouvrement et du système d'information.
- Le **Comité Stratégique** : chargé de mener une réflexion sur les orientations stratégiques de la Banque.
- Le **Comité Central des Crédits aux Entreprises** : chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Entreprises et de préfinancement habitat.
- Le **Comité Central des Crédits aux Particuliers** : chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi des crédits aux Particuliers (Habitat et Consommation).
- Le **Comité d'Exploitation** : chargé du suivi mensuel des réalisations du réseau par direction régionale et l'évolution des objectifs qui leurs sont assignés.
- Le **Comité d'Escompte et de Dépassement** : chargé de statuer quotidiennement sur les demandes d'escompte commercial, d'autorisations ponctuelles ou de dépassements provisoires aux côtes autorisées, d'évaluer les risques de contrepartie et de décider des suites à y réserver.
- Le **Comité Central du Recouvrement** : chargé d'améliorer le recouvrement des crédits et de minimiser les risques liés aux engagements de la Banque.
- Le **Comité de Résolution** : chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique du Recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- Le **Comité de résolution restreint** : chargé de statuer sur les politiques et les procédures de conciliation et de résolution ainsi que l'abandon des créances de la Banque conformément à la politique du Recouvrement approuvée par le Conseil d'Administration dans la limite du seuil de compétence qui lui est attribué.
- Le **Comité d'Assainissement du Portefeuille de la Banque** : chargé d'identifier les créances classées, conformément à la circulaire BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, pouvant faire l'objet de cession à la Société de Recouvrement.
- La **Commission des Achats** : chargée de prendre toute décision relative aux marchés à effectuer par la Banque.
- Le **Comité de Pilotage du Programme de Restructuration** de la Banque : chargé de suivre le bon déroulement du programme de restructuration et de communiquer l'état d'avancement des projets à la Direction générale. Il assure la coordination et la liaison entre les différentes structures de la banque ou externes sur les travaux liés au programme de restructuration.

- Le **Comité des Nominations des responsables aux postes fonctionnels des services centraux et du réseau**: chargé de statuer à des postes de responsabilité au sein des services centraux (Directeurs, Divisions), des Directions Régionales (Directeurs Régionaux), et des Points de Vente (Directeurs des Points de Vente et Adjointes).
- Le **Comité Asset and Liability Management (ALM)** : chargé de veiller à l'optimisation de la valeur et la rentabilité des fonds propres de la banque et de maîtriser les conséquences négatives potentielles de la matérialisation des risques financiers (risques de taux, de liquidité et de change) sur le bilan et le hors bilan de la Banque
- Le **Comité de Trésorerie** : chargé de suivre l'évolution de la situation de la Trésorerie de la Banque, suivre les prévisions de la trésorerie de la Banque et décider des actions nécessaires à entreprendre, suivre la base des collatéraux (Titres d'Etat et créances refinançables), suivre les indicateurs de déviation par rapport au plan d'action de la banque et veiller au respect du ratio de liquidité LCR et du minimum de ration Crédits/Dépôts à instaurer par la BCT
- Le **comité de Pilotage du PCA** : chargé du pilotage, la revue périodique de la politique PCA et le maintien de continuité opérationnelle du PCA de la Banque.
- Le **Comité de Produits et Services de la Banque et le Comité des Produits des filiales** : ont pour principale mission de répondre à la stratégie de la Banque pour le développement de nouveaux produits et services afin de créer une offre complète de produits hiérarchisés par type de besoin et par clientèle cible et s'assurer sa mise en place
- Le **Comité Pédagogique**, chargé de transformer la politique de la Banque en action de formation à réaliser dans BH Academy, de conseiller et valider les besoins en formation en intra-entreprises arrêtés par la Direction Gestion des Carrières et Développement des compétences, de réfléchir et proposer des cycles de formation en intra-entreprises pour le personnel de la banque, tout en assurant la promotion de bonnes pratiques pédagogiques.



Conformité

Direction Centrale de la Conformité, du Contrôle Permanent et de la Sécurité Financière

Les références légales:

- Loi organique n°2015-26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent.
- Arrêté du Ministre des Finances du 1er mars 2016 .
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n°2017-01 du 2 mars 2017 portant principes directeurs relatifs à la déclaration des opérations et transactions suspectes.
- Décision de la CTAF n° 2017-03 du 2 mars 2017 relative aux bénéficiaires effectifs.
- Note Organique N°06/2014 : les missions et les attributions de l'Organe de Contrôle de la Conformité.
- Note de Procédure 630010 : Prévention du Blanchiment d'Argent et du Financement du Terrorisme (10/05/16).
- Note de Service n°40/2017 : Utilisation des formulaires de connaissance du client « KYC ».
- Circulaire BCT n°2006-06 : mise en place d'un système de contrôle de la conformité au sein des établissements de crédit.
- Circulaire BCT n°2017-08 : Règles de Contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Loi organique n°2004-63 portant sur la protection des données à caractère personnel.

Mission de l'organe :

- S'assurer des obligations judiciaires de la Banque et faire respecter les bonnes pratiques et les éthiques professionnelles et morales.
- Faire instaurer les règles éthiques et les valeurs de la déontologie, de l'intégrité et de la transparence afin de préserver et consolider l'image de marque et la réputation de la banque.
- Diagnostiquer et limiter les risques de non-conformité.
- S'assurer de la bonne application et du respect des procédures légales et réglementaires en matière de lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Communiquer au Conseil d'Administration les rapports faisant état des lieux de la bonne application des notes et procédures en vigueur et proposer éventuellement les mesures correctives.
- Former le personnel de la banque à la fonction de conformité et les sensibiliser en continu aux risques y associés.
- Procéder au recueil de l'accord de l'instance nationale de protection des données personnelles conformément à la réglementation en vigueur.
- Procéder aux déclarations suspectes, à la réponse aux différentes demandes de renseignements de la CTAF et la diffusion des signalements.

L'activité et les performances de la direction centrale ont porté principalement sur :

La Réorganisation et le renforcement de la Structure chargée du Contrôle de la Conformité :

Suite à l'approbation de l'organigramme de la Banque par le Conseil d'Administration en date du 06 juillet 2017 et conformément aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 ayant pour objectif d'organiser les conditions d'exercice des opérations bancaires et les modalités de supervision des banques et des établissements financiers et à la circulaire BCT n°2013-15 relative à la mise en place de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, la Structure de Conformité préalablement dénommée Organe de Contrôle de Conformité a été érigée en Direction Centrale de la Conformité, du Contrôle Permanent et de la Sécurité Financière fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration de la Banque et hiérarchiquement rattachée à la Direction Générale. Les structures rattachées ont été renforcées avec des responsables et des collaborateurs.

Les Actions liées à l'activité de Contrôle de Conformité

En matière de conformité, les travaux de la Direction ont été axés sur les volets suivants :

- L'assistance du réseau et des services centraux afin d'assurer le respect de la réglementation, les bonnes pratiques et les règles déontologiques (816 demandes d'assistance).
- La participation à la validation des notes d'organisation afin d'intégrer des règles de contrôle de conformité (89 notes d'organisation).
- L'actualisation des codes et des chartes et des politiques se rapportant à l'éthique et à la déontologie.
- L'élaboration de la charte et de la politique de protection des données à caractère Personnel.
- La révision des contrats avec les correspondants et les MSB pour inclure des clauses de conformité.

Les Actions liées au dispositif LAB/FT

La mise en conformité aux nouveaux standards SWIFT.

- La mise en conformité à la loi FATCA par la déclaration à la Direction Générale des Impôts (DGI) des clients ayant des indices d'américanité et ce pour les exercices allant de l'année 2014 jusqu'à l'année 2018.
- La poursuite de l'action d'identification et de la mise à jour des dossiers des anciens clients « KYC ».
- La vigilance réglementaire envers les personnes politiquement exposées (211 PEP).
- La vigilance à l'égard des organismes à but non lucratif et l'actualisation des dossiers juridiques (530 comptes des associations).
- La vigilance à l'égard des comptes ouverts pour les besoins de la campagne électorale (147 comptes).
- La vigilance à l'égard des correspondants bancaires et relations similaires.
- La réponse aux questionnaires adressées par des banques correspondantes (49 questionnaires) et des MSB (02 questionnaires).
- La vigilance à l'égard des opérations et des transactions parvenues de l'étranger (105 471 transactions filtrées par SIRON Embargo).
- Le Monitoring des transactions de la clientèle (499 alertes générées par SIRON AML).
- La déclaration à la CTAF de 37 opérations suspectes réparties entre Personnes physiques (33) et personnes morales (4).
- La réponse aux demandes d'information émanant de la CTAF (190 demandes d'information).
- Le lancement d'une consultation pour la mise en conformité des filiales du groupe de la BH Bank.
- La formation LAB-FT au profit de 195 cadres commerciaux du groupe BH Bank.

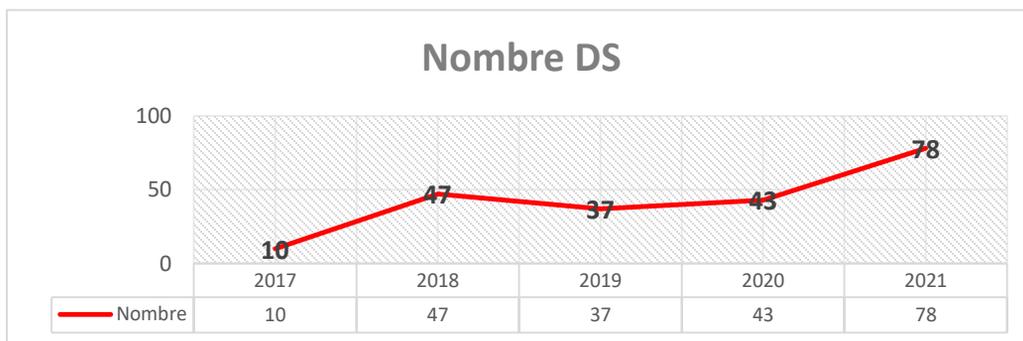
Contrôle de conformité à la BH Bank :

1 Evolution du Taux des KYC Signés

Le taux est passé de 10% au 31/12/2019 à 81% au 31/12/2021

L'avancement du taux d'équipement des clients figure désormais parmi les critères d'évaluation de la performance de la BDD et de l'Entreprise : Il est pondéré à 20% de la note globale attribuée aux Agences.

2 Evolution de l'activité Déclarative de la Banque



Nous avons dépassé l'objectif fixé en 2021 (70 DS) pour atteindre un nombre total de 78 DS au 31/12/2021.

3 Formations 2021

- Deux Cadres de la Direction de la Conformité, Déontologie et Sécurité Financière ont obtenu les certificats de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, discernés par l'Académie Internationale des Métiers du Contrôle et des Finances (AIMCF).
- 176 collaborateurs du réseau (Directeurs d'agence, Adjoints et Chargés de clientèle) ont été inscrits à la formation en ligne en mode E-learning sur la Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme dispensée par l'A.B.F.
- 1305 participants du groupe BH Bank ont achevé la formation en ligne du premier module porte sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT)
- 1152 participants du groupe BH Bank ont achevé la formation en ligne en mode E-learning, porte sur le rôle et le fonctionnement de la fonction contrôle de la conformité.

En cours : Une formation relative aux contrôles des opérations avec l'Etranger est planifiée pour l'année 2022

Contrôle de conformité à l'échelle de la BH Bank

4

Actions 2021

- « Certification à la norme ISO AML 30000 » : 95% de la 1ere phase : Communication des documents et entretiens avec les responsables (1er Livrable du Rapport de mission Juin 22)
- En réponse au signalement N°97/2020, de la CTAF relatif à l'alerte sur les «Blanchisseurs du Covid» nous avons procédé à porter une vigilance particulière à l'égard des entités exerçant dans le domaine médical et para médical.
- Les mesures de Vigilances à l'égard des Correspondants Bancaires Transfrontaliers et des autres relations similaires : 534 demandes d'accès ont été adressées aux correspondants dont les réponses se présentent comme suit :
 - 328 demandes d'accès au KYC Registry ont été acceptées
 - 181 demandes d'accès en attente de réponses ou programmées
 - 25 demandes d'accès ont été rejetées
- **Les opérations internationales :**

La Conformité est désormais partie prenante dans le Contrôle BA FT des opérations à l'international . 70% des transactions sont escaladées à la Conformité avant exécution . (Pays à risques , activités sensibles sont intégrées dans une matrice pensée selon meilleures pratiques et recommandations du GAFI
- Les vigilances vis-à-vis des opérations sur l'Afrique : En se référant au classement de Transparency International rendu public en 2021, certains pays Africains, connaissent une montée considérable de la perception de l'indice de corruption, par conséquent, nous avons procédé à porter une vigilance renforcée à l'égard des sociétés exportatrices et importatrices opérant sur l'Afrique.
- La Conformité a procédé à l'élaboration, l'actualisation et la diffusion des codes, chartes et politiques se rapportant à l'éthique et à la déontologie : « La charte de la fonction contrôle de la conformité », « La charte anti-corruption », « La charte de protection des données à caractère personnel » « La politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», « Le Code de déontologie » et « La politique de confidentialité de la BH Bank ».
- La vigilance concernant les comptes dormants se situe à 95% Conforme.
- Insertion des points de contrôle managérial et de deuxième niveau dans toutes les notes de procédures et notes services.
- Enrichissement de la bibliothèque de contrôle avec 8 fiches de process validées avec la Direction Bancaire Etranger

Acquisitions 2022

- Un projet d'acquisition d'une plateforme de filtrage « World-Check » qui va servir comme un outil d'Intelligence des risques LAB/FT

En Conclusion

Le dispositif de Conformité est en pleine dynamique de progression par :

- La consolidation de la Culture de Contrôle de Conformité,
- L'implication de la Direction Générale dans le suivi des indicateurs de performance de la Conformité notamment au niveau du réseau;
- L'adhésion de toutes les structures de la Banque.



Dispositif de contrôle interne

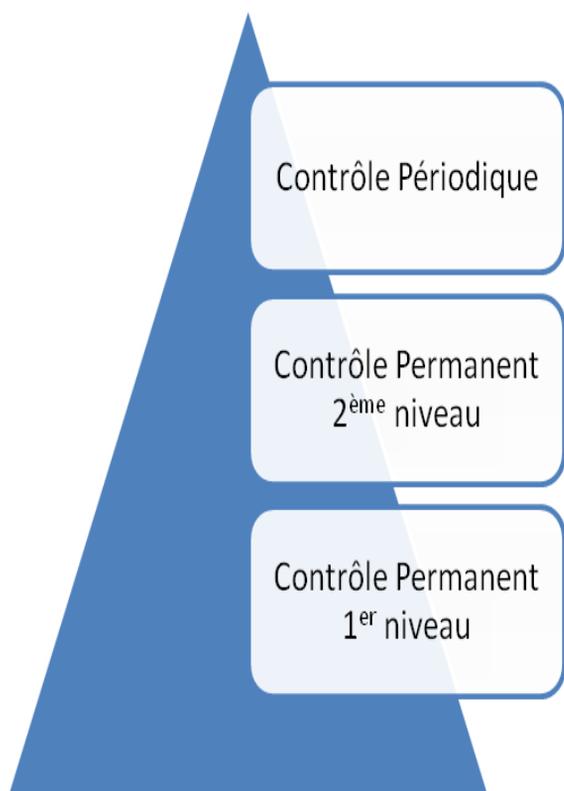
Dispositif de Contrôle Interne

Organisation des différents niveaux du dispositif de contrôle interne

Le Dispositif de Contrôle Interne est mis en œuvre à la BH Bank conformément aux textes réglementaires en vigueur, notamment, les circulaires BCT n° 2006/19 et n° 2021/05 qui arrêtent, respectivement, les conditions de mise en œuvre d'un système de contrôle

interne et le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers. Il s'articule autour de deux catégories de contrôle : le contrôle permanent et le contrôle périodique.

Dispositif de contrôle interne



Acteurs

Direction Centrale Audit et Inspection

**Direction Centrale des Risques,
Direction Centrale Conformité, Contrôle Permanent et
Sécurité Financière
Direction Contrôle de Gestion, Gestion Actif Passif et
Budget,
Direction Centrale de la Comptabilité (Contrôle associé du
Processus Comptable)**

Les opérationnels y compris le back office et la hiérarchie

Description des contrôles permanent et périodique

Le contrôle périodique est exercé par la Direction Centrale de l'Audit et l'Inspection au vu de mandats de contrôle matérialisés par des ordres de missions. Il s'agit d'un contrôle universel qui touche toutes les activités et fonctions conformément à des programmes de missions préétablis.

Dans ce cadre, la Direction de l'Audit procède périodiquement, selon des programmes pluriannuels, à la revue des processus, activités et fonctions. L'objectif étant d'apprécier le degré de maîtrise des opérations au sein de la Banque et d'apporter des recommandations d'amélioration. Elle procède, notamment, à l'évaluation des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance. En outre, il est confié à la Direction de l'Audit la revue périodique des filiales en vue d'apprécier leur gouvernance, leur organisation et tous les aspects liés à leur fonctionnement.

La Direction de l'Inspection Générale assure, régulièrement, des missions de contrôle inopiné sur place et sur pièce au niveau des Agences destinées à examiner la régularité et la conformité des opérations réalisées, le respect des habilitations et la réalisation des objectifs opérationnels.

Les résultats de contrôle périodique sont soumis à l'examen des Organes de Gouvernance (Direction Générale, Conseil d'Administration et Comités émanant).

Le contrôle permanent est scindé en deux contrôles exercés d'une manière continue. Il s'agit du contrôle de 1er niveau et du contrôle de 2ème niveau.

Le contrôle de premier niveau ou contrôle opérationnel est assuré, d'une manière continue et exhaustive, par les préposés aux postes et fonctions affectés aux points de

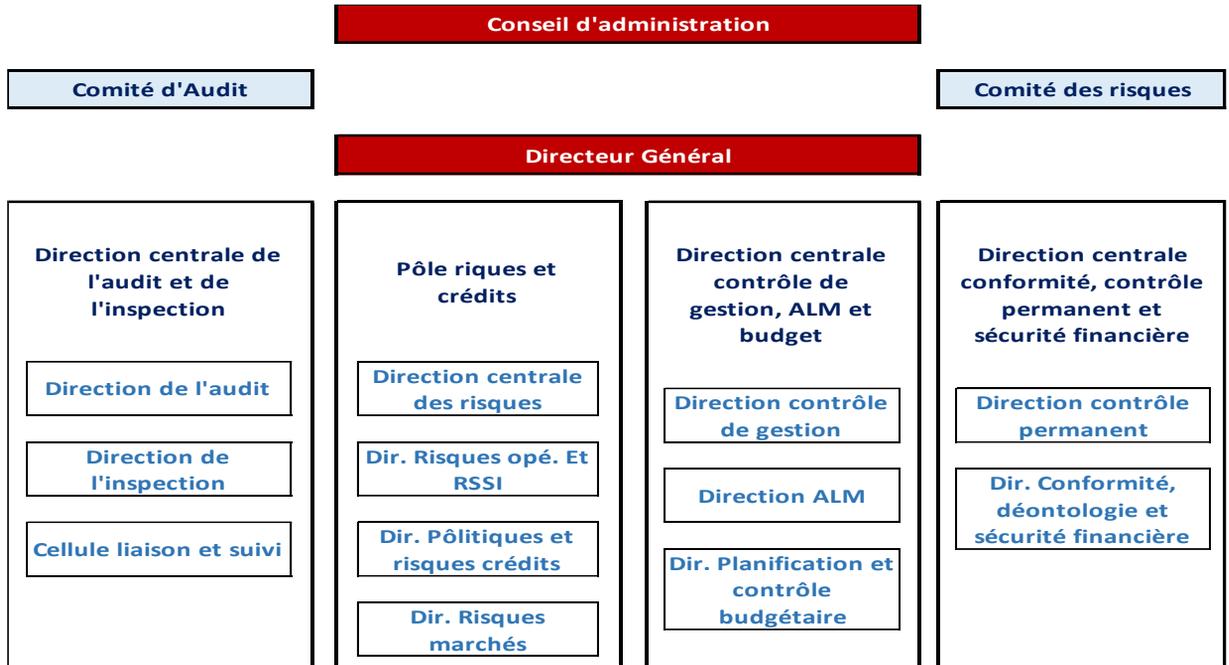
vente et aux services centraux et leur hiérarchie. Il intègre les contrôles régionaux, réciproques et/ou ex-poste. Il s'effectue par référence aux notes d'organisation qui arrêtent les principes et règles régissant les différents processus, activités et produits dans un cadre organisationnel garantissant la séparation des tâches incompatibles.

Le contrôle de deuxième niveau ou contrôle de direction est assuré, d'une manière continue, par des unités indépendantes des unités opérationnelles, qui sont :

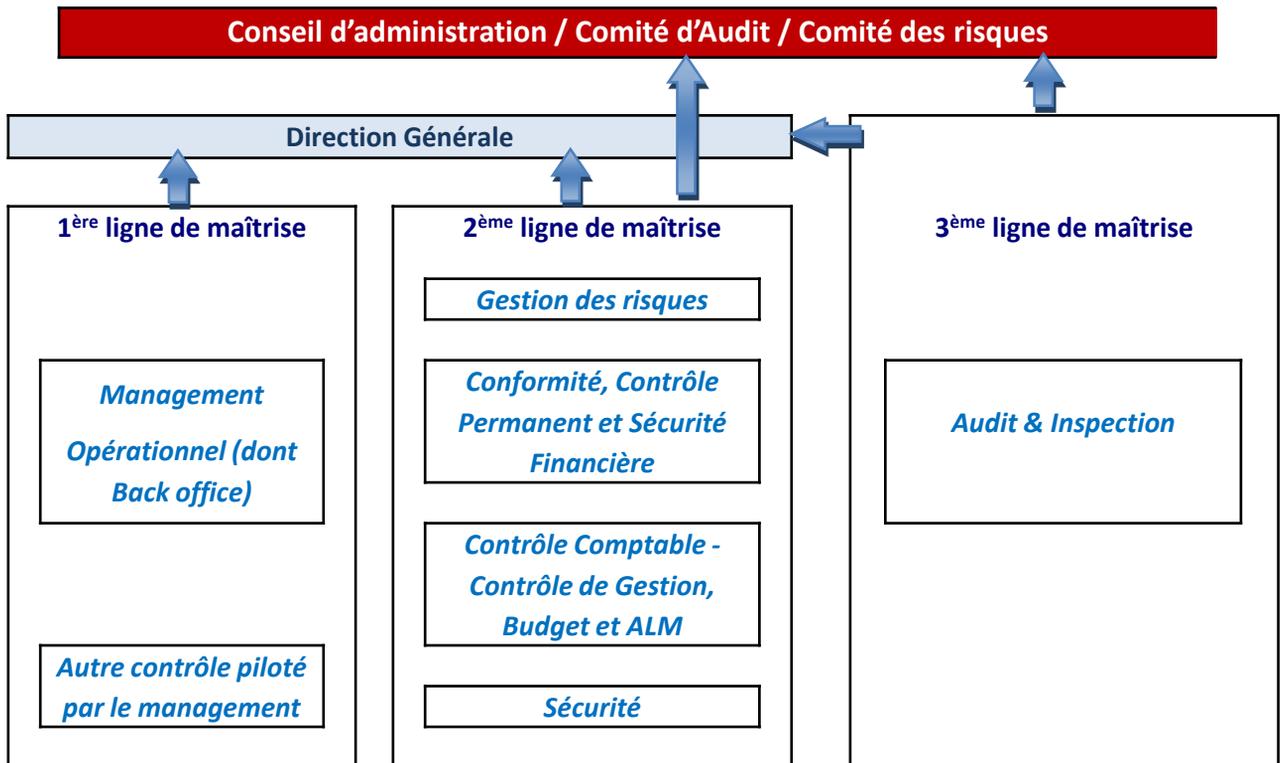
- La Direction Centrale Risques chargée du suivi des risques de crédit, opérationnel, financiers, du respect des normes prudentielles.
- La Direction Centrale Conformité, Contrôle Permanent et Sécurité Financière chargé de veiller au respect des dispositions réglementaires, des normes professionnelles d'éthique et de prévenir les opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. En outre, elle assure le pilotage du dispositif contrôle permanent.
- La Direction Centrale Contrôle de Gestion, Gestion Actif-Passif (ALM) et Budget chargée d'élaborer, suivre ajuster le business plan de la banque, d'élaborer et suivre le budget annuel de la banque, d'analyser la performance des activités et d'assurer la gestion Actif-passif.
- La Direction Centrale de la Comptabilité chargée, outre ses attributions opérationnelles de traitement de l'information comptable, de veiller à l'application de la réglementation et des procédures comptables et du contrôle de l'information comptable.

Rattachements des responsables du contrôle permanent et du contrôle périodique

Le rattachement hiérarchique



Le rattachement hiérarchique



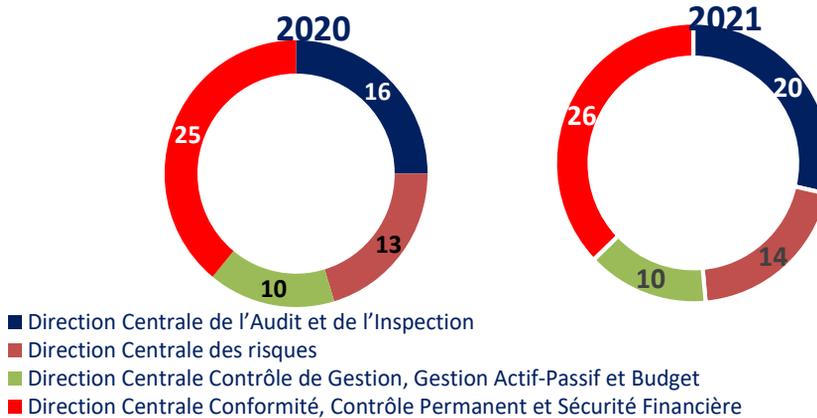
Moyens matériels et humains affectés au dispositif de contrôle interne

Les ressources humaines

L'effectif global de la BH Bank est arrêté à 1 691 collaborateurs au 31 décembre 2021.

L'effectif engagé par les structures de contrôle s'élève à 70 employés contre 66 en 2020 et répartis comme suit :

Moyens humains affectés au dispositif de contrôle interne



Les moyens matériels

Outre les ordinateurs de bureaux et les accès standards, certains systèmes et accès spécifiques sont alloués aux employés affectés au contrôle interne suivant leurs fonctions, tels que :

- Le système SIRON KYC (filtrage) qui permet le filtrage en temps réel des clients lors de l'entrée en relation par rapport aux listes des sanctions. Cette solution a été déployée dans toutes les agences de la Banque leur permettant d'établir le formulaire de connaissance du client, procédé préalable à l'ouverture d'un nouveau compte pour les personnes physiques et les personnes morales.
- L'abonnement Dow Jones qui permet, à l'entrée en relation, d'effectuer une recherche en ligne des listes de sanctions, des Personnes Politiquement Exposées (PEP) nationaux et internationaux et d'avoir des informations sur l'activité criminelle des personnes et des entités.
- Le système SIRON EMBARGO, exploité par la Division Sécurité Financière, pour effectuer le filtrage des transactions réalisées à la BH Bank par rapport à des listes officielles (ONU, OFAC, UE, etc..) et aux listes des Personnes Politiquement Exposées (PEP) et listes des sanctions (blacklists). Il permet, en outre, de filtrer les transactions transitant par le SWIFT en provenance ou à destination des pays figurant sur la liste du GAFI et ceux considérés par la Tunisie comme des paradis fiscaux.
- Le système SIRON AML (profilage), exploité par la Division de la Sécurité Financière, pour assurer le monitoring des transactions et la surveillance à posteriori des opérations par l'analyse du comportement des comptes afin de détecter les activités considérées comme inhabituelles par rapport au fonctionnement normal du compte et/ou au profil de la relation. Il permet la détection des opérations suspectes provenant des différents traitements générés par les applications de la banque.
- L'accès à la plateforme BLOMMBERG et à l'interface MEGARA (système de gestion de la Trésorerie), fournit à la Direction Centrale des Risques, pour suivre les risques de marché.



Dispositif de gestion de risques

Risque de crédit : adoption de la norme IFRS9

L'adoption des normes IFRS au niveau du groupe BH Bank fait l'objet de deux projets interdépendants pilotés par un même comité :

- Le projet d'adoption des normes IFRS (hors IFRS9) piloté par la Direction Centrale de la Comptabilité ;
- Le projet d'adoption de la norme IFRS 9 piloté par la Direction Centrale des Risques.

En ce qui concerne l'implémentation de la norme IFRS 9 au niveau de la BH Bank et les filiales du groupe BH Bank (BH Leasing, BH Equity, BH Invest, SICAV BH-Obligataire, SICAV BH-Capitalisation, BH recouvrement et BH SICAF), la banque a lancé un appel d'offres pour la sélection d'un cabinet externe qui va l'accompagner pour la réalisation de ce projet. Le choix a été porté sur le cabinet Ernst&Young et la mission se déroulera sur dix mois à compter du 15 novembre 2021 dans un objectif de présenter les états financiers individuels et consolidés sous la norme IFRS 9.

Les principales phases du projet

Le projet d'adoption de l'IFRS9 est scindé en cinq phases :

➤ Pilotage et cadrage de la mission et organisation du projet

Au niveau de cette phase il est question de :

- Préparer le comité de pilotage et le comité du projet ;
- Mettre en place l'organisation nécessaire pour l'implémentation de la norme IFRS9 ;
- Elaborer un rapport de recommandation sur la base d'un diagnostic intégrant également les systèmes de notation interne mis en place au niveau de la BH Bank et de la BH Leasing et proposer un plan d'action.
- Elaboration d'un plan détaillé de la mise en place la norme IFRS9

➤ Implémentation de la norme IFRS 9

Pour l'adoption de la norme IFRS9, le cabinet EY en collaboration avec les équipes du groupe BH Bank est tenu de :

- Classer et évaluer les instruments financiers (hors créances) selon la norme IFRS 9 ;
- Adapter les modèles SNI existants aux exigences de la norme IFRS9 (BH Bank et BH Leasing) et développer des modèles pour les segments non couverts (segment des professionnels et des particuliers pour le cas de la BH Bank) ;
- Classer les actifs financiers (les créances) et calculer les pertes attendues "ECL" ;
- Evaluer l'impact de l'implémentation de la norme IFRS 9 et procéder à son lissage.

➤ Elaboration d'un processus issu de l'adoption de la norme IFRS9

L'objectif de cette phase est de mettre en place un processus permettant la classification et l'évaluation des instruments financiers, l'estimation des paramètres servant au calcul de l'ECL, la détermination des exigences en fonds propres périodiquement et la formation rattachée.

➤ Insertion opérationnelle des approches développées

A ce niveau, il est question de fournir un livrable technique permettant le calcul des pertes, la formation adéquate qui en découle ainsi qu'une feuille de route pour l'insertion opérationnelle de l'approche préconisée.

➤ Formation et transfert de compétences

La banque tient et insiste sur le transfert de compétences. Pour ce le cabinet est tenu, outre les workshops, de réaliser des sessions de formation technique et générale pour des populations prédéfinies sur la norme IFRS 9 et son implémentation (méthodologie, process, outils...) pour les collaborateurs du groupe BH Bank.

Etat d'avancement des travaux

La première phase du projet est achevée. Au cours de cette phase le cabinet EY a procédé à la collecte des informations lui permettant de faire son cadrage et son diagnostic appuyée par la suite par des réunions avec les principales parties prenantes au niveau de la BH Bank et les huit filiales concernées. Le diagnostic a comporté également le volet SNI et les modèles développés au sein de la BH Bank et de la BH Leasing qui ont fait l'objet d'une revue critique. Au final, un rapport de recommandations avec les actions nécessaires a été présenté.

La deuxième phase du projet a démarré avec la classification et l'évaluation des instruments financiers (hors créances) au niveau de la banque et les filiales où plusieurs workshops ont été organisés et pilotés par la Direction Centrale des Risques.

En parallèle, les travaux de collecte des données relatives aux créances selon les exigences de la norme IFRS9 sont engagés au niveau de la banque en collaboration avec la Direction Centrale de l'Informatique.

Politique de crédit et financement vert

L'élaboration de la politique de crédit intervient dans le cadre d'une révision de la politique développée en 2017. Elle est conçue à la lumière des nouvelles orientations stratégiques de la banque pour la période 2020-2022.

Elle se propose d'arrêter les objectifs en matière de financement conformément aux orientations stratégiques dans le respect des règles prudentielles et des limites internes d'intervention avec précision des collatéraux acceptés en vue d'atténuer les risques sur les crédits accordés.

Cette politique vise principalement à :

- Définir un système de gouvernance efficace de l'activité de crédit.
- Mettre en exergue l'ensemble des produits que la banque offre et les conditions qui y sont rattachées.

- Définir les niveaux de responsabilités des différents intervenants dans le processus d'octroi des différents types de crédits tenant compte de l'organisation en vigueur.
- Définir les axes stratégiques en matière de financement en tenant compte de la structure actuelle du portefeuille et du positionnement de la banque au niveau du système bancaire ;
- Appuyer l'engagement de la banque vis-à-vis du développement durable ;
- Définir et expliciter un dispositif de gestion du risque de crédit conformément aux limites internes et aux exigences réglementaires.

Cette politique de crédits intègre une composante Financement Vert et évaluation des risques techniques, financiers et juridiques. Parmi les secteurs que la banque compte développer dans son portefeuille figure le développement durable (efficacité énergétique, énergie renouvelable et la dépollution et le traitement des déchets).

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la politique de crédit de la banque et de sa stratégie de promouvoir les financements verts mais également dans le cadre de la transition énergétique en Tunisie et de la concrétisation des priorités de l'Etat visant à développer les énergies renouvelables et réduire le déficit de la balance énergétique essentiellement à travers les appels d'offres (pour le régime des concessions) et les appels à projets (pour le régime des autorisations).

Ceci s'est matérialisé par des demandes de financements déposés auprès de la BH Bank de la part des promoteurs retenus ; des financements qui sont et seront essentiellement affectés à des ressources extérieures.

Actuellement deux lignes de crédits extérieures sont disponibles pour ce type de financement à savoir la ligne BAD et la ligne SUNREF-AFD. Cette dernière est totalement dédiée au financement vert et elle offre également une assistance technique et une prime d'investissement.

S'agissant d'un nouveau segment nécessitant une expertise technique, financière et juridique et dans le but d'une évaluation des risques qui en découlent, la banque veille à recueillir les avis des experts avant tout accord des financements verts. Durant l'année 2021, la BH Bank a bénéficié de l'assistance technique de l'AFD en accompagnement de la ligne SUNREF en matière d'évaluation de ces risques.

Cette assistance a permis d'évaluer et de minimiser l'exposition de la banque au risque de crédit associé aux projets présentés pour financement mais aussi de monter en compétence en termes d'évaluation de ces projets aussi bien à l'occasion des échanges sur les financements sollicités qu'à travers les cycles de formation planifiés. En effet, la Direction Centrale des Risques a organisé en collaboration avec la BH Academy, une formation de huit jours sur les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique pour un groupe de douze collaborateurs répartis entre analystes risque crédit et chargés commerciaux et ce outre les workshops tenus avec une population plus large sur le concept du « Project Finance ».

Le dispositif de contrôle à postériori des crédits aux particuliers

En 2021, la banque a donné une priorité absolue à la mise en place d'un dispositif de contrôle à postériori des crédits aux particuliers fortement décentralisés. Cette action consiste à vérifier le respect des conditions d'éligibilité et de la délégation de pouvoir accordé par niveau décisionnel, Ces contrôles seront consolidés davantage dans le cadre du renforcement du contrôle 2^{ème} niveau par la structure en charge du contrôle à postériori au niveau de la Direction Centrale des Crédits.

La politique de gestion des risques environnementaux et sociaux

Avec l'assistance technique de l'AFD, la BH Bank a procédé à la révision et l'enrichissement de sa politique de gestion des risques E&S développée en 2019. A travers cette politique la banque s'est engagée à promouvoir « un développement sain et durable du point de vue de l'environnement » dans le cadre de l'ensemble de ses activités d'investissement et de financement.

La banque est d'avis que le développement durable sur le plan environnemental et social constitue un aspect indispensable pour parvenir à des résultats positifs dans la promotion de la transition vers un développement durable et reconnaît que les projets qui encouragent un développement environnemental et social durable font partie des priorités de ses activités.

L'engagement sociétal de la BH Bank et plus précisément sa démarche de gestion environnementale et sociale, s'appuie sur les principes directeurs suivants :

- Respect des réglementations et des pratiques et normes qui seraient reconnues au niveau national ;
- Respect des réglementations et des pratiques et normes qui seraient reconnues au niveau international notamment le Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement (BAD), la politique environnementale et sociale de la BERD, les normes et standard de la SFI, les exigences de l'Agence Française de Développement (AFD) et les Principes d'Equateur ;
- Gestion responsable des produits et services environnementaux et sociaux à travers l'achat et l'investissement responsables ;
- Mise en place d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux "SGES" susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances de la Banque ;

- Diffusion de la politique environnementale et sociale auprès des employés et personnes travaillant pour la Banque par le biais d'activités de formation et de sensibilisation afin de les rendre conscients de leurs obligations, ainsi que du grand public et des personnes intéressées qui en feraient la demande.

La politique environnementale et sociale de la BH Bank se base sur les valeurs suivantes :

- L'engagement fort dans le développement économique et social de la Tunisie ;
- La forte incidence sociale des activités ;
- L'engagement éthique et la transparence auprès de sa clientèle, ses sociétaires, ses fournisseurs, son capital humain et ses autres partenaires ;
- Le respect de l'environnement et du développement durable ;
- La bonne gouvernance.

Outre la politique E&S, un document décrivant le SGES à mettre en place ainsi qu'un exemple de questionnaire ont été élaborés en collaboration avec l'expert RSE de l'assistance technique associée à la ligne SUNREF. L'étape suivante consistera à mettre en place ce SGES, une démarche engagée et en attente d'approbation de la part de l'AFD dans le cadre de leur deuxième année d'assistance. Suite à cette approbation, un plan d'action sera établi pour la mise en place progressive de ce système et il sera présenté avec la politique de gestion E&S au comité des risques et au CA pour approbation.

Projet de mise en place d'un Dispositif Global de Gestion des Risques Opérationnels- DGRO

Dans le cadre des dispositions de la circulaire n°2006-19, la BH BANK a lancé un projet de « Mise en place d'un dispositif global de gestion des risques opérationnels » permettant l'évaluation et la gestion des risques opérationnels. Ce projet est d'envergure, il fait intervenir en même temps plusieurs équipes internes et externes à la BH BANK pour :

- Réduire l'exposition de la banque aux risques opérationnels et aux pertes opérationnelles à travers l'amélioration du dispositif de contrôle interne mis en place et à la diffusion d'une culture du risque opérationnel ;
- Se conformer aux exigences des circulaires BCT n°2006-19 et n°2011-06, aux exigences de la loi bancaire 2016-48 et aux recommandations des normes internationales (les accords de Bâle, normes ISO etc...) ;
- Mettre en place une base de collecte des pertes permettant l'historisation des pertes opérationnelles subies.

Le projet DGRO a démarré en Janvier 2020 et achevé le Juillet 2021 par un cycle de formation pour les Correspondants RO- CROC

Les travaux réalisés en 2021 :

- Elaboration de la politique RO.
- Elaboration de la cartographie des RO
- Constitution de la base d'incidents opérationnels
- Mise en place du Processus de Déclaration Des Incidents Et Pertes Opérationnelles
- Plans d'Action Et Renforcement Des Contrôles
- Elaboration de La Matrice Risques/Contrôles

Elaboration du plan de continuité d'activités

Trois volets ont été achevés à savoir :

Volet organisationnel :

- Politique de continuité d'activité
- Dispositif de gestion de crise
- Procédure de continuité d'activités

Volet Moyens Généraux : Aménagement du site de repli

Volet Informatique : Mise en place de l'infrastructure de secours (un site d'hébergement)

Sécurité du Système d'Information

Le RSSI, rattaché à la Direction Centrale des Risques, a la charge de piloter la mise en place de la politique de SSI et de coordonner la mise en œuvre de toutes les tâches de SSI.

Le dispositif de sécurité mis en place

Sécurité Physique

Les actions prises en termes de sécurité du personnel sont les suivantes :

- Contrôle d'accès physique automatisé ;
- Vidéo surveillance (espaces communs et des locaux sensibles) ;
- Aménagement des data center conformément aux standard.

Sécurité IT (multiples couches matérielles et logicielles de sécurité)

Le plan de continuité de l'activité au sein de la BH Bank a concerné l'IT. Il s'est matérialisé par :

- Des outils de protection du réseau et des applications, de filtrage WEB, Réseau et messagerie, de prévention et de détection d'intrusion, de correctifs de sécurité, de chiffrement, d'authentification double et de traçabilité ;

- Une segmentation sécurisée du réseau local (LAN) ;
- Une gestion et un monitoring automatisé du parc informatique (un actif directory pour les mises à jour des correctifs de sécurité et le maintien des politiques de sécurité).

Application de la politique de sécurité

L'application de la politique de sécurité a consisté en :

- La sauvegarde et restauration des informations ;
- La surveillance de l'exploitation des systèmes ;
- La séparation des environnements de production, de développement et des tests ;
- La séparation des tâches incompatibles ;
- L'utilisation de l'internet et de la messagerie ;
- La gestion du réseau ;
- L'accès logique ;
- Les tests d'intrusion ;
- Le télétravail.

Pour la sensibilisation à la sécurité informatique, un cours a été mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs de la banque via la plateforme E-learning.



Communication et RSE

LES VALEURS BH GROUP



C'est un choix qui allie attachement à la banque, une volonté de relever le défi de la performance et une conviction des bienfaits du travail solidaire.

La jonction de ces valeurs accorde du sens à notre appartenance au Groupe BH Bank, Elle donne de la substance à un vécu, à un comportement réel. Elle affine une identité collective de notre façon de faire.

Comme pour d'autres thématiques, les valeurs ne constituent point une question de formalisme et ne sont pas faites pour un effet de "COMM". Elle ne sont guère retenues pour qu'elles soient placardées à côté de nos bureaux ou portées par des affiches ou des gadgets. Les valeurs prônées doivent être incarnées fièrement par chacun de nous et ancrées dans notre quotidien professionnel. Nos partenaires et nos clients apprécieront particulièrement que ces valeurs soient enracinées dans l'exercice de notre métier. Ils seront davantage attachés à notre banque dès qu'ils aperçoivent que notre mode de fonctionnement est fortement imbibé de ces valeurs.

Nous continuons à cimenter l'édifice de notre identité collective et suivrons de très près la portée de ces valeurs par tous les collaborateurs. Ces valeurs doivent rimer avec nos intentions entrepreneuriales et nos objectifs stratégiques à commencer par la satisfaction client jusqu'à la croissance saine conforme et rentable en passant par l'efficacité opérationnelle.

Nous œuvrons à promouvoir ce choix en

inculquant ces valeurs de manière à ce qu'elles insufflent durablement une véritable richesse au groupe BH Bank et contribuent à créer les conditions d'épanouissement et du bien-être social pour tous les collaborateurs. Notre ambition étant de véhiculer une Image allant au-delà du simple business.

Confiant que ce choix consolidera la cohésion des équipes et jaillira sur la relation avec nos clients et partenaires, nous amorçons avec fierté et détermination la construction d'une culture d'Entreprise articulée autour de nos valeurs : **Esprit d'équipe, Engagement et Excellence,**

Aussi, dans un contexte économique difficile voire hostile, notre métier appelle plus que jamais à porter haut et fort ces valeurs qui vont constituer un vrai rempart face aux incertitudes et un levier indéniable de confirmation individuelle et collective.

Partagées, portées et incarnées par tous nos collaborateurs, ces valeurs nous embarquent vers davantage de satisfaction -client. Elles sont capables d'envahir la perception de nos partenaires et véhiculer une image profonde du Groupe BH allant au-delà du classique ou du simple business.

Nous saurions enraciner : **Esprit d'équipe, Engagement et Excellence.** Des valeurs qui façonnent l'identité du Groupe BH.

Communication à l'échelle de la BH Bank

L'année 2021 a été marqué par :

1

ACTIONS RSE

- Poursuite Projet RSE BH BANK/BNA/ ASSOCIATION NOURANE via l'acquisition des concentrateurs d'Oxygène.
- Prise en charge de travaux de réhabilitation et de maintenance aux Etablissements Scolaires (Collège EL KRIB-SILIANA/Collège Cité ENNOUR-SILIANA NORD/Collège EL GHABET1-SBITLA-KASSERINE/Ecole Harrouch Gammarth/Ecole Bou Jarbou Riadh SFAX/Ecole Bou Jarbou Nord SFAX.
- Soutien du sport via la sponsorship des manifestations sportives et associations notamment celles à ressources limitées.
- Sponsorisation de l'action les 20 Glorieuses d'Univers News / Action visant à accroître l'inclusion Financière des Femmes en Tunisie.
- La prise en charge des frais d'acquisition d'équipements médicaux pour faire face à la pandémie du COVID 19 au profit de l'hôpital Universitaire Farhat HACHED à Sousse.
- La Participation à des actions caritatives au profit des familles démunies par l'octroi d'une aide financière à l'occasion du mois saint de Ramadan (Action Finalisée via le Gouvernorat de Tunis).
- La Participation aux journées de l'Ecoconstruction et l'Innovation (Cette action vise à repenser l'impact environnemental et social et à encourager l'investissement dans la construction écologique).
- Action RSE visant à équiper les quartiers dans les régions défavorisées par des panneaux de Basketball (Action Finalisée via la Fédération Tunisienne de Basketball).
- Encouragement des jeunes via la Promotion des STARTUPS / Sponsorisation d'une action lancée par le site Electronique UNIVERS NEWS.
- Participation à l'instauration d'un climat saint pour les collaborateurs BH et ce via l'Organisation de journée d'initiation au Golf.
- Soutien de la Culture Via la sponsorship des productions culturelles suivantes:
 - Feuilleton « EL MONCEF BEY » / Radio Tunisienne
 - 5ème édition du festival ROUHANIYET de Nefta
 - la version française du documentaire De Carthage la Phénicienne à Carthage la Tunisienne
- Des Actions de Sensibilisation sur le Protection de l'Environnement via la rubrique préservons l'environnement sur Intranet.

- Priorisation des articles d'artisanat et des produits tunisiens lors de l'opération d'acquisition d'articles d'évènements à l'occasion de la fin d'année. La BH BANK a été à l'origine de l'organisation d'un salon d'artisanat à l'APTBEF avec la présence de toutes les Banques de la place et ce, pour encourager l'acquisition de ces produits et dynamiser ce secteur impacté par la crise sanitaire.
- Acquisition de Notebooks avec de couvertures en matière écologique et ce, dans le cadre d'opération d'acquisition d'articles de fin d'année.

2 ACTIONS EVENEMENTIELLES AU PROFIT DES CLIENTS BH

- L'Organisation de journée de découverte de Golf pour les clients BH
- L'Organisation de la Séance de Trakman pour les clients BH Bank.

3 ACTIONS DE COMMUNICATION INTERNE

- Projet Culture d'Entreprise : Valeurs BH GROUP (Prise en charge du volet communication et ce via l'habillage des locaux de la Banque, la réalisation des supports publicitaires « Présentoir, Roll UP.. » et l'acquisition des gadgets qui ont été offerts aux collaborateurs). Vulgarisation des valeurs via Intranet.
- Actions de Communications destinées au personnel à l'occasion des Fêtes : Vœux Fin d'année, Aïd...
- Participation à l'instauration d'un climat saint pour les collaborateurs BH et ce via l'Organisation de journée d'initiation au Golf.
- Action d'achats des actions BH dans le cadre des CEA employés BH BANK.

4 ACTIONS DE SPONSORISATION AUX MANIFESTATIONS

- Sponsorisation du Forum International de Réalités
- Sponsorisation de la Commémoration du 25ème anniversaire de l'INSAT
- Sponsorisation de l'édition 2021 du Forum International de l'Economiste Maghrébin
- Sponsorisation du magazine annuel papier de IL BOURSA : Numéro spécial, L'Evolution des indicateurs Economiques de la Tunisie depuis la révolution 2011
- Action de Sponsorisation Ciblée visant la conquête du segment private Banking ce qui permettra de hisser la qualité de portefeuille Client BH BANK via le ciblage de clientèle VIP à l'instar de la sponsorship de l'activité de la Fédération Tunisienne de GOLF
- Sponsorisation du Semi-Marathon et Tournoi de Cyclisme de MHAMDIA
- Sponsorisation de soirée de fin d'étude de la 42ème promotion de la Faculté de Médecine de Sousse.

- Publication du visuel PACK GROW au niveau de la Revue LEADERS
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de IMSAKIAT RAMADAN
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau du journal ECHAAB
- Insertion publicitaire du visuel institutionnel BH GROUP au niveau de la Revue L'Economiste Maghrébin (Numéro spécial Finance)
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de la Revue ALYSSA
- Insertion publicitaire du visuel institutionnel BH GROUP au niveau du Journal L'Economiste Maghrébin (Numéro spécial : Les Palmarès annuel des Entreprises Tunisiennes)
- Insertion publicitaire du visuel PEL au numéro spécial CAN 2021
- Insertion publicitaire du visuel PEL au numéro spécial Epargne « Magazine Web Manager Center »
- Insertion publicitaire du visuel PEL au niveau de la Revue AKHER KHABAR ECONOMIQUE et sur les site AKHER KHABAR ON LINE
- Participation au livre d'ART sur les Banques édité par l'APTBEF

- Campagne PACK GROW (RADIO/PRESSE ECRITE/SITE ELECTRONIQUE)
- Relance PEL (RADIO/PRESSE ECRITE/ELECTRONIQUE/DIGITALE/E-MAILING)
- Diverses campagnes par voie digitale (PEL/PACK GROW/EPARGNE ETUDES/SERVICES DIGITAUX)
- Participation à la campagne de vulgarisation des services financiers pilotées par l'APTBEF via les Réseaux Sociaux.
- L'exploitation des campagnes de Vœux de fin d'année pour la vulgarisation de notre Offre Epargne logement et ce via la diffusion de spots promotionnels du PEL.

- Poursuite Action RSE BH BANK/BNA/ ASSOCIATION NOURANE
- Organisation d'une cérémonie et médiatisation en interne et externe de la Visite d'une délégation africaine (Banque congolaise de l'habitat)
- Organisation d'une cérémonie et médiatisation en interne et externe suite à la signature de Convention de partenariat entre la BH BANK et le Conseil National de l'Ordre des Architectes et l'ANCE.

- Organisation d'une cérémonie suite à la signature de Convention de partenariat entre la BH BANK et la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale
- Médiatisation en interne et externe suite à la signature de convention RSE entre la BH Bank et le Ministère de l'éducation
- Diverses Actions de communications Financières : Etats Financiers, Indicateurs d'activités, communiqués sur les résultats de la Banque, AGO.
- Médiatisation de l'action de partenariat BH BANK / Cisco – One Tech Business Solution, suite à la clôture visant le remplacement, dans le cadre de sa transformation digitale, de son réseau existant par une nouvelle infrastructure basée sur Cisco Digital Network Architecture.

8

SUBVENTIONS

- Actions des subventions ciblées visant la consolidation de la dimension sociale de la Banque ainsi que le Soutien des Activités Sportifs et l'encouragement de l'enseignements et la recherche scientifique.
- Participation Financière au profit du Club Sportif Gorjani Mont Fleury et ce dans le cadre du financement de ses activités sportives
- Participation Financière au profit du Club Sportif de la Police de la Circulation et ce via l'acquisition d'un quota de cartes de soutien
- Participation Financière au profit de l'association sportive d'Ez-Zahra Sports section féminin
- Subvention au nom de l'Association Sportive d'Utique Mini-Football
- Subvention au nom du Club de Handball de Menzel Bourguiba dans le cadre de financement de ses activité sportives
- Subvention au profit du club de Megrine de boules et pétanque dans le cadre de financement de ses activités sportives
- Subvention au profit de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe IFID dans le cadre de la cérémonie de gratification des lauréats de la 39ème promotion
- Participation Financière au profit de l'association Le Corail Sportif de Tabarka et ce dans le cadre du financement de ses activités sportives
- Participation de la BH à la journée du savoir 2021 sous l'initiative du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique à raison de 5000 dt
- Participation de la BH à la journée du savoir 2021 des enfants sans famille ou démunis²
- Subvention au nom de l'Association Sportive Féminine de Mahdia dans le cadre de financement de ses activité Sportives



Projets Stratégiques

1

Projet Plan de continuité de l'activité (PCA):

- Mise en Place du Site de Repli.
- Mise en Place de l'infrastructure du Site de secours.
- Elaboration du Manuel PCA.
- Formalisation des Procédures métiers PCA/PCM et de Retour à la Normale.
- **Démarrage des Tests** du Site de Secours.

2

Projet IFRS / IFRS9 :

- Choix du cabinet d'accompagnement pour l'implémentation des normes IFRS9
- Organisation de la structure de Gouvernance du Programme IFRS – (chartes des projets IFRS & IFRS9).
- **Démarrage des travaux de Mise en Œuvre** par un Diagnostic de l'existant.

3

Projet SI RH (SopraHR) :

Finalisation des tests intégrés de la Solution RH et évaluation de la Solution dans un environnement de **Parallel-IRun**.

4

Projet E-Learning :

- Mise en Place de la Plateforme E-Learning
- **Publication de 3 modules** de formation (Lutte Anti-Blanchiment d'argent, Sécurité SI et Conformité).

5

Projet M-Paiement – « BH-MPAY »:

- Mise en Place du Premier Service : Cartes Digitales.
- Démarrage des travaux de Mise en œuvre des services Portemonnaie électronique « **Wallets** ».

6

Projet conformité à la norme PCI-DSS⁽¹⁾ :

- Choix du cabinet d'accompagnement et Démarrage des travaux pour la mise en conformité à la norme.

7

Finalisation du projet de mise en place d'un dispositif de gestion des risques opérationnels :

- Elaboration d'un référentiel des Risques Opérationnels
- Elaboration d'une Politique de Gestion des Risques Opérationnels
- Construction de la Cartographie des risques Opérationnels
- Elaboration d'une Matrice Risques / Contrôles
- Transfert de compétences aux sachants métiers et déclarants pour le renforcement des capacités en matière de gestion des risques opérationnels
- Déclarations périodiques des incidents et rapport de suivi,

8

Projet BH Santé :

- Finalisation des tests intégrés de la Solution BH Santé
- **Mise en Production** de la Solution dans un Site Pilote « **Gabès** » (préparation des supports de communication, Organisation des webinaires et des sessions de formation des prestataires de Santé, ...)

9

Projet Culture d'Entreprise :

- **Déploiement du plan de communication des Valeurs BH Bank:** SMS à tous les collaborateurs BH Group – Campagne Mailing – Visuels et habillage des locaux ,Sharing Box, Distribution des cadeaux et des présents).
- **Elaboration du plan RH** pour l'appropriation des valeurs au sein du groupe.
- **Coaching des Responsables fonctionnels BH Bank et Filiales :** Appropriation des Valeurs du Groupe BH Bank.

(1) : PCI-DSS = Payment Card Industry - Data Security Standard

10

- **Tests des modules** livrés : Référentiels – Tarification - Agence – Crédit/Recouvrement
- Programme ERP Bancaire – T24 :**
- Cadrage du module **Digital-infinity**
- Acquisition et mise en place d'une **Solution Editique**
- Acquisition des équipements informatiques – **Installation et configuration des serveurs**
- Refonte **du Réseau LAN** : Installation des nouveaux équipements – Tests des équipements – Mise en Service (Migration vers le nouveau Réseau)
- Aménagement du **Data-Center**
- **Refonte du Système GED.**

15

Décentralisation de l'établissement des contrats des crédits au niveau des Directions Régionales avec maintien de la validation juridique en central

16

Mise en Place d'une Solution de Travail Collaboratif et sécurisation des données des collaborateurs Microsoft 365.

17

Projet SUNREF – RSE & Financement Vert:

- **Lot 1 : Renforcement des capacités internes sur le plan des techniques bancaires en lien avec le développement durable.**

- Approche d'analyse des cash-flows, de la rentabilité et d'étude de sensibilité des projets verts selon l'approche Financement Projet et dans le contexte tunisien.

- Les risques de financement de projets verts et les moyens de les atténuer et de se sécuriser au travers du suivi des paramètres financiers liés au cash flow.

Lot 2 : Volet RSE

- Elaboration d'une Charte RSE.

- Sensibilisation du Management et des cadres de la Banque.

- Adaptation et formalisation de la politique d'évaluation E&S de la BH Bank.

- Formalisation du SGES de la BH Bank

- Elaboration d'un questionnaire destiné aux Entreprises pour l'évaluation des Risques E&S.

Lot 3 : Assistance à la création de produits financiers dédiés à la transition écologique:

- Stratégie marketing Finance Verte

- Conception de l'offre Finance Verte (FV)

- Elaboration des fiches de produits verts

- Organisation interne pour le développement de l'activité Finance verte : type de structure, positionnement dans l'organigramme, missions, ressources, fiches de fonction ; ...

- Formation sur l'offre Finance Verte.

- Formation sur l'approche de financement de projets verts.

11

Projet Refonte des systèmes d'évaluation et de Promotion:

- **Définition et Validation du nouveau système d'évaluation des Performances**, des compétences, Postes/Profils et des Nouvelles recrues **et d'une nouvelle politique de rémunération.**
- **Préparation de la Formation des Managers.**

12

Projet Visio-Conférence :

Equipement de 14 Salles par une Solution de Visio-Conférence (Equipements matériels et Logiciels) au niveau du Siège, des Directions régionales et de l'immeuble EL Khalil (équipe ERP).

13

Lancement des produits de banque à distance des opérations à l'international : Service E-Trade

14

Programme de Sécurisation du Système d'information (SI):

Mise en Place d'une Solution PAM (Privileged Access Management) de gestion des accès privilégiés.

18**Projet Mise en Place d'un Centre de gestion de Courriers:**

- **Mise en Production de la Solution Elise** de Gestion des Courriers.

19**Projet Segmentation Clientèle :**

- Définition des **Règles de Segmentations Clientèles**.
- Définition des **Règles d'Affectations aux responsables Métiers**.
- Définition des **critères de Segmentation** (A formaliser).

20**Projet Réorganisation :**

- **Finalisation des Notes Organiques** des structures Centrale.
- **Déploiement** de la nouvelle organisation du réseau.

21

Projet Pilotage du Capital Humain du réseau: Choix d'un Cabinet d'accompagnement pour l'élaboration d'un Bilan des compétences du personnel du réseau et l'établissement d'un Plan de Carrière pour chaque poste ainsi qu'un Plan d'Actions de formation.

22**Projet Dématérialisation des Autorisations des Dépenses:**

- Choix d'une Solution intégrant la **Signature électronique** pour la Gestion des Autorisations de Dépenses.
- **Paramétrage et Tests de la Solution**.

23**Projet Gestion des réclamations Clients :**

- Implémentation de la Solution « **Averoës** ».
- Finalisation **des tests** de la Solution. (Fonctionnels, techniques et de sécurité)
- Mise en production dans un **Site Pilote**.

24**Projet Digitalisation des Processus Métiers :**

- Mise en Place d'un **portail Web collaboratif** de gestion et suivi **des Dossiers Crédits aux Entreprises « IDCE »**.
- Mise en Place d'un **portail Web de Gestion et de partage** des information sur les Conventions « BH-Conventions ».
- Mise en Place d'un **portail Web de collecte et suivi** des **Pass Sanitaires** du Personnel de la Banque.
- Mise en Place d'un Portail de gestion des Affaires Juridiques (Actions en défense, Gestion du Patrimoine, ...)
- Implémentation d'un **portail de gestion des demandes de Services** auprès de la D.C. du Capital Humain (en phase de tests)

25**Projet Formalisation des Contrôles Périodiques et de l'Audit interne de 3^{ème} Niveau:**

- Elaboration de la charte d'Audit et de la Charte des Inspecteurs.
- Elaboration d'un Manuel d'Audit Interne BH Bank & filiales.
- Validation des livrables par le comité d'Audit.

26

Procédure de validation et de suivi des limites relatives aux activités de la salle des marchés

27

Projet Lutte contre TBML-FT ⁽²⁾:

Mise à Niveau de la Solution de Gestion des Opérations Internationales en intégrant les contrôles de Conformité.

28

Revue et formalisation du traitement centralisé des crédits aux particuliers accordés aux clients HDG

29

Lancement d'un nouveau Produit d'assurance Assistance aux personnes en voyage à l'étranger – hospitalisation couverture covid-19

30

Extension du service de rémunération de comptes CCB « bonus » aux comptes chèques

31

Révision des conditions d'octroi et règles de gestion des crédits aux particuliers à la consommation

32

Digitalisation des aides sociales :

la distribution des primes d'aides sociales, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, pour tous les bénéficiaires éligibles, sera effectuée sur notre réseau d'agences et de GABS.

33

Formalisation d'un nouveau manuel de procédure des achats

34

Déploiement d'un reporting quotidien de suivi des comptes dormants.

35

Création d'un comité « produit et service de la banque » et d'un comité « produit des filiales »

⁽²⁾ : Trade-Based Money Laundering / Financing Terrorism



Capital Humain et développement des compétences

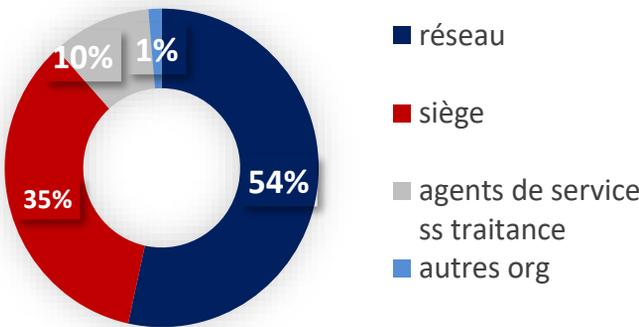
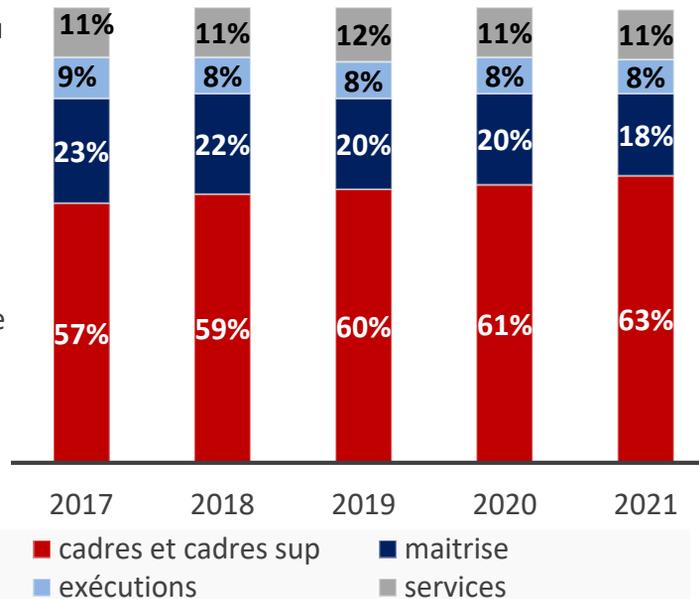
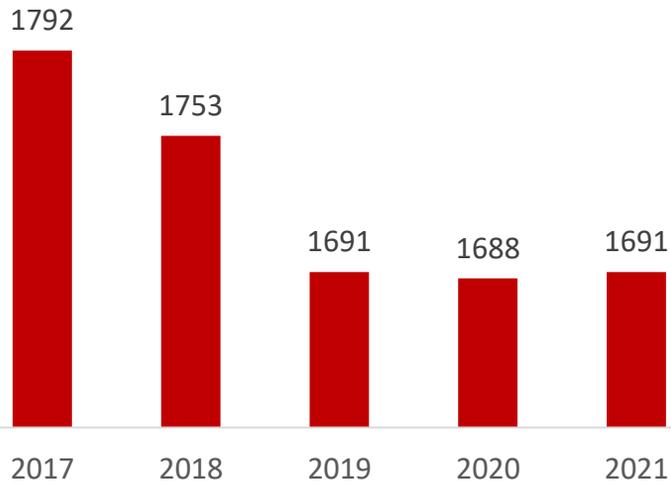
Capital Humain

Répartition de l'effectif

Durant l'année 2021, le capital humain de la Banque a diminué de 23 employés (partants pour motif retraite, décès, démission, licenciement et congé sans solde) et a augmenté de 26 recrutements pour atteindre 1691 à fin 2021 contre 1688 en 2020.

Par ailleurs, l'effectif des cadres et cadres supérieurs est passé à 1064 au 31.12.2021, représentant ainsi 63 % de l'effectif global.

L'effectif moyen par agence s'est amélioré pour se situer à 10 à fin 2021 contre 10,1 au 31.12.2020 et 10,7 à fin 2019.



Indicateurs Clés

Collaborateurs
1 691

Homme
887 (52%)

Femme
804 (48%)

Turnover
1,46%

Age Moyen
47 ans

Ancienneté
19 ans

Diplômés de l'enseignement supérieur
508

Taux d'encadrement
63%

Développement des compétences

Au niveau de la formation et du développement des compétences, la Banque a axé ses efforts sur la mise à niveau des compétences du personnel en général et du réseau en particulier et ce à travers les formations métiers ainsi que les formations diplômantes.

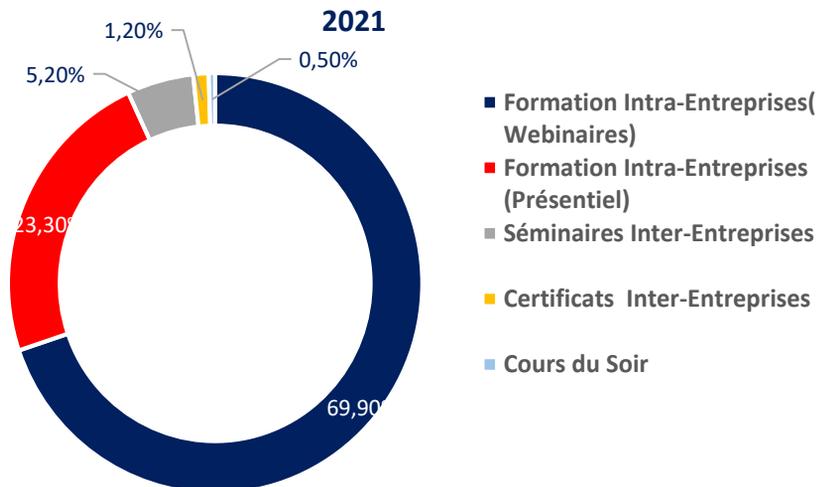
Ces actions ont concerné 3302 participants contre 2178 en 2020 en progression de 52%.

Le nombre des participants est réparti par type de formation comme le montre le tableau ci-dessous :



Types de formation	Nombre	En %
Formation Intra-Entreprises(Webinaires)	2307	69,90%
Formation Intra-Entreprises (Présentiel)	771	23,30%
Séminaires Inter-Entreprises	171	5,20%
Certificats Inter-Entreprises	38	1,20%
Cours du Soir	15	0,50%
Total	3302	100%

Répartition des participants par type de formation en 2021

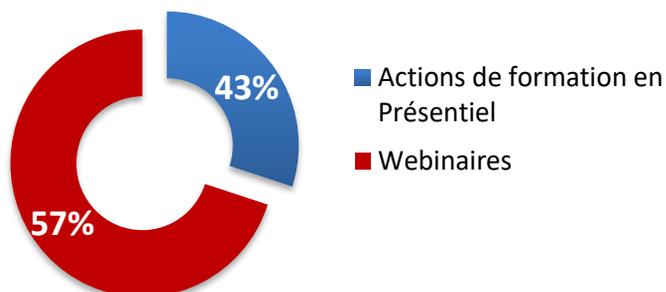


Développement des compétences

Formations intra-entreprises

Les formations en Intra-Entreprises ont totalisé 30 actions qui ont touchés des multiples thèmes.

Nombre d'actions de formation par mode de formation



Répartition des actions de formations Intra-Entreprises

Modes de formation	Nombres d'actions	Nombres de participants
En Présentiel	13	771
Webinaires	17	2307
Total	30	3078

Formations « Cours du soir »

La BH Bank enregistre 77,8% de réussite au cycle bancaire ITB pour les participants de la BH Bank en 2021

Différents Coursus Etudiés par les Employés 2021	Nombre d'employés par Spécialité
Mastère Professionnel en Droit Des Affaires	1
Mastère Professionnel « MBA »en Services Financiers	4
Licence Management	1
Total	6

BH | ACADEMY : Un acquis et des ambitions

L'E-Learning présente un moyen important pour la formation des collaborateurs; dans ce cadre, le nombre des participants sur la plate forme de formation en ligne « bhacademy.tn » est de 3792 en 2021.

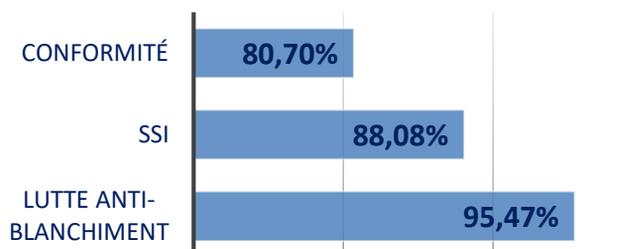
Ce nombre des participants est réparti par module comme suit :

1370 pour la lutte anti-blanchiment

1264 pour la Sécurité des systèmes d'information (SSI)

1158 pour la conformité

Taux de participation à la formation en ligne par cours/employés enregistrés sur la plateforme



Chiffres clés

Nombres de participants aux actions de formation : 3302 Participants

Adhésion à la plateforme BHACADEMY.TN : 95%

Nombre de comptes BHACADEMY.TN : 1435 comptes



En vue d'aider nos clients à réaliser leurs projets personnels ou professionnels, la Banque investit constamment dans le développement de son capital humain afin qu'il puisse apporter les réponses nécessaires aux besoins de ses clients.

A cet effet, et afin d'ancrer la culture d'entreprise apprenante, la Banque a investi dans la formation en ligne avec l'enrichissement de son offre de formation sur la plateforme de e-learning à travers la mise en place de 2 modules de formation portant sur la conformité et la sécurité du système d'information, sachant que 6 autres modules sont en cours de préparation.

Sur un autre plan, les équipes de la BH Academy ont veillé à consolider l'esprit de groupe-BH par la formation des ressources travaillant dans les filiales et leur implication dans le projet de culture d'entreprise.

Finalement, Il y a lieu de noter que la BH Academy a organisé des jours de formation « porte ouverte » qui ont permis à 204 collaborateurs d'assister librement à des actions de formation de leur choix.



Environnement économique et bancaire

A l'échelle internationale

Les derniers rapports des institutions internationales, notamment ceux de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) publiés au mois de janvier 2022, montrent moins d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique mondiale, compte tenu de la menace des nouveaux variants de la pandémie du COVID-19, la montée de l'inflation et les niveaux élevés de la dette, outre le retrait des mesures de soutien budgétaire et monétaire à travers le monde.

En effet, dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique mondiale à 4,4% en 2022, soit 0,5 point de pourcentage de moins que dans ses perspectives du mois d'octobre dernier, contre 5,9% estimé pour l'ensemble de l'année 2021. Cette baisse s'explique, en grande partie, par la propagation rapide du variant « Omicron » et l'instauration des mesures de confinement dans plusieurs pays, ainsi que par d'autres facteurs qui devraient avoir un impact important tels que la levée des mesures de soutien budgétaire et monétaire dans certaines économies et les perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, le FMI prévoit un ralentissement de la croissance économique dans les économies avancées, qui devrait revenir à 3,9% en 2022 et 2,6% en 2023, contre des estimations précédentes de 4,5% et 2,2%, respectivement.

Chômage

S'agissant de la situation de l'emploi, elle a connu une certaine amélioration, en décembre 2021 et par rapport à la même période une année auparavant, dans les principaux pays industrialisés. En effet, aux Etats-Unis, le taux de chômage est revenu à 3,9%, se rapprochant ainsi de son niveau d'avant pandémie (à savoir 3,5%), contre 6,7% enregistré en 2020. Ce taux a connu un léger repli dans la Zone Euro pour s'établir à 7%, en décembre 2021, contre 8,3% une année auparavant.

Indices des prix et inflation

Pour leur part, la majorité des indices des prix internationaux de produits de base, calculés par la Banque Mondiale, ont enregistré, au cours du mois de décembre 2021, une hausse notable en comparaison avec leurs niveaux de l'année précédente. Cette hausse a concerné, principalement, les prix des engrais chimiques (164%), de l'énergie (76,9%) et, à moindre degré, ceux des produits alimentaires (17,4) et des métaux (17,1%).

En particulier, le cours du baril de Brent a augmenté en moyenne de 66,5%, en 2021, pour atteindre 70,4 dollars, en relation avec le redémarrage de l'activité économique mondiale et la reprise de la demande.

La flambée des prix du pétrole s'explique par plusieurs facteurs, notamment les tensions géopolitiques dans plusieurs régions, les perturbations de l'offre en Libye, au Nigeria, en Angola et au Canada et une remontée de la demande.

Concernant l'évolution des prix à la consommation, les taux d'inflation se sont accélérés, en décembre 2021, dans les principales économies avancées, en relation, surtout, avec la flambée des prix de l'énergie. Ainsi, les prix à la consommation se sont accrus dans la Zone Euro de 5%, en glissement annuel. Aux Etats-Unis, le taux d'inflation a atteint 7% soit un niveau jamais atteint depuis 40 ans. Aussi, au Japon la hausse des prix s'est-elle accélérée à 0,8% contre 0,6%.

Selon le FMI, les pressions inflationnistes devraient persister à court terme, atteignant, en moyenne, 3,9% dans les pays avancés et 5,9% dans les pays émergents et en développement, en 2022, avant de fléchir en 2023. Cependant, la hausse de l'inflation devrait ralentir à mesure que les perturbations des chaînes d'approvisionnement s'estompent et que les politiques monétaires se resserrent.

Marchés financiers internationaux

Concernant l'évolution des marchés financiers internationaux, les principaux indices boursiers se sont orientés globalement à la hausse en 2021. En effet, les indices américains Dow Jones et Nasdaq se sont accrus de 18,7% et 21,4%, respectivement, grâce au regain, quoiqu'encore timide, de la confiance des investisseurs. De même pour l'indice japonais Nikkei qui s'est inscrit en hausse de 4,9%, ainsi que l'indice français CAC40 qui a augmenté de 28,9%.

Marchés de change

les marchés des changes internationaux ont été marqués, au cours de l'année 2021, par une légère dépréciation de la devise européenne vis-à-vis du dollar américain, atteignant 1,1376 dollar à fin décembre contre 1,2216 dollar au cours de la même période de 2020. Cette évolution est attribuable à l'annonce de l'adoption d'une politique monétaire moins accommodante auprès de l'administration américaine visant à contenir les pressions inflationnistes.

A l'échelle nationale

Les prévisions de la croissance économique pour l'année 2021, tablent sur une reprise de 2,9% contre une contraction de 9,2% en 2020, en relation avec l'amélioration de l'activité économique dans la majorité des secteurs à l'exception de celui de l'agriculture (-5,4%) suite à la baisse de la production d'olive à l'huile.

Cette amélioration de l'activité économique a touché, principalement, le secteur des industries manufacturières exportatrices, à l'instar des industries mécaniques et électriques (+10%) et des industries du textile, habillements, cuirs et chaussures (+10%) en relation avec la hausse de la demande émanant de la Zone Euro. Également, les branches des industries extractives ont enregistré une augmentation de leur valeur ajoutée, notamment, pour les secteurs des mines (+8,8%), en rapport avec la reprise de la production du phosphate (3,7 millions de tonnes en 2021 contre 3,1 millions en 2020) et de l'extraction du pétrole et du gaz naturel (+19,2%) grâce à l'apport du champs Nawara et de Halk El Menzel.

Pour leur part, les activités des services marchands ont connu un accroissement tiré par la progression réalisée dans la branche de l'hôtellerie, de café et de la restauration (+14,1%). Néanmoins, l'activité du transport a continué de subir les effets de la crise sanitaire (-0,3%).

Pour l'année 2022, l'économie tunisienne devrait connaître un taux de croissance de 2,6% reflétant la poursuite de l'amélioration de l'activité des industries manufacturières exportatrices, celle des industries extractives et des services marchands, notamment, le tourisme, et ce outre le retour progressif du secteur agricole suite à la hausse prévue de la production d'olive à l'huile.

Principaux indicateurs économiques

	2021	2020	2019
Croissance économique	2,9%	-9,2%	1,0%
Inflation (moyenne de la période) (décembre 2021)	5,7%	5,7%	6,7%
Taux de chômage (T3 2021)	18,4%	17,4%	14,9%
Avoirs Nets en devises (en MDT)	23,3	23,1	19,4
Avoirs Nets en devises (en jours d'importations)	133	162	111
Besoins des banques en liquidité auprès de la BCT en MD (moyenne annuelle)	9,5	10,2	14,6
TMM moyen (année 2021)	6,24%	6,86%	7,74%
Capitalisation Boursière / PIB (décembre 2021)	18,3%	19,7%	20,6%
Déficit commercial (FOB/CAF) en milliards de dinars (décembre 2021)	16,2	12,8	19,5
Concours à l'économie de l'année (évolution en milliards de dinars)	4,8	6,4	3,2

Circulaires BCT en 2021

N° 2021-01 : Division, couverture des risques et suivi des engagements : nouvelle approche de calcul des provisions collectives.

N° 2021-02 : Instruments de couverture contre les risques de change, de taux d'intérêt et des prix des produits de base.

N° 2021-03 : Organisation et fonctionnement des marchés domestiques en devises.

N° 2021-04 : Fixation des conditions du bénéficiaire et des modalités de gestion de la ligne de dotation destinée au refinancement des crédits de rééchelonnement accordés par les banques au profit des petites et moyennes entreprises affectées par les répercussions de la propagation du Coronavirus «Covid-19».

N° 2021-05 : Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.

N° 2021-08 : Mise en œuvre de la politique monétaire par la BCT (abrogation de la circulaire N° 2017-02 par l'ajout de nouveaux articles portant sur la mobilisation des actifs négociables générant des paiements de coupons)

N° 2021-05 : Conditions de l'autorisation pour la souscription en devises par des résidents aux actifs des fonds des fonds d'investissement et des fonds d'investissement spécialisés.

Change

En termes de moyenne, le taux de change du dinar a connu, au cours de l'année 2021 et en comparaison avec sa valeur de la même période de l'année 2020, une appréciation de 1,3% à l'égard de l'euro et de 4,2% par rapport au yen japonais. En revanche, il s'est déprécié de 6,3% face au dollar Américain.

Marché financier

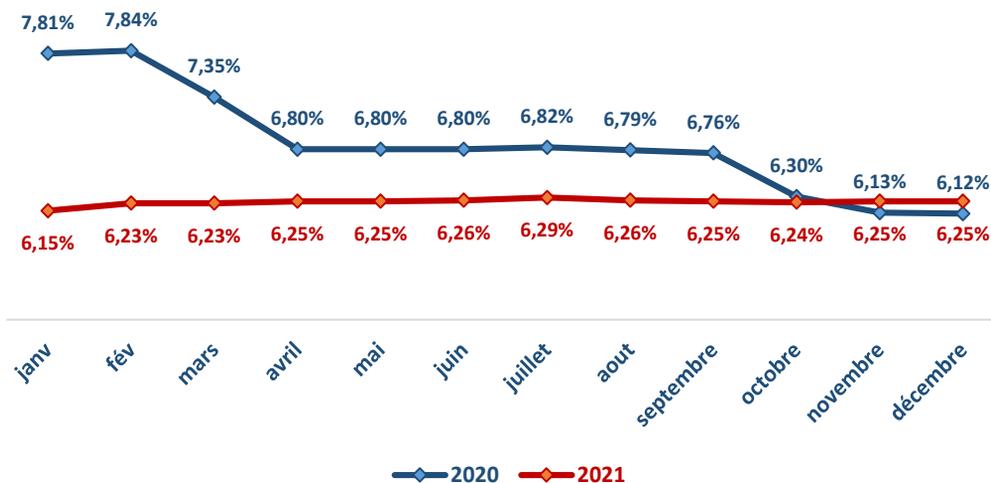
L'indice de référence Tunindex a clôturé l'année 2021 à 7.046,01 points, en baisse de 3,3% par rapport à son niveau enregistré au terme du trimestre précédent ce qui a réduit ses gains cumulés, depuis le début de l'année, à 2,3% contre des pertes de 3,3% durant l'année 2020.

L'évolution des indices sectoriels en 2021, fait ressortir des rendements positifs de 9 indices à des taux variant entre +1,9% (Produits Ménagers et Soins Personnel) et +20,8% (Matériaux de Base). Les autres indices ont en revanche affiché des rendements négatifs compris entre -0,9% (Assurances) et -21,1% (Bâtiments et Matériaux de Construction). L'indice TUNBANK a, pour sa part, affiché une performance positive de 4,2%.

Par ailleurs, la capitalisation boursière a enregistré une baisse de 444 MDT ou 1,9% par rapport à fin septembre 2021 pour se situer à 23.262 MDT soit 18,3% du PIB.

Le nombre des sociétés cotées en Bourse a accru pour atteindre 80 unités à fin 2021.

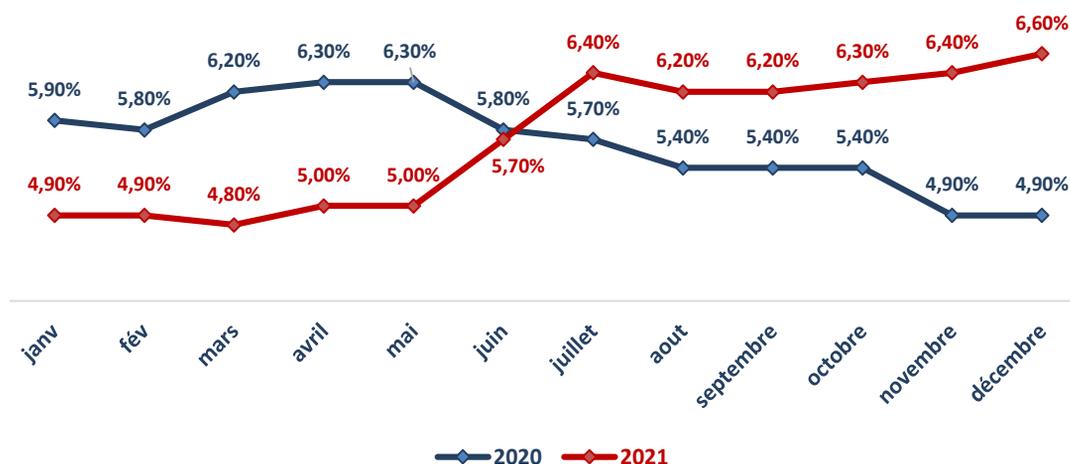
Evolution mensuelle du TMM



A l'encontre de l'année 2020 où le taux moyen du marché monétaire (TMM) a connu des fluctuations, l'année 2021 a été marquée par la stabilité du TMM passant de 6,15% au début de l'année à 6,25% à la fin de la période.

En 2021, le taux d'inflation a suivi une tendance haussière et a augmenté de 170 points de base contre une régression de 100 points de base en 2020. Le taux d'inflation annuel moyen reste stable soit au niveau de 5,7%.

Evolution mensuelle du taux d'inflation





Développement commercial

Développement Commercial

Les travaux de développement commercial s'insèrent dans le cadre de la stratégie triennale de la Banque, et qui repose sur :

1. **La satisfaction client ;**
2. **L'efficacité opérationnelle ;**
3. **Une croissance saine, conforme et rentable.**

En effet, l'activité Commerciale pour l'exercice 2021 a été axée principalement sur :

- La consolidation de la relation client, à cet effet, la banque a continué à étoffer son offre de produits et services afin de mieux répondre aux besoins des clients et à déployer des actions commerciales et d'envergure dans l'objectif d'assurer la satisfaction clients ;
- Le recrutement d'une nouvelle clientèle à fort potentiel et l'organisation du 1^{er} webinaire, à l'adresse des expatriés, représentatifs des cinq continents ;
- La création d'une nouvelle structure de Private Investment Banking pour l'accompagnement et le conseil des clients appartenant aussi bien au marché des particuliers que le marché de l'entreprise.

Ainsi, Les réalisations par marché durant l'année 2021 ont tourné autour de l'ancrage de cette stratégie .

Marché de la BDD – Haut de Gamme–PRO/TPE

Objectifs

- Consolider l'activité Retail des agences;
- Booster davantage l'épargne, dans la perspective d'attirer des ressources saines et stables ;
- Enrichissement de l'offre par les services digitaux ;
- Enrichir l'offre particuliers par les produits appropriés à la pandémie du COVID-19 ;
- Mise en valeur des segments HDG PRO/TPE à travers notamment :
 - ✓ La construction d'une relation privilégiée avec ces segments ;
 - ✓ Ancrer la notion de relation « client privilégié » avec cette gamme particulière, en termes d'accueil et de qualité de services ;
 - ✓ La spécialisation de conseillers clientèle au niveau des agences, en tant que chargé de clientèle HDG et PRO/TPE ;

Réalisations 2021

1. Lancement du Produit Assurance Voyage : couverture « **Assistance aux Personnes en Voyage** » **Hospitalisation COVID 19** qui assure au Bénéficiaire, la mise à disposition immédiatement d'une aide au cours de son voyage à l'étranger, lorsque celui-ci est testé positif au COVID-19, de ce fait, la Compagnie d'Assistance prend en charge les frais nécessaires d'hospitalisation, des interventions chirurgicales, ... et de même, elle prend en charge son retour en Tunisie;

Développement commercial

2. Mise sur le marché du Produit « E-Trade » permettant à l'adhérent une meilleure gestion de certaines opérations de transfert en local et à l'international. En effet, les abonnés « BH NetMobile » (particulier/professionnel) ayant obtenu l'activation du service E-Trade, ont désormais la possibilité d'accéder aux opérations suivantes :
 - Ordonner les transferts internationaux et les consulter
 - Ordonner les transferts à titre de frais de scolarité et les consulter
 - Consulter les remises documentaires import,
 - Demander et modifier les crédits documentaires import,
 - Consulter les lettres de crédits (Crédits Documentaires Export et Crédits Documentaires Import).
3. Dans un contexte de plus en plus risqué en termes de cyber criminalité, la banque a opté pour la Généralisation des Assurances relatives aux cartes BH Bank, et ce, en vue d'améliorer les garanties d'assurance des cartes suivantes : Yasmine, BH Gold Nationale et Internationale, BH Travel et BH Scolarité. Par ailleurs, la banque a opté pour l'insertion d'une offre d'assurance au niveau des cartes non couvertes par des produits d'assurance à savoir les cartes CIB, Classic National, M-dinars, Classic Internationales, BH Technologie, Cool et GO. Aussi, la garantie usage frauduleux a été élargie pour couvrir aussi bien le débit constaté sur le compte occasionné suite à un vol ou à une perte de la carte que celui consécutif à l'usage frauduleux des données de la carte;
4. Mise en place d'actions commerciales en vue d'assurer la promotion du pack Grow, et ce, en vue de recruter une nouvelle clientèle de professionnels ;
5. Conception et déploiement de nouveaux services digitaux de mobile payment et ce, afin de faciliter et répandre les services financiers en ligne auprès des utilisateurs:
 - **M Pay**, destiné aux clients particuliers désireux d'effectuer des Paiements et règlements de biens et services auprès des commerçants en Tunisie et régler certaines factures via leur smartphone ;
 - **M Pay Pro** qui est destiné aux commerçants disposant de TPE compatible avec la technologie QR Code ou à partir de l'installation de l'application BH M-PAY Pro sur Smartphone commerçant ;
6. Accompagnement du réseau pour la vulgarisation de l'offre et améliorer l'équipement clientèle en packs, cartes, services digitaux et produits de bancassurance.
7. Mise en place de deux challenges :
 - « Challenge Epargne » afin de renforcer davantage la culture d'épargne au niveau du marché Retail tout en ancrant le réflexe de collecte des ressources stables;
 - « Challenge Crédits » afin de dynamiser l'activité de la banque tout en boostant l'économie nationale ;

Développement commercial

8. Afin d'assurer un pilotage efficace de tout le dispositif commercial par marché, les travaux de finalisation du projet Business Intelligence touchent à leur fin ; A titre informatif, ce projet vise à doter tous les métiers de la banque d'un outil de pilotage de leurs activités ce qui est de nature à apporter une aide précieuse à la force de vente, afin de mieux atteindre leurs objectifs.
9. Accompagnement de la force de vente à travers la poursuite du projet « Dynamisation du Réseau, Pilotage et Animation Commerciale » ; et ce, afin de mettre en place le nouveau modèle commercial structuré par marché et par segment, accompagné par un mécanisme et des outils d'assistance de la force de vente dans leur rôle de commercial. Ce projet vise une performance commerciale de la Banque, tout en assurant une meilleure productivité de l'agence et donc de la banque.
9. Partenariat de la BH Bank avec l'agence Française de Développement l'AFD portant sur le programme **SUNREF** favorisant l'ancrage des principes de financement vert et protection de l'environnement ; Grace à ce partenariat, la banque a pu faire bénéficier la clientèle par le cycle de Webinaires organisé par l'AFD. Ce partenariat a donné lieu à plusieurs ateliers (notamment l'atelier Risque et l'atelier Marketing) impliquant les métiers de la banque et ce, en vue de créer de nouveaux produits verts.
11. La conclusion d'un Partenariat avec la société Taysir MicroFinance visant l'inclusion financière et ce en vue de :
 - vulgariser l'offre d'épargne d'une part pour les clients de cette société ;
 - Déployer des actions de formations aux clients de Taysir, constituant ainsi une occasion pour démarrer l'externalisation des services de BH Academy d'une part et pour assurer le développement des services non financiers de la Banque, ciblant les femmes d'autre part. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la démarche RSE de la Banque
12. La participation à plusieurs évènements avec l'association TAMSS « Tunisian Association for Management Social Stability » qui est une entreprise sociale qui œuvre à créer les conditions de possibilité du développement des capacités de tout demandeur d'aide, essentiellement les jeunes et les femmes notamment le Renforcement des capacités institutionnelles et des modes de management, L'Entreprenariat et l'employabilité des femmes et des jeunes... ; A cet effet, la BH Bank a accompagné l'association afin de faire partie et d'assister en tant que membre de jury de l'évènement de Piching National, suite auquel la banque aura la latitude d'accompagner les nouveaux entrepreneurs primés notamment à travers la mise à disposition de service non financiers.
12. Action commerciale de partenariat entre la société **STAFIM** et la **BH et ses filiales** (BH Assurance et BH Leasing) relative à la commercialisation de la marque OPEL, via une offre groupée et ce dans la perspective de promouvoir la commercialisation des produits de la BH Bank, notamment les crédits BH AUTO.

Développement commercial

Marché des entreprises

Objectifs

- Renforcer la relation BH/ Marché des Entreprises, sa consolidation et sa rentabilisation;
- Etoffer l'offre produits à distances et de solutions digitales à destination de cette gamme de clientèle;
- Activation de la synergie entre les Segments du marché de l'entreprise et ceux de la Banque de détail.

Réalisations

1. Accompagnement rapproché et consolidation de la relation avec le marché des entreprises, tout en les entourant de conseil et assistance personnalisés.
2. Mise en place sur le marché des solutions digitales pour une meilleure efficacité opérationnelle et ce, dans le cadre de la stratégie de transformation digitale de la Banque ;
3. L'amélioration de l'activité trade pour le marché de l'entreprise ;
4. La multiplication des partenariats avec des marchés cibles, en quête d'une offre globale et d'un service personnalisé ;
5. Œuvrer à renforcer le recouvrement des impayés du marché de l'entreprise ;
6. Amélioration du taux de renouvellement des crédits de gestion ;
7. Renforcement de la synergie entre les différentes branches d'activités, à l'effet d'en faire un vecteur de rentabilité.
8. Mise en place et déploiement du service digital E-trade en faveur du marché des entreprises, en vue de faciliter les opérations et le suivi de leur activité de commerce extérieur;
9. La mise en place de conventions d'accès à la salle de marché visant à mieux cadrer la relation client avec les activités et produits de la salle.
10. Le renforcement des ressources stables notamment des dépôts à vue et des dépôts à terme ;
11. En termes d'animation commerciale à l'adresse de ce marché, la BH Bank a entamé les actions de Pilotage et de suivi de leurs activités en termes de Dépôt, engagement, Chiffres d'affaires confié, Convention salle de marché, abonnement E-Trade,
12. Mise en place de challenges Entreprises portant sur, les dépôts, les engagements et les impayés et le E-Trade

Développement commercial

Portefeuille Clients

Le portefeuille clientèle de la Banque s'est situé à 851 318 clients à fin décembre 2021, en progression de 2,5% par rapport à fin 2020 .

Ce portefeuille est composé de 678 238 clients Grand Public, 144 923 clients HDG, 2 440 professionnels et 25 717 entreprises dont 20 835 TPE.

Portefeuille Comptes (en nombre)

Le nombre de comptes clients a évolué de 4% pour atteindre 999 294 comptes à fin 2021 contre 964 204 au 31.12.2020.

	Produit	déc-20	déc-21	var 12-2021/ 12-2020	
				en absolue	en %
Comptes clients	Comptes à vue	357 189	366 463	9 274	3%
	comptes d'épargne	602 757	628 283	25 526	4%
	Comptes à échéance	4 258	4 548	290	7%
	Total comptes	964 204	999 294	35 090	4%

Les Cartes

La généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique.

Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle: découverts autorisés, assurances contre les pertes, ...

Ainsi, et au 31 décembre 2021, les 58 mille nouvelles cartes sont partagées entre 56 650 cartes nationales et 2200 cartes internationales pour ramener le nombre des cartes en stock à 265 mille, soit un taux d'équipement de 74% au 31/12/2021 contre 72,3 % en 2020.

	Produit	déc-20	déc-21	var 12-2021/ 12-2020	
				en absolue	en %
Cartes bancaires	Cartes nationales	42 515	56 650	14 135	33%
	Cartes internationales	4 068	2 200	-1 868	-46%
	production de l'année en nombre de cartes	46 583	58 850	12 267	26%

Développement commercial

Packs

Le nombre de packs s'est amélioré de 17% en 2021 ce qui porte leur nombre à 167 002.

Produit	dec-20	dec-21	var 12-2021/ 12-2020	
Pack Access	75 151	89 892	14 741	20%
Pack Select	59 021	65 951	6930	12%
Pack Elite	4109	4650	541	13%
Pack Bledna	1125	1060	-65	-6%
Pack Senior	1186	2543	1357	114%
Pack Smart	1365	1667	302	22%
Pack Grow (TPE-PRO)	150	679	529	353%
Pack AMAD	387	560	173	45%
Total packs	142 494	167 002	24 508	17%

Produits de Bancassurance

Le développement de synergie entre la Banque et sa filiale BH Assurance, axe stratégique visant notamment l'élargissement de la base de clientèle et l'amélioration de l'offre produit, a impacté positivement les ventes des produits dont le produit Dhamen-Compte. En effet, le nombre d'adhésions à des produits de bancassurance s'est amélioré de 17%, portant le stock à 422 742 au 31.12.2021.

	Produit	déc-20	déc-21	var 12-2021/ 12-2020	
Produits bancassurance	Dhamen compte	47 562	84 058	36 496	77%
	Assurance voyage	7 397	6 669	-728	-10%
	Dhamen retraite	473	711	238	50%
	Dhamen vie	305 997	331 304	25 307	8%
	Total produits bancassurance	361 429	422 742	61 313	17%

Taux d'équipement 2020 - 2021

	déc-20	déc-21
nombre des produits en stock	1 993 728	2 110 134
nombre de clients	830 821	851 318
Taux d'équipement global	2,4	2,5

Développement commercial

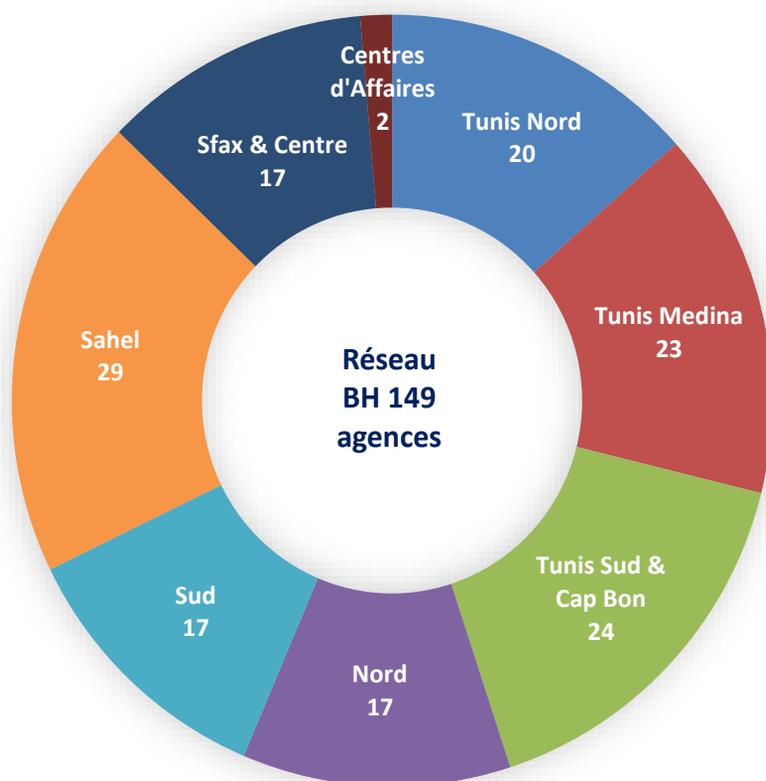
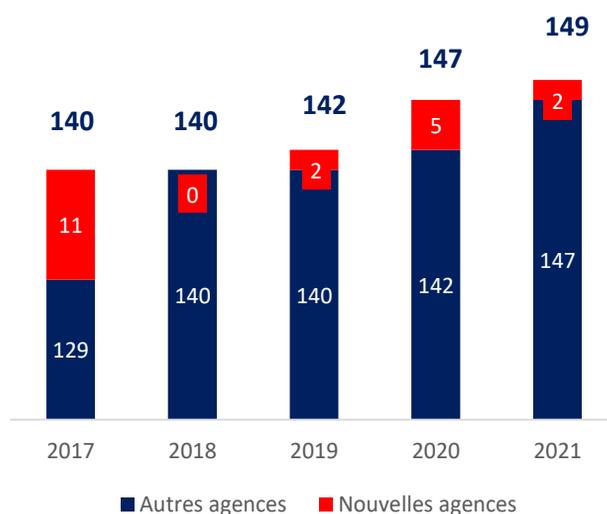
Extension et modernisation du réseau

Ouvertures d'agences

La BH Bank a poursuivi durant l'année 2021 à renforcer son réseau d'agence à l'effet de créer un maillage de proximité à l'adresse de sa clientèle effective et potentielle.

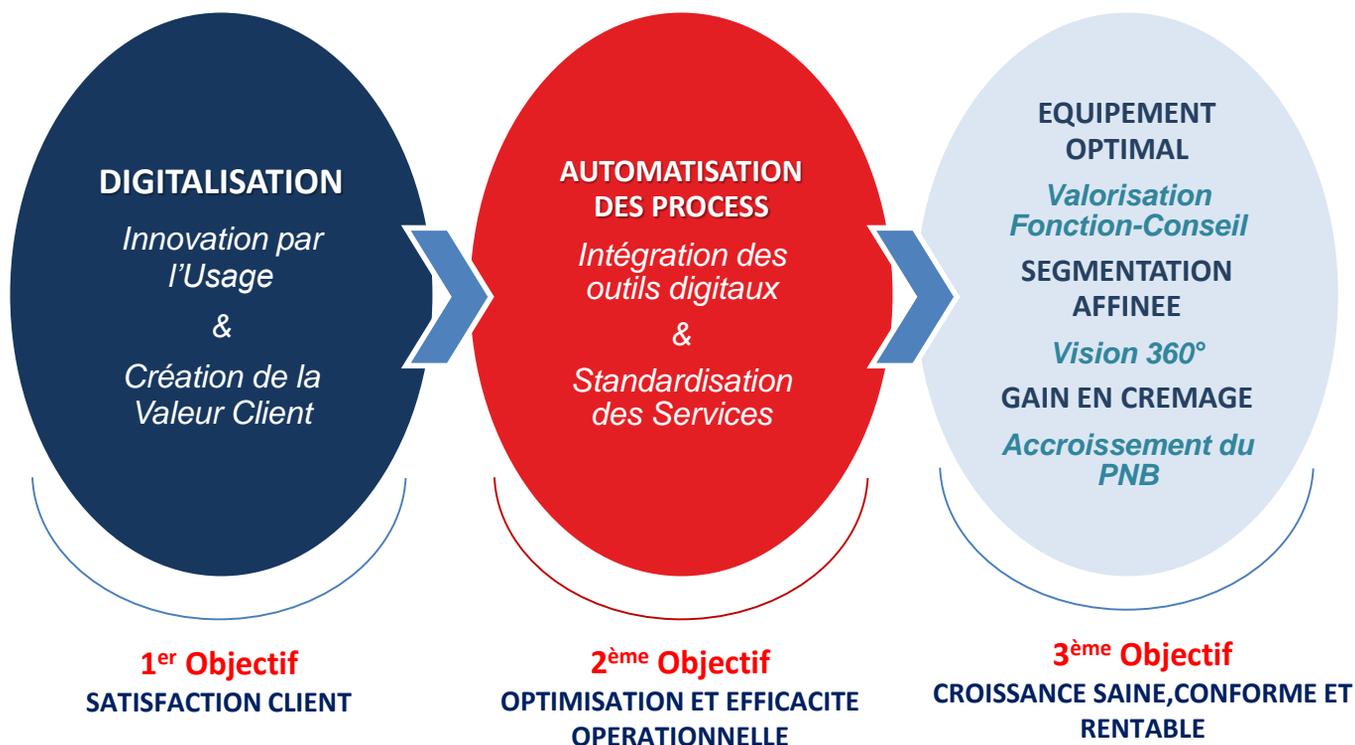
A cet effet, deux nouvelles agences ont ouvert leurs portes au cours de l'année 2021, à savoir : Marsa Abderrahmen Mami et Gabès 2.

Les agences rénovées sont au nombre de 6 avec une refonte totale en conformité avec notre nouvelle charte d'aménagement des points de vente. Ces rénovations ont nécessité la relocalisation des agences pendant les travaux afin d'assurer la continuité de service au client.



Développement commercial

Les Axes de la Stratégie Digitale de la BH Bank



Renforcement de la Notoriété & Valorisation de la Marque: Dynamiser l'inbound marketing, Prioriser le self care et compléter les services & création des partenariats

Accroissement du PNB : Augmenter le taux d'équipement et le taux d'utilisation du portefeuille client actuel par les produits digitaux

Maîtrise des Coûts : Digitaliser les parcours clients prioritaires, Digitaliser les processus internes prioritaires ...

Satisfaction Client & Valorisation de la part de marché :

Développer le conseil, l'avant et l'après vente, pour anticiper sur les réactions client via le digital : CRM, Call center, accompagnement digital.

Mettre en place une équipe Data Analytics et une gouvernance des données



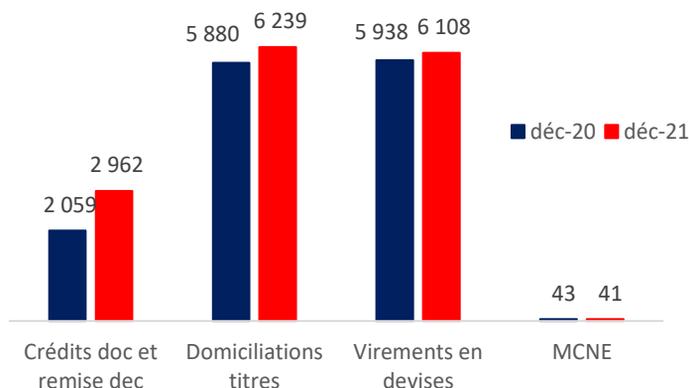
Activité à l'international

Activité à l'international

Chiffre d'affaires

Après une année difficile marquée par les répercussions négatives causé par la crise sanitaire, le commerce à l'international a connu une timide relance courant l'année 2021. En effet, le chiffre d'affaires afférent aux activités de: domiciliations, crédits documentaires et remises documentaires, ainsi que les opérations relatives aux virements en devises ont atteint respectivement 6,2 MD, 2,9 MD et 6,1 MD en 2021 avec une légère progression par rapport aux réalisations de l'année précédente.

Evolution du Chiffre d'Affaires



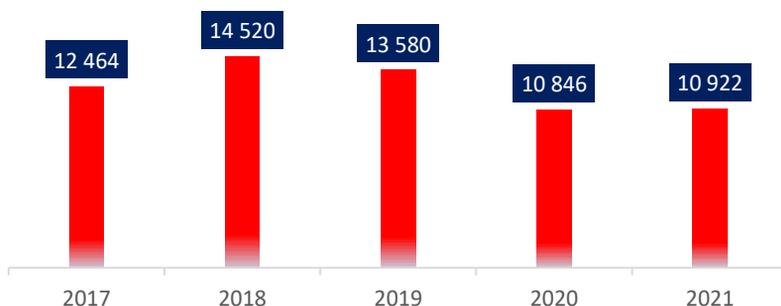
Commissions

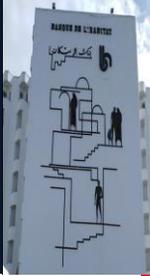
La stagnation de l'activité à l'international s'est répercutée sur les revenus de la SBE. En effet, au 31.12.2021, les commissions ont totalisé 10,9 MD soit le même niveau réalisé une année auparavant (10,8 MD).

Le pic mensuel est constaté courant le mois de juin avec un montant de 1,4 MD.

Commissions en mD	déc-20	déc-21
commissions d'engagement	4 354	4 931
commissions domiciliations titres	228	228
commissions sur virements en devises	4 413	4 439
autres commissions	1 851	1 324
TOTAL	10 846	10 922

Evolution annuelle des commissions 2017-2021





La Salle de Marchés

La Salle de marchés (SDM)

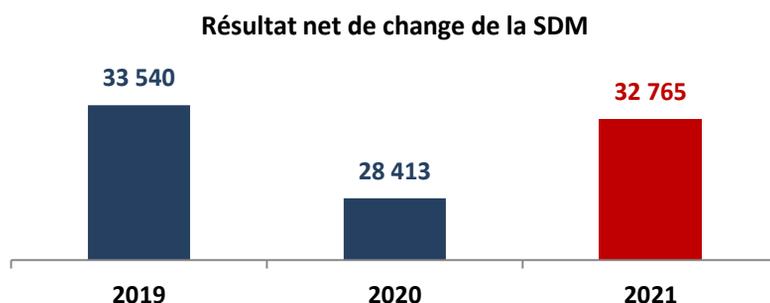
La stratégie de la SDM repose sur l'accompagnement et la fidélisation de la clientèle et la conquête de nouvelles relations avec pour objectif de couvrir leurs différents besoins (change, financement, dépôt, produits dérivés, ...), tout en se conformant aux standards avec sécurisation optimum des opérations et dans le respect des règles de conformité.

Principaux Changements

- Restructuration du Front Office de la SDM en 3 compartiments homogènes permettant efficacité opérationnelle, compétitivité commerciale, rentabilité et conformité:
 - **Compartiment change, dérivés de change et matières premières** : pour assurer une meilleure gestion saine et profitable des positions de change et de produits dérivés de la banque.
 - **Compartiment de Distribution des produits SDM « sales »**: chargé exclusivement de l'accompagnement des clients et la vente des produits de la SDM, en assurant les prestations commerciales requises et le retour de rentabilité escompté dans le cadre d'une stratégie de partenariat « gagnant gagnant » de la banque envers ses clients.
 - **Compartiment taux**: chargé de la gestion des positions de trésorerie dinar et devise et des positions titres et dérivés de taux, pour assurer profitablement les sources de financement requises sur le marché monétaire et le pilotage conforme du LCR tout au long de l'année.
- Lancement de campagne de signature des conventions SDM: il s'agit notamment de la « **convention d'accès à la SDM** » permettant l'accompagnement d'une clientèle conforme et professionnelle, et la « **Convention cadre sur instruments financiers de type ISDA** » régissant les instruments financiers à terme (change à terme, SWAP, Options etc..) et permettant de préserver aussi bien les intérêts de la banque que ceux de ses clients.

Activité Change

Au titre de l'année 2021, l'activité de la Salle des Marchés a généré un Résultat Net de change de 32,8 MD contre 28,4 MD en 2020, enregistrant ainsi une évolution de 15.5%, et confirmant la détermination de la banque pour se positionner parmi les leaders de marché en dépit des aléas du marché et la de persistance de la crise .



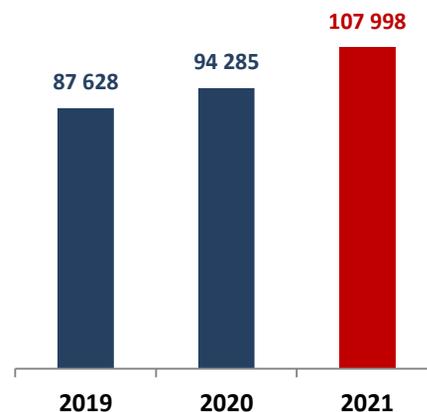
Activité SVT

Le gain sur portefeuille titre provenant principalement de l'activité SVT continue une tendance haussière soutenue, en harmonie avec l'évolution du portefeuille des titres publics.

Ceci a permis à la banque à la fois de:

- Disposer en permanence du niveau requis et standard d'Actifs Liquides de Haute Qualité pour le respect continu du ratio « LCR »
- De générer la contribution requise du portefeuille titre dans le PNB de la banque dans le cadre de sa politique de diversification du risque et des sources de revenus.
- De disposer de suffisamment de collatéraux éligibles pour ses opérations de refinancements et de pensions livrées moins onéreux.
- De répondre au besoin commercial de ses clients en quête de placements dans des titres publics à bon rapport rendement/risque.

Gain PF-Titres



Activité marché monétaire (devises et dinars)

- La BH Bank a su maîtriser les coûts des ressources grâce à la synergie des produits et structures de la SDM et grâce à la complémentarité entre la SDM et les différents marchés du pôle commercial.
- La BH Bank a réussi le respect total du LCR durant l'année à travers l'optimisation de la gestion des collatéraux et des engagements de la SDM dans le cadre du marché monétaire.
- Les charges nettes d'intérêt sous forme de report déport sur opérations de change à terme et swap se sont atténuées de 31.1 MD passant de 40,5 MD en déc 2020 à 9,4 MD en déc 2021. Cette amélioration est la résultante de 3 facteurs principaux:
 - La baisse de la pression sur la liquidité en dinar nécessitant moins de recours aux opérations de Swap en 2021.
 - La stabilité du dinar sur le marché de change, nécessitant moins de demandes de couverture à terme par les clients actifs en la matière.
 - La synergie et l'efficacité des dealers de la SDM en matière de gestion et de négociation dans le cadre de leur intervention sur le marché monétaire.
- L'amélioration de la situation de liquidité en dinar et la baisse du besoin de trésorerie courant l'année 2021 ont impacté positivement les charges payées sur les opérations de marché monétaire dinar ayant baissé de 34,1 MD entre dec 2020 et dec 2021.

En MD	déc-21	déc-20	Var	12-2021/12-2020
Report-Deport (différentiel d'intérêt) sur change à terme et swaps	-9,4	-40,5	-31,1	-77%
Int/Prêt et Emp Interb.Devises	-8,6	-9,7	-1,1	-11%
Coût-/Refinancement-BCT	-44,3	-62,3	-18,0	-29%
Int/Prêt et Emp Interbancaire TND	-33,5	-49,6	-16,1	-32%



Activités monétique

Activité monétique

Nos cartes

Pour la Banque, la généralisation des cartes bancaires sur tous les comptes éligibles constitue un axe de développement stratégique visant la transformation des transactions fiduciaires en paiement électronique. Ainsi, et en 2021, le taux d'équipement a atteint 87% identique à celui réalisé en 2020 et contre 84% en 2019.

Les 274 868 cartes sont réparties en cartes classiques, cartes électronique et cartes Gold. Plusieurs avantages et services sont adossés aux cartes en rapport avec les profils et les besoins de la clientèle: découverts autorisés, assurances contre les pertes, ...

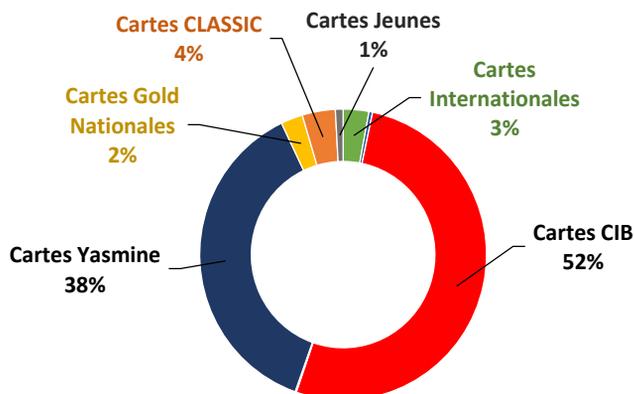
Les packs BH, soit au nombre de 167000, sont tous équipés de cartes

Les porteurs de cartes BH ont réalisé 2,6 milliard de transactions de paiement en progression de 28% en nombre et 29% en montant tandis que leurs retraits sur les guichets automatiques de la BH et des autres banques ont progressé de 6% en nombre et de 8% en montant (7,3 milliard de transactions).

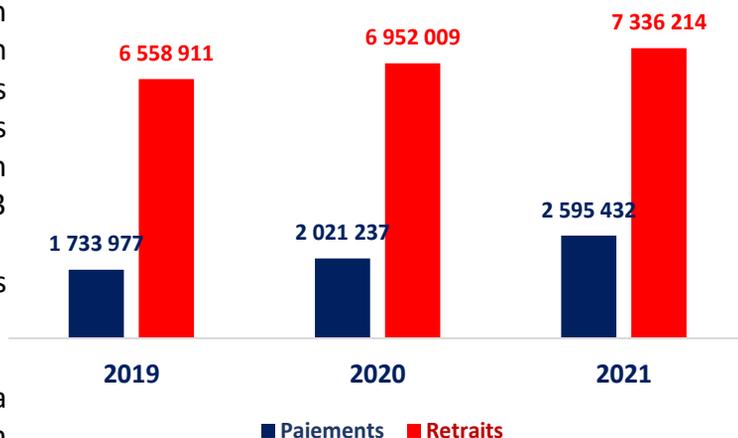
De 2019 à 2021, les paiements par cartes ont progressé de 49,5%.

Globalement, l'activité de nos cartes a progressé de 11% en nombre et 10% en montant réalisant 1.818 MD pour 9,9milliard de transactions.

STRUCTURE DES CARTES EN 2021



Evolution du volume transactionnel des cartes
BH Bank



Activité monétique

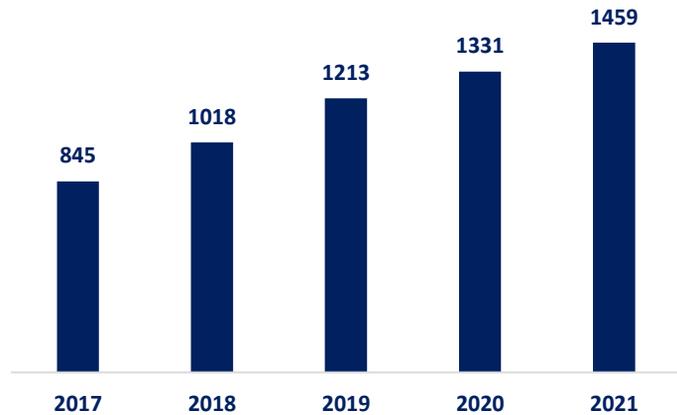
Nos Guichets (GAB's)

Notre réseau de GABs, constitué de 181 unités, a permis la réalisation de 6,3 milliard de transactions pour un chiffre d'affaires de 1459 MD en progression de 6,1% en nombre et 9,6% en montant.

La moyenne transactionnelle mensuelle est de 2879 opérations contre 2680 en 2020 soit en progression de 7,4%.

Les commissions perçues sur les porteurs de cartes des autres banques (locales et étrangères) ont totalisé 3,2 MD.

Evolution du Volume Opérateur (en MD) des GABs BH



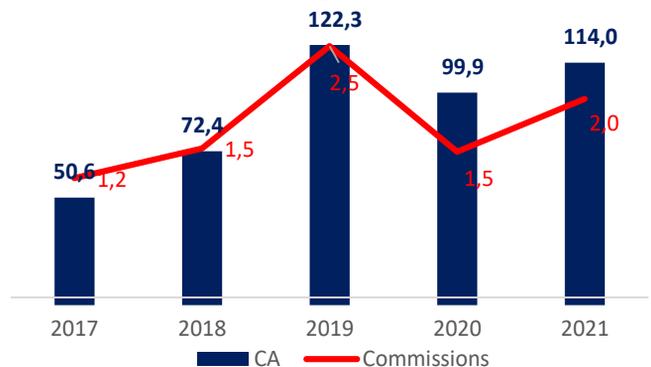
Nos terminaux de paiements (TPE)

En progression de 14%, le nombre des commerçants affiliés est de 756 dont 554 commerçants actifs soit un taux d'activité de 73%.

L'ensemble de ces commerçants est équipé de 1430 terminal de paiement (TPE) en progression de 11%.

L'activité des commerçants s'est améliorée de 18% en nombre et 14% en montant enregistrant un chiffre d'affaires de 114 MD et 2 MD de commissions perçues ce qui dénote de l'amélioration de l'utilisation domestique d'ailleurs recherchée.

Evolution des commissions et du chiffre d'affaires pour les TPE





Activités et Résultats

Indicateurs d'activité et d'exploitation

INDICATEURS D'ACTIVITE	31/12/2020	31/12/2021	Variation	
			12-2021 /12-2020	
TOTAL ACTIFS	12 243,4	12 405,2	161,8	1,3%
RESSOURCES CLIENTELE	7 234,5	7 782,2	547,7	7,6%
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	1 735,6	1 723,6	-12,0	-0,7%
CREDITS A LA CLIENTELE	9 831,5	9 817,9	-13,6	-0,1%
dont crédits / ress. Spéciales	549,7	588,3	38,6	7,0%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 054,6	1 161,4	106,9	10,1%
PORTEFEUILE-TITRES COMMERCIAL	82,3	115,6	33,2	40,4%
PORTEFEUILE D'INVESTISSEMENT	1 584,2	1 689,4	105,2	6,6%
INDICATEURS D'EXPLOITATION	31/12/2020	31/12/2021	Variation	
			12-2021 /12-2020	
CHIFFRE D'AFFAIRES	1130,6	1073,1	-57,5	-5,1%
MARGE D'INTERETS	290,4	324,3	33,9	11,7%
COMMISSIONS NETTES	93,6	104,2	10,6	11,3%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	122,8	141,0	18,3	14,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	506,8	569,5	62,7	12,4%
FRAIS GENERAUX	177,4	207,9	30,4	17,1%
FRAIS DE PERSONNEL	124,6	150,3	25,7	20,6%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	52,8	57,6	4,7	9,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	336,9	370,3	33,4	9,9%
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	178,6	122,8	-55,8	-31,2%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	17,8	15,6	-2,2	-12,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	140,4	231,8	91,4	65,1%
RESULTAT NET	72,9	134,7	61,8	84,7%

Ratios d'exploitation et de rentabilité

RATIOS DE RENTABILITE	31/12/2020	31/12/2021
BENEFICE NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)	6,92%	11,60%
BENEFICE NET / TOTAL ACTIF (ROA)	0,60%	1,09%
PNB / TOTAL BILAN	4,14%	4,59%
PNB / C.A	44,83%	53,07%
PNB / TOTAL CREDITS NETS	5,15%	5,80%
Résultat net / PNB	14,39%	23,66%
RATIOS D'EXPLOITATION		
COMMISSIONS PERÇUES / FRAIS DE PERSONNEL	81,66%	75,67%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	38,53%	39,24%
COMMISSIONS NETTES/ P.N.B	18,47%	18,29%
FRAIS DE PERSONNEL / PNB	24,59%	26,39%
RATIOS REGLEMENTAIRES		
CNR	1,52%	1,11%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif / PNB	33,86%	22,16%
RATIOS REGLEMENTAIRES		
LCR	107,90%	123,50%
LTD	120,60%	115,93%
RATIO DE SOLVABILITE GLOBALE	11,80%	14,05%
TIER1	9,50%	10,78%

Ressources

Dépôts de la clientèle

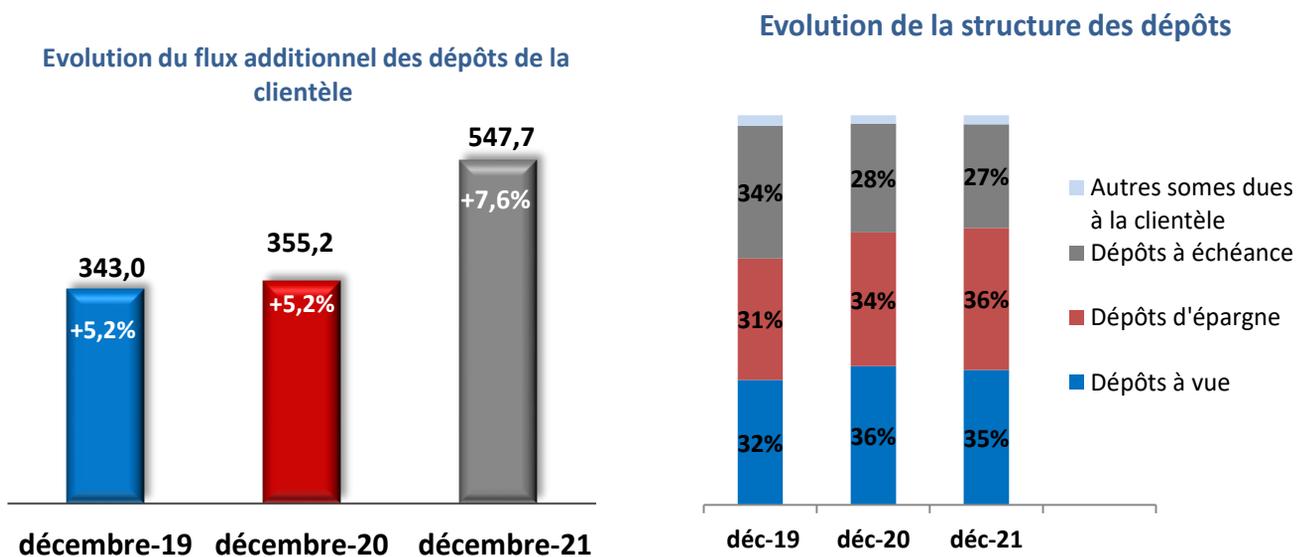
Avec un total 7782 MD au 31.12.2021 , **les ressources clientèle** ont progressé de 7,6% (+548 MD) contre 5,2% (+355,2 MD) une année auparavant.

Les **dépôts à vue** totalisent un encours de 2696 MD grâce à un flux additionnel de 119 MD ou +4,6% (contre +372,8 MD à fin décembre 2020).

En termes de positionnement sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 10,1%. La banque se situe au 5^{ème} rang en termes d'encours et au 4^{ème} rang en termes de flux additionnel de l'année.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			Δ	en %
DEPOTS A VUE	2 576	2 696	119	4,6%
DEPOTS D'EPARGNE	2 480	2 839	359	14,5%
PLACEMENTS	2 023	2 069	47	2,3%
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	156	179	23	14,8%
RESSOURCES DE LA CLIENTELE	7 234	7 782	548	7,6%

La structure des dépôts s'est améliorée au profit des dépôts d'épargne qui gagnent 2 points.



Ressources

Dépôts d'épargne

Avec un total 2839 MD au 31.12.2021, **les dépôts d'épargne** ont progressé de 14,5% (+359 MD) contre 15,4% (+331,8 MD) une année auparavant .

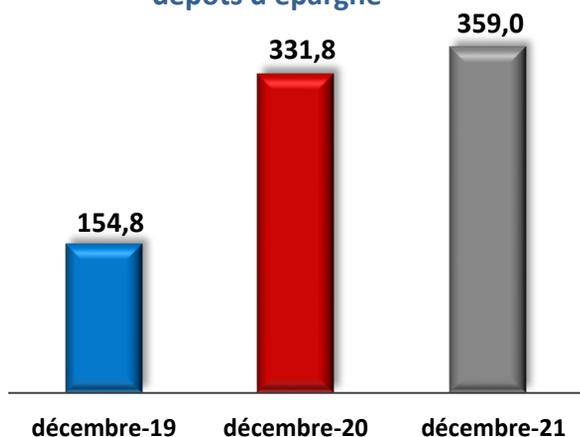
Les **dépôts d'épargne libre** se distinguent toujours des autres formes d'épargne drainant une collecte additionnelle de 275 MD contre 199 MD en 2020.

l'épargne logement pour sa part, a enregistré un flux additionnel de 44 MD contre 90 MD à fin 2020; soit une contribution de 12,3% dans l'effort de collecte de l'épargne de l'année.

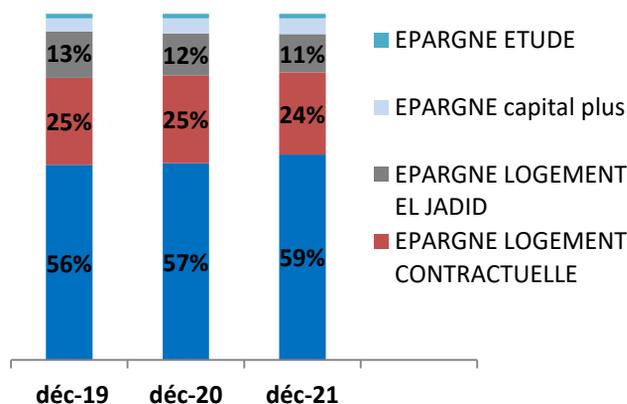
En termes de positionnement sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 11,8%. La banque se situe au 4^{ème} rang en termes d'encours et au 1^{er} rang en termes de flux additionnel de l'année.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020 Δ	en %
DEPOTS D'EPARGNE	2 480	2 839	359	14,5%
EPARGNE LIBRE	1 411	1 686	275	19,5%
EPARGNE LOGEMENT CONTRACTUEL	628	672	44	7,0%
EPARGNE LOGEMENT EL JADID	301	315	14	4,5%
EPARGNE CAPITAL PLUS	108	130	22	20,3%
EPARGNE ETUDE	32	36	4	13,5%

Evolution du flux additionnel des dépôts d'épargne



Evolution de la structure de l'épargne



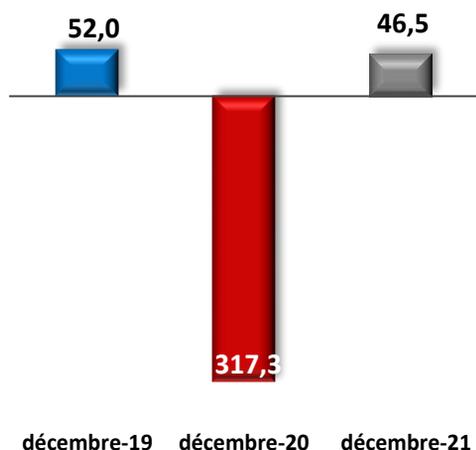
Ressources

Dépôts à échéance

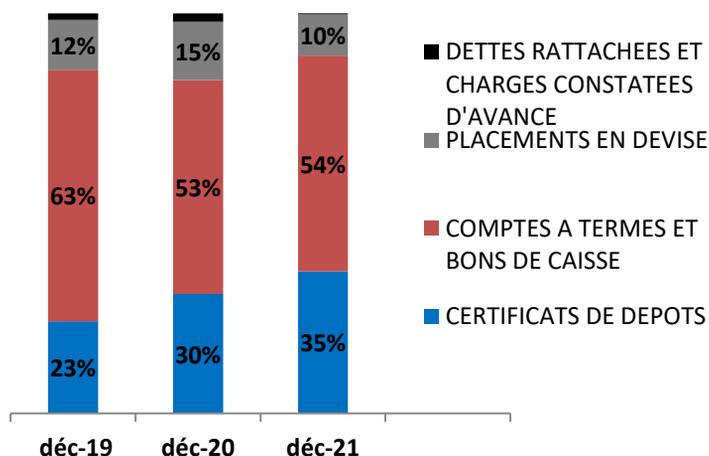
Avec un total 2069 MD au 31.12.2021, **les dépôts à échéance** ont progressé de 47 MD (2,3%) contre -317,3 MD (-13,6%) une année auparavant. Cette augmentation est partagée entre comptes à terme (+57 MD) et certificats de dépôts (+130 MD). Toutefois, les placements en devises et les bons de caisse ont baissé de respectivement de 81 MD et 23 MD

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 / 12-2020	
			Δ	en %
PLACEMENTS	2 023	2 069	47	2,3%
COMPTES A TERME	949	1 006	57	6,0%
B.DE CAISSE	132	110	-23	-17,2%
PLACEMENTS EN DEVISES	295	214	-81	-27,4%
CERTIFICATS DE DEPOTS	605	735	130	21,5%
DETTES RATTACHEES	6	10	4	67,3%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-9	-28	-20	226,2%

Evolution du flux additionnel des placements



Evolution de la structure des placements



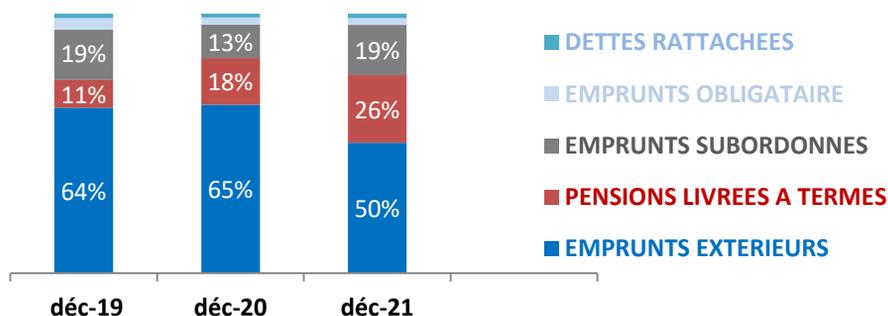
Ressources

Emprunts

L'encours des ressources d'emprunts a atteint 1072 MD en baisse de 58 MD (-5,1%) due principalement à la baisse des ressources d'emprunts BAD et BEI qui ont diminué respectivement de 100 MD et 59 MD. Les pensions livrées à terme et les emprunts subordonnés ont enregistré respectivement une hausse de 33 MD et 83 MD.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			Δ	en %
EMPRUNTS	1 130	1 072	-58	-5,1%
EMPRUNTS EXTERIEURS	733	566	-168	-22,9%
EMPRUNTS SUBORDONNES	146	229	83	57,2%
EMPRUNTS OBLIGATAIRE	31	23	-8	-25,1%
PENSIONS LIVREES A TERMES	203	236	33	16,3%
DETTES RATTACHEES	0	0	0	-100,0%

Evolution de la structure des Emprunts



Ressources Spéciales

Comparé à fin 2020, les ressources spéciales ont augmenté de 46 MD (dont 32 MD revenant aux ressources FOPROLOS), pour se situer à 652 MD contre une amélioration de 63,9 MD à fin 2020.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			Δ	en %
RESSOURCES SPECIALES	606	652	46	7,6%
F.O.P.R.O.L.O.S	390	422	32	8,2%
PROJETS SPECIAUX	215	230	15	7,0%

Emplois

Crédits à la clientèle

Totalisant 11 362 MD au 31.12.2021, les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 0,9% (+97,7 MD) contre +3,4% (+367,5 MD) une année auparavant.

Les crédits sur ressources spéciales pour leur part ont enregistré une amélioration de 38,6 MD soit +7 %, dont 36,9 MD revenant au fonds FOPROLOS.

La BH Bank se positionne au 3ème rang des banques cotées et accapare 13% du total des crédits nets à la clientèle.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	764,3	814,7	50,4	6,6%
CREDITS PERSONNELS	1 343,3	1 357,6	14,3	1,1%
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS dont :	4 744,7	4 797,3	52,6	1,1%
CREDITS DE GESTION	2 995,5	3 053,9	58,4	2,0%
CREDITS D'INVESTISSEMENT	1 767,6	1 764,2	-3,4	-0,2%
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	1 418,2	1 230,8	-187,4	-13,2%
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 320,0	1 324,3	4,2	0,3%
Sous total 1	9 590,5	9 524,7	-65,8	-0,7%
Sous Total 2 (impayés et contentieux)	1 124,2	1 249,1	125,0	11,1%
TOTAL CREDITS SUR RESSOURCES PROPRES (1) + (2)	10 714,6	10 773,8	59,2	0,6%
TOTAL CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	549,7	588,3	38,6	7,0%
CREANCES BRUTES SUR LA CLIETELE	11 264,3	11 362,0	97,7	0,9%

Emplois

Evolution des engagements

en MTND	déc-20		déc-21		Variation	
	Engagement	Part en %	Engagement	Part en %	Engagement	Part en %
Professionnels	8 818	72,4%	9 152	72,7%	334	3,8%
Services	3 580	29,4%	3 879	30,8%	299	8,3%
Industrie	2 353	19,3%	2 518	20,0%	165	7,0%
Prom. Immobilière	1 784	14,6%	1 666	13,2%	-118	-6,6%
BTP	597	4,9%	566	4,5%	-31	-5,2%
Tourisme	405	3,3%	415	3,3%	10	2,5%
Agriculture	99	0,8%	108	0,9%	9	8,7%
Particuliers	3 360	27,6%	3 430	27,3%	70	2,1%
Habitat	1 830	15,0%	1 871	14,9%	41	2,3%
Consommation	1 530	12,6%	1 559	12,4%	29	1,9%
Total général	12 178	100,0%	12 582	100,0%	404	3,3%

Une progression des engagements de (+3,3%) pour se situer à 12 582 MD avec un accroissement des crédits aux entreprises de (+3,8%) et des crédits aux particuliers (+2,1%).

Les crédits aux professionnels représentent 72,7% des engagements. Ils sont orientés principalement vers le secteur des Services (30,8%), de l'Industrie (20%) et de la promotion immobilière (13,2%). Les engagements sur le secteur touristique ne représentent que 3,3%.

Les crédits aux particuliers représentent 27,3% du total engagements.

Emplois –Qualité de l'actif

Evolution des créances classées Déc.2020 – Déc.2021

Classe de Risque	déc-20		déc-21	
	Engagement	Part en %	Engagement	Part en %
Créances Courantes	10 314	84,7%	10 583	84,1%
C0	9 537	78,3%	9 844	78,2%
C1	777	6,4%	739	5,9%
Créances Classées	1 864	15,3%	1 999	15,9%
C2	115	0,9%	130	1,0%
C3	196	1,6%	103	0,8%
C4	810	6,7%	912	7,3%
C5	742	6,1%	853	6,8%
Total	12 178	100,0%	12 582	100,0%

Une part des créances classées de 15,9% à fin Décembre 2021, en augmentation de 0,6 points de pourcentage par rapport à Décembre 2020

Créances classées par catégorie et par secteur d'activité

en MTND	déc-20		déc-21		Variation	
	Créances Classées	Part en %	Créances Classées	Part en %	Engagement	Part en %
Professionnels	1 594	18,1%	1 723	18,8%	129	8,1%
Tourisme	258	63,7%	264	63,4%	5	2,0%
BTP	344	19,3%	433	26,0%	89	26,0%
P. Immob.	106	17,7%	107	19,0%	2	1,6%
Agriculture	341	14,5%	369	14,7%	28	8,4%
Industrie	534	14,9%	535	13,8%	1	0,1%
Services	11	11,2%	14	13,1%	3	26,5%
Particuliers	270	8,0%	276	8,1%	6	2,4%
Consommat.	128	8,4%	138	8,9%	10	8,2%
Habitat	142	7,8%	138	7,4%	-4	-2,9%
Total	1 864	15,3%	1 999	15,9%	135	7,2%

Une part des créances classées sur les crédits destinés aux professionnels de 18,8% en hausse de 0,7 points de pourcentage par rapport à Décembre 2020. A noter que le secteur touristique affiche le taux des NPLs le plus important (63,4%) et à un degré moindre de la Promotion immobilière (26,0%) et de la BTP (19,0%).

Une part des créances classées sur les particuliers de 8,1% en hausse de 0,1 points de pourcentage par rapport à Décembre 2020.

Emplois

Couverture des créances classées - Décembre 2021

en MTND	Provisions à fin 2020	Dotation 2021	Reprises 2021	Reprises/cessions 2021	Provisions à fin 2021
Provisions/Créances	1 120,9	195,9	87,5	32,6	1 196,8
Provisions art 10	787,2	149,4	69,2	26,4	841,0
Provisions additionnelles	225,3	36,5	8,4	6,2	247,3
Provisions collectives	108,4	10,0	9,9	0,0	108,5
Agios réservés	300,7				336,2
Taux de couverture	70,5%				71,3%

Un taux de couverture des créances classées de 71.3% contre 70.5% en 2020.

➤ Provisions individuelles

Une dotation aux provisions individuelles brute de 149,4 MD au titre de l'exercice 2021.

Une reprise de provisions individuelles de 95,6 MD dont 26,4 MD suite à la cession d'une enveloppe de créances (49.9 MD) à la société de recouvrement.

➤ Provisions additionnelles

Une dotation aux provisions additionnelles (décote de garanties) de 36,5 MD.

Une reprise des provisions additionnelles de 14,5 MD suite aux déclassement des relations, la baisse des engagements et à la cession d'une enveloppe de créances.

➤ Provisions collectives

Une quasi-stagnation de l'encours des provisions collectives (108,5 MD inférieur à 1% des créances classées 0 et 1) provenant de :

- Une dotation de 10 MD sur les créances classées 0 et 1.
- Une reprise de 9,9 MD sur les créances de Carthage Cement.

Emplois

Evolution des Ratios Prudentiels

Ratios Prudentiels	2017	2018	2019	2020	2021
NPL	13,00%	11,40%	12,50%	15,3%	15,9%
Ratio de couverture	77,60%	77,80%	76,40%	70,5%	71,3%
Ratio de solvabilité globale	10,94%	10,66%	11,14%	11,8%	14,1%
TIER 1	7,86%	7,74%	8,49%	9,5%	10,8%

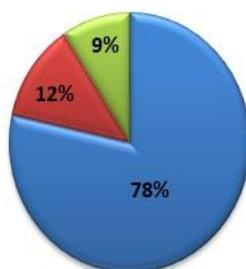
Le Ratio de Solvabilité a renoué depuis 2015 avec la conformité réglementaire et se situe à 14,05% (compte tenu de la distribution de dividendes).

Respect des normes de division et de couverture des risques

- **Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 5% des FPN : Pas de dépassement**
- **Bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 15% des FPN : Pas de dépassement**
- **Mêmes bénéficiaires dont les risques encourus dépassent 25% des FPN : Pas de dépassement**
- **Parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 : Pas de dépassement**
- **La répartition des risques encourus sur les parties liées à fin 2021 est comme suit :**

- Risques encourus sur les Entreprises Publiques est de 274,6 MDT.
- Risques encourus sur les Filiales et Participations est de 43,4 MDT.
- Risques encourus sur les Administrateurs et Actionnaires est de 32,1 MDT

Risques Encourus sur les Parties Liées



■ Entreprises publiques ■ Filiales et Participations ■ Administrateurs et Actionnaires

Emplois

Portefeuille Titres

Le portefeuille titres de la Banque a clôturé l'année 2021 avec un volume global de 1805 MD, enregistrant une augmentation de 138,4 MD (+8,3%) comparativement à fin 2020.

Cette augmentation est l'effet conjugué d'un flux d'investissement pour une valeur de 105,2 MD et d'un flux de placements de 33,2 MD.

la BH Bank détient 10,2 % du total de l'encours portefeuille-titres des banques cotées. Elle se positionne au 5^{ème} rang en termes d'encours et à la 7^{ème} place en termes du flux additionnel de l'année.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			Δ	en %
Portefeuille titres d'investissement	1 584 244	1 689 435	105 191	6,64%
dont				
BTA	1 170 830	1 248 554	77 724	6,64%
Fonds à capital risque	269 624	281 702	12 078	4,48%
Portefeuille titres commercial	82 345	115 588	33 243	40,37%
dont				
BTA (titres de placement)	63 006	33 664	-29 342	-46,57%
Total Portefeuille titres	1 666 589	1 805 023	138 434	8,31%

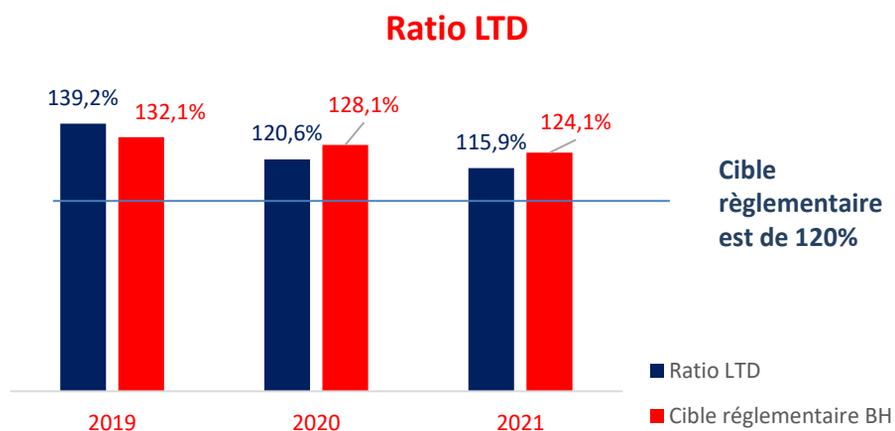
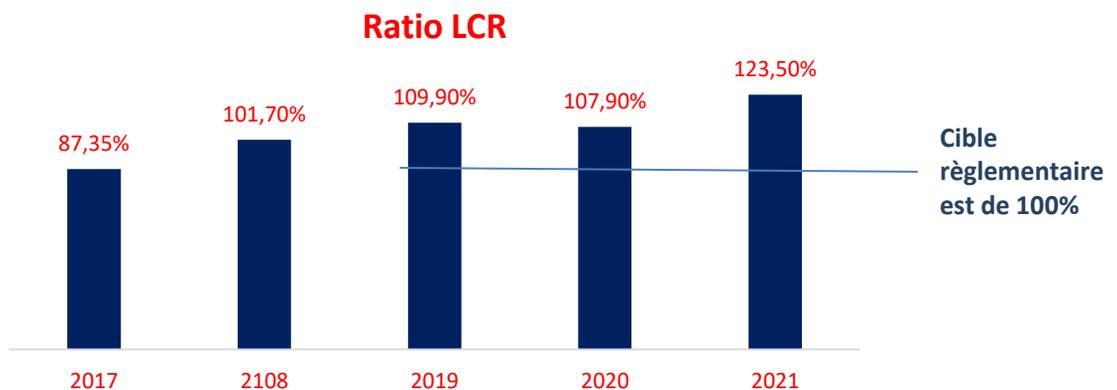
Situation de Trésorerie et de liquidité

Déficit de la trésorerie



Le déficit journalier moyen est de 1158 MD au cours de l'année 2021 contre 1435 MD au cours de l'année 2020.

Ratios de liquidité règlementaires



Résultat

Produit Net Bancaire

En terme de Revenus, l'ensemble des activités de la Banque se sont soldées par un **Produit Net Bancaire** s'élevant à 569,5 MD, en progression de 12,4 % (+62,7 MD) par rapport à fin 2020.

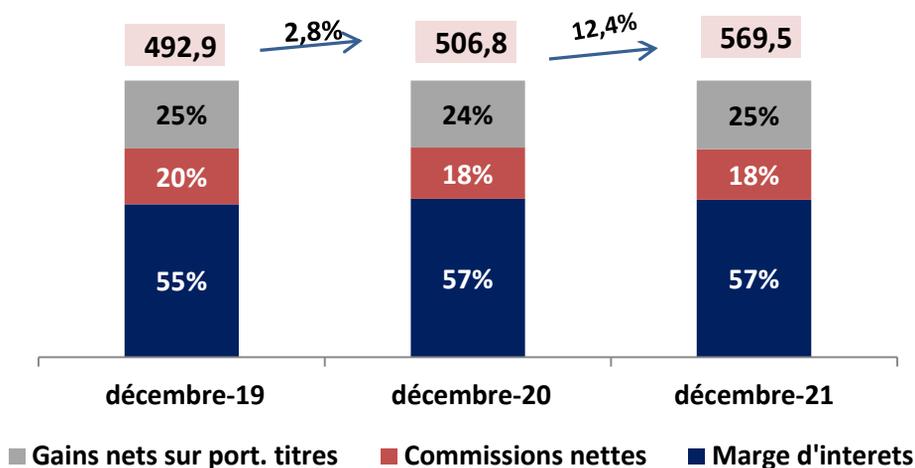
Le rendement des crédits s'est situé à 7,42% contre 8,10% à fin 2020. Quant au coût des dépôts, il s'est élevé à 4,28% contre 5,27% en 2020.

Le spread en taux s'est amélioré à 3,14% au 31.12.2021 contre 2,84% une année auparavant et ce, malgré la baisse du TMM moyen de 0,62 points.

En termes de positionnement sur le marché des banques cotées, la part de marché de la BH Bank est de 10,5%. La banque se situe au 4^{ème} rang en termes d'encours et au 3^{ème} rang en termes de flux additionnel de l'année.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			Δ	en %
MARGE D'INTERETS	290,4	324,3	33,9	11,7%
COMMISSIONS NETTES	93,6	104,2	10,6	11,3%
GAINS NETS SUR PORTEFEUILLE TITRES	122,8	141,0	18,3	14,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	506,8	569,5	62,7	12,4%

Evolution de la structure du PNB



Résultat

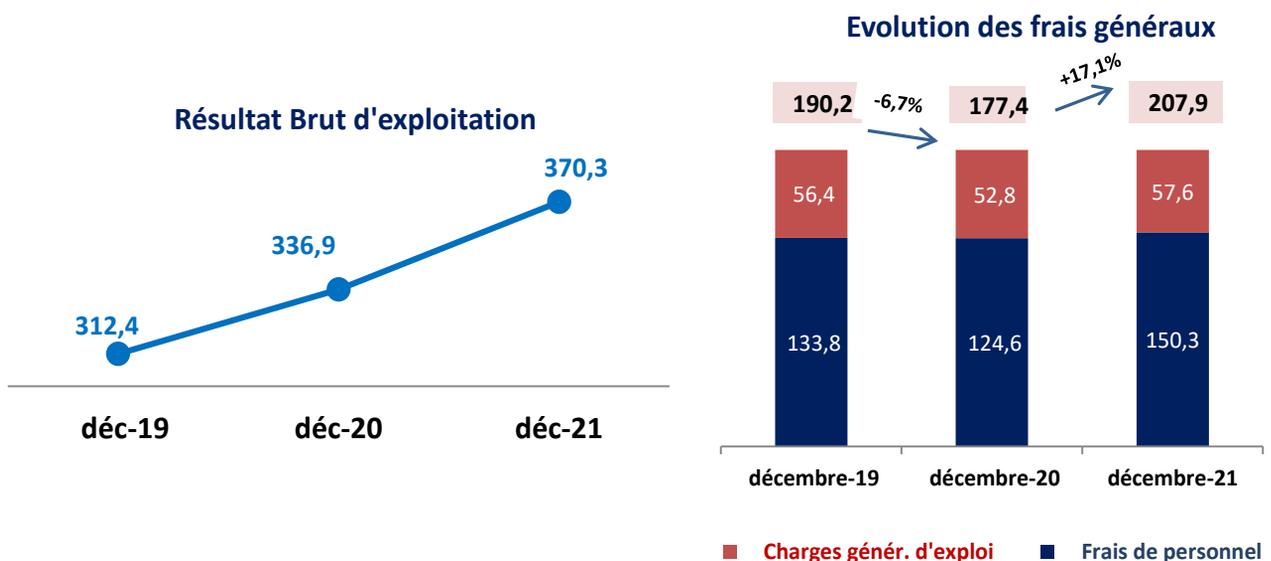
Frais généraux

Totalisant 207,9 MD à fin décembre 2021, les **frais généraux** ont connu une augmentation de 30,4 MD (ou +17,1%) par rapport la même période de 2020 provenant pratiquement de la hausse de la masse salariale (+25,7 MD) suite aux augmentations conventionnelles et une augmentation observée au niveau des charges générales d'exploitation de 4,7 MD.

Résultat Brut d'Exploitation

Grâce à l'évolution du PNB, le RBE a progressé de 33,4 MD ou 9,9% pour atteindre 370,3 MD.

	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			Δ	en %
PRODUIT NET BANCAIRE	506,8	569,5	62,7	12,4%
FRAIS GENERAUX	177,4	207,9	30,4	17,1%
FRAIS DE PERSONNEL	124,6	150,3	25,7	20,6%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	52,8	57,6	4,7	9,0%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7,5	8,6	1,1	14,7%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	336,9	370,3	33,4	9,9%



Résultat

Dotations aux provisions

MTND	31/12/2020	31/12/2021	12-2021 /12-2020	
			en absolue	en relatif
Dotations nettes aux provisions sur créances HB & passif	171,6	126,2	-45,4	-26,4%
Dotations nettes aux provisions sur créances portefeuille d'investissement	7,0	3,4	-3,7	-52,1%
Dotations nettes aux provisions	178,6	129,6	-49,0	-27,5%

Résultat d'exploitation

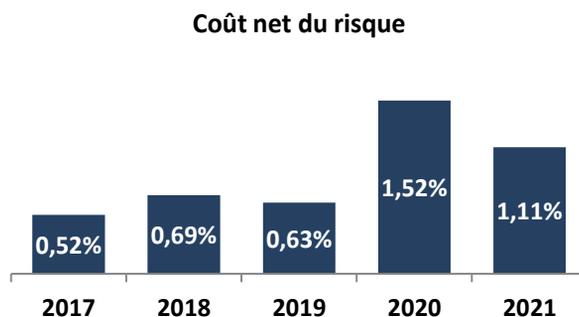
La baisse observée au niveau des dotations aux provisions pour l'exercice 2021 par rapport à l'année 2020, a impacté positivement le résultat d'exploitation qui atteint un niveau de 231,8 MD soit le meilleur résultat durant les 5 dernières années.



Coût Net du Risque

Le coût de risque de la banque (mesuré par le rapport entre les dotations nettes aux provisions et les crédits bruts à la clientèle) a diminué de 0,41% pour se situer à 1,11% à fin 2021.

Cette baisse résulte essentiellement de la diminution des dotations aux provisions sur la clientèle de 26,4%.



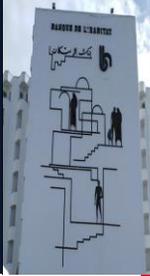
Résultat Net

La Banque a clôturé l'année 2021 avec un Résultat Net de 134,7 MD contre 72,9 MD à fin 2020 soit un taux d'accroissement de 84,7%.

Ce résultat tient compte de la contribution de la banque au don national 2021 de 18 MD.

Le résultat consolidé est pour la 1^{ère} fois supérieur au résultat de la BH BANK se situant à 137,9 MD.





Rétrospectives 2017 - 2021

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

Indicateurs d'activité	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 12-20 / 12-21	TCAM 17-21
Total Bilan	9 988,0	11 911,9	12 207,6	12 243,4	12 405,2	1,3%	5,8%
Crédits Nets à la clientèle	7 703,8	9 130,3	9 647,3	9 831,5	9 817,9	-0,1%	6,5%
Portefeuille Titres	1 564,3	1 577,6	1 627,0	1 666,6	1 805,0	8,3%	3,7%
Ressources Clientèle	5 941,2	6 536,4	6 879,3	7 234,5	7 782,2	7,6%	7,0%
Emprunts & Ressources spéciales	1 117,0	1 406,7	1 571,9	1 735,6	1 723,6	-0,7%	11,9%
Capitaux Propres	759,0	867,3	981,1	1 054,6	1 161,4	10,1%	11,3%

Indicateurs d'exploitation	2017	2018	2019	2020	2021	Δ 12-20 / 12-21	TCAM 17-21
Marge d'intérêts	185,3	216,8	272,8	290,4	324,3	11,7%	15,2%
Commissions nettes	79,1	90,7	99,0	93,6	104,2	11,3%	7,4%
Gains nets sur portefeuille-titres	123,0	148,3	121,2	122,8	141,0	14,9%	4,6%
Produit Net Bancaire	387,4	455,7	492,9	506,8	569,5	12,4%	10,2%
Frais de personnel	124,4	125,3	133,8	124,6	150,3	20,6%	5,3%
Charges générales d'exploitation	30,0	51,5	56,4	52,8	57,6	9,0%	20,9%
Résultat Brut d'exploitation	232,9	278,9	312,4	336,9	370,3	9,9%	12,4%
Dotations nettes aux provisions	57,1	76,6	80,1	178,6	122,8	-31,2%	32,6%
Résultat d'exploitation	175,6	203,5	218,5	140,4	231,8	65,1%	13,1%
Résultat Net	115,5	136,3	141,6	72,9	134,7	84,7%	14,5%

Indicateurs & Ratios sur 5 ans

Ratios de rentabilité	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
ROE	15,22%	15,72%	14,44%	6,92%	11,60%
ROA	1,16%	1,14%	1,16%	0,60%	1,09%
PNB / Total crédits bruts	4,41%	4,43%	4,50%	4,50%	5,01%
PNB / Total bilan	3,88%	3,83%	4,04%	4,14%	4,59%
Résultat Net / PNB	29,82%	29,91%	28,73%	14,39%	23,66%

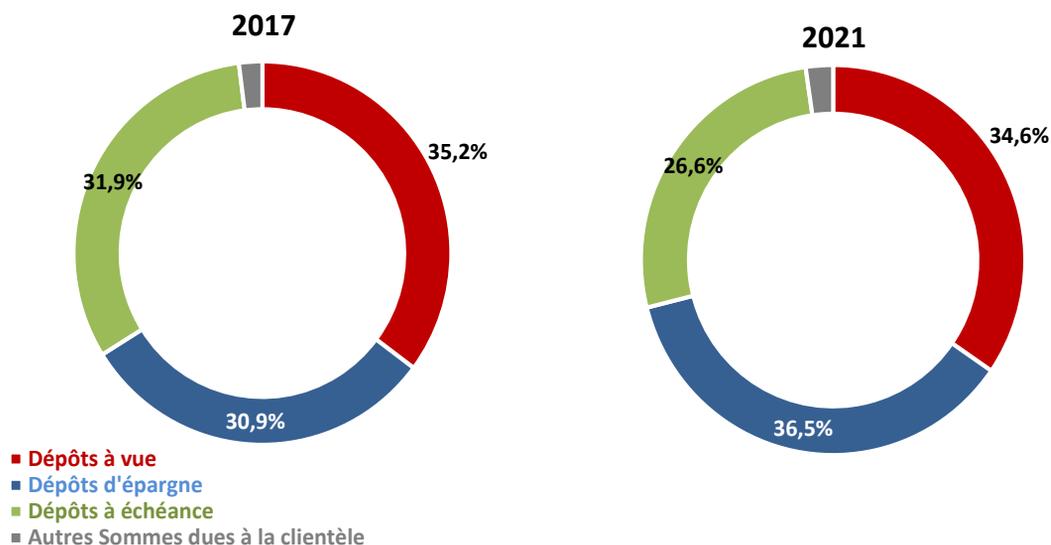
Ratios d'exploitation	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Coefficient d'exploitation	42,82%	41,47%	41,38%	38,53%	39,24%
commissions perçues / frais de personnel	70,11%	79,85%	81,45%	81,66%	75,67%
frais de personnel / PNB	32,12%	27,50%	27,15%	24,59%	26,39%

Ratios Prudentiels	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
NPL	13,00%	11,40%	12,50%	15,30%	15,90%
Ratio de couverture	77,60%	77,80%	76,40%	70,50%	71,30%
Ratio de solvabilité globale	10,94%	10,66%	11,14%	11,80%	14,05%
TIER 1	7,86%	7,74%	8,49%	9,50%	10,78%

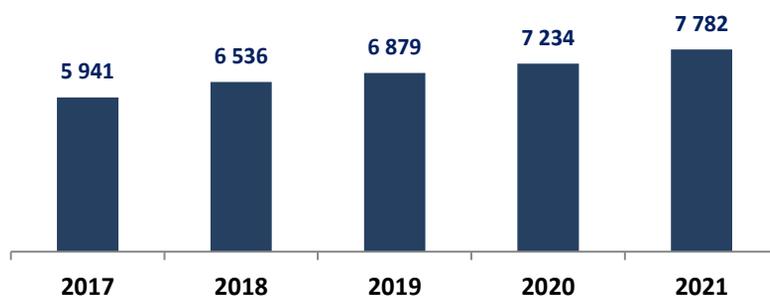
Dépôts de la clientèle

Avec un total 7782,2 MD au 31.12.2021 , les ressources clientèle ont progressé de 7,6% (+547,7 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 7 %.

Evolution de la structure des ressources clientèle



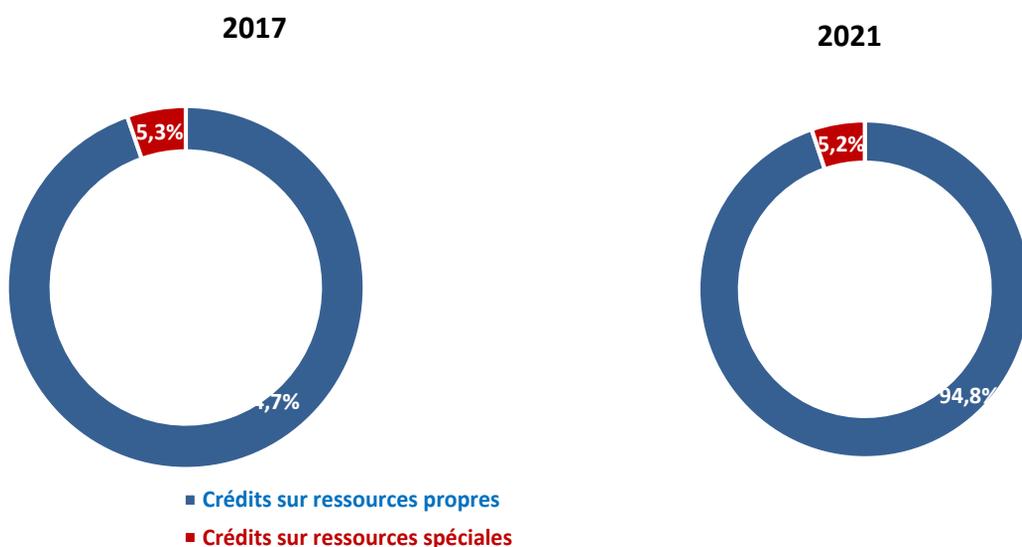
Evolution de l'encours des ressources clientèle



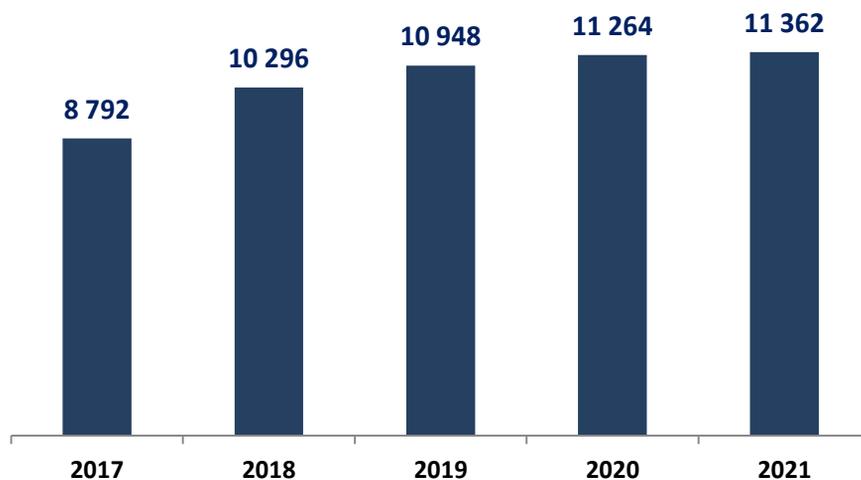
Crédits sur ressources propres

Avec un total 11 362 MD au 31.12.2021 , les **crédits bruts** ont progressé de 0,9 % (+97,7 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 6,8 %.

Evolution de la structure des crédits bruts à la clientèle



Evolution de l'encours des crédits bruts à la clientèle

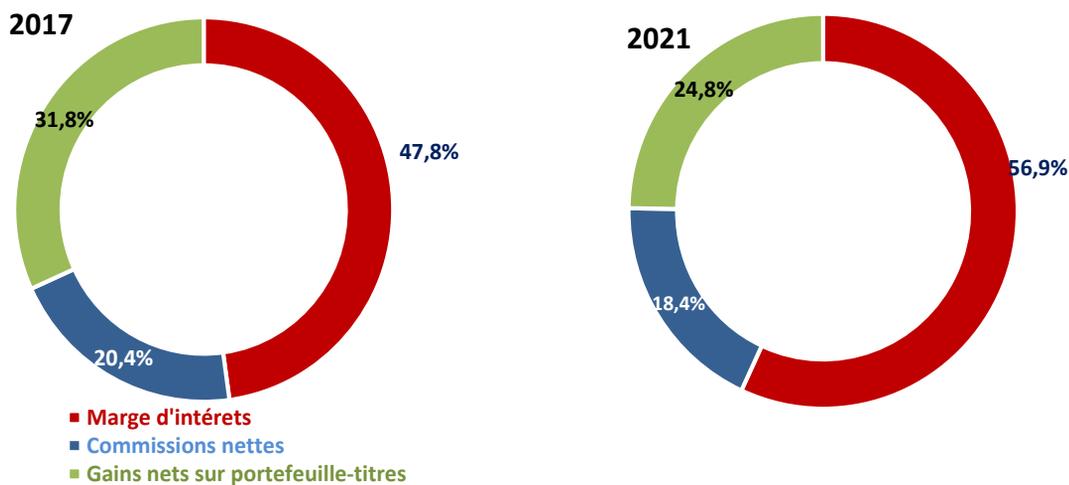


Résultats

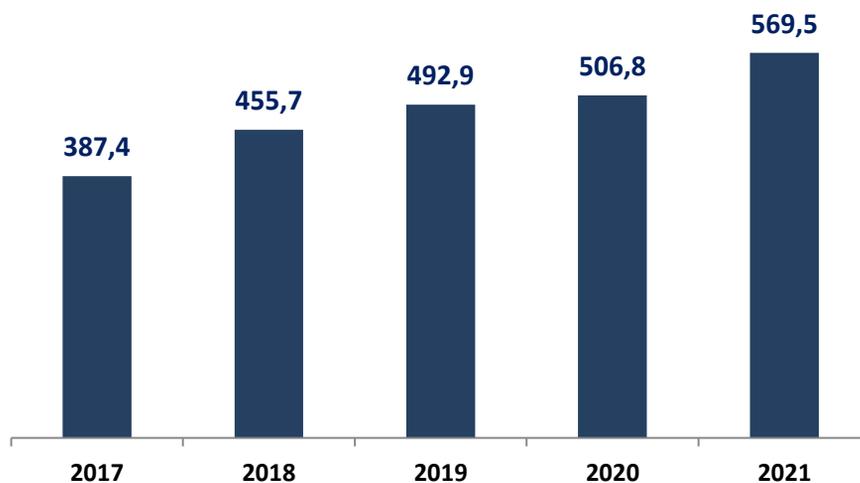
Produit Net Bancaire

Avec un total 569,5 MD au 31.12.2021 , les **produit net bancaire** a progressé de 12,4% (+62,7 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 10,2 %.

Evolution de la structure du Produit Net Bancaire



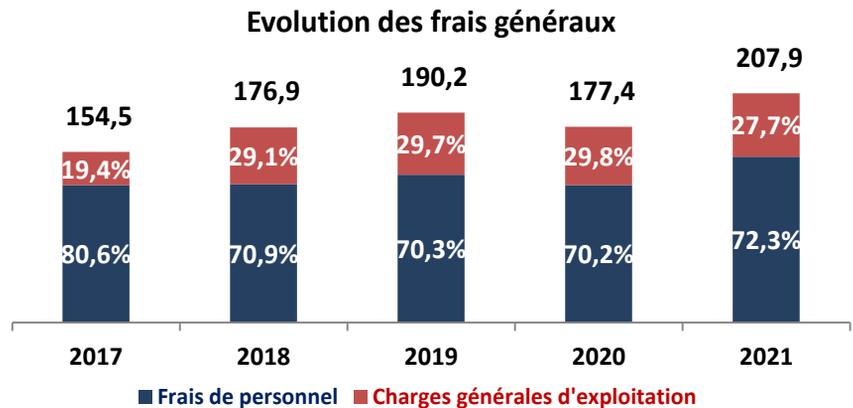
Evolution du Produit Net Bancaire



Résultats

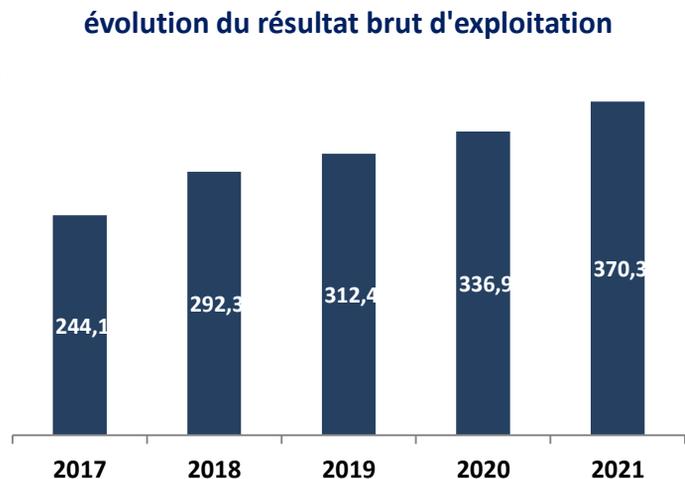
Frais généraux

Avec un total 207,9 MD au 31.12.2021 , les **frais généraux** ont progressé de 17,1% (+30,4 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 8,1 %.



Résultat brut d'exploitation

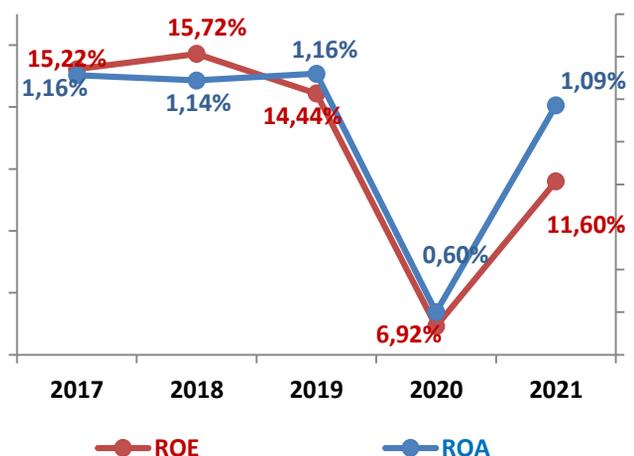
Avec un total 370,3 MD au 31.12.2021 , le **Résultat Brut d'exploitation** a progressé de 9,9 % (+33,4 MD) contre un taux d'accroissement annuel moyen de 11,1 %.



Ratios de rentabilité

Pour les ratios de rentabilité, le rythme de croissance du résultat est plus important que celui des actifs ce qui a impacté positivement le ROA qui se situe à 1,09% à fin 2021.

De même, le ROE s'est amélioré en passant de 6,92% en 2020 à 11,60% à fin 2021.





Où allons-Nous ?

Perspectives 2022

Notre stratégie pour la période à venir repose principalement sur l'orientation client, la digitalisation et la croissance accompagnée par la rentabilité et la conformité. Les efforts de la banque courant l'année 2022 seront de:

- rééquilibrer l'activité entre les segments Corporate, PME et Retail.
- Relancer l'activité du crédit habitat, produit d'appel autant que de fidélisation des particuliers.
- Développer les produits à forte valeur ne consommant pas de fonds propres tels que l'activité de la salle de marché, le Trade et la monétique.
- Maîtriser l'activité de la promotion immobilière et renforcer la sélectivité sur les projets.
- Développer la synergie avec les filiales du groupe BH Bank et en faire un vecteur de rentabilité.
- Cibler le segment Haut de Gamme avec une qualité de service et des produits adaptés.
- Maîtriser les coûts des ressources et améliorer nos marges sur les crédits accordés.
- Maîtriser nos charges de fonctionnement et optimiser nos coûts.
- Optimiser nos processus pour en améliorer l'efficacité opérationnelle et l'orientation Client dans notre organisation.
- Améliorer notre dispositif de contrôle interne et garantir la conformité.

Conformité

- formation relative aux contrôles de conformité des opérations avec l'Etranger,
- Un projet d'acquisition d'une plateforme de filtrage « World-Check » qui va servir comme un outil d'Intelligence des risques LAB/FT.

Développement commercial

La poursuite du développement du réseau d'agences en ciblant les régions où il existe des opportunités de développement importantes.

La dynamique commerciale reposera sur:

- Le développement de la «Banque de proximité» par la multiplication des visites, la présence dans les manifestations, la concrétisation des conventions...
- La diversification des produits et le ciblage de segments jusque-là non adressés explicitement, tels que les segments des femmes et des professionnels.
- Le développement de la force de vente par les recrutements et les actions de formation et de recyclage.
- Le développement des canaux de communication et des services digitalisés pour maintenir une proximité en continu avec les clients.
- La définition et le suivi des plans d'actions par agence et l'animation commerciale au sein du réseau.

Développement Digital

- Redimensionnement et évolution du service call center, avec l'installation de solution de gestion des réclamations.
- Digitalisation du processus d'autorisation de paiement interne
- Mise en place du service recharge via web, un nouveau service permettant la recharge téléphonique, tout opérateur confondu, en ligne avec le compte client,
- Poursuite de l'Implémentation de bornes interactives internes et externes, avec des services digitaux d'accroche et d'entrée en relation, permettant d'optimiser le temps commercial de la force de vente et de permettre au client, plus de proximité, d'accessibilité et de gain de temps.

Perspectives 2022

- Mise en production du service SMS international, au profit de la diaspora tunisienne cliente de la banque.
- Mise en place du nouveau BH VOICE de la Banque, à la fois informationnel que transactionnel.
- Mise en place du service virement en ligne avec validation OTP-SMS et le déploiement de cette option sur les différents canaux digitaux.
- Mise en place des services de Scan Chèques & Effets en Ligne, pour la Simplification de Gestion des Chèques et l'amélioration des délais et du process.
- Mise en place d'une plateforme E-KYC, d'entrée en relation et d'identification du client en ligne respectant les normes de sécurité et de conformité.
- Mise en place de la nouvelle signature électronique DIGIGO, regroupant les trois dimensions: obtention de la signature, validation des virements et signature des documents.
- Optimisation du produit développé BH m-dinar vers une solution globale et optimale de m-payment.
- Mise en oeuvre d'un dispositif de Private Investment Banking (PIB) : Accompagnement et conseil, notamment des expatriés en quête de création et/ou développement projets
- Automatisation du paiement de factures pour la Dématérialisation des dépenses (conformément au manuel des procédures des achats), les Dépôt en ligne des demandes d'autorisation de dépense de toutes les structures et la Réception des réponses en format électronique
- Automatisation des travaux du Comité de dépassement & Comité d'escompte via un workflow garantissant un process de validation et de suivi dématérialisé.

Les projets liés à la refonte système d'information dont principalement l'ERP bancaire

- Promouvoir davantage les services digitalisés (M-Payment, Solution monétique - volet compensation)
- Mise en place d'une solution pour la gestion du parc informatique (équipements, contrats, ticketing, licences)
- Mise en exploitation de la nouvelle infrastructure matérielle et logicielle du nouveau DATACENTER de la banque
- Sécurité du système d'information de la banque (SIEM, EDR, XDR, Sauvegarde des postes de travail, gestion de vulnérabilité, PAM)
- Migration vers la MS Exchange
- L'achèvement des travaux d'implémentation du nouveau Système ERP T24.

Les projets liés à l'organisation

- Mise en place des aspects organisationnels relatifs à :
 - La Gouvernance conformément aux dispositions réglementaires BCT
 - Centres d'affaires corporate.
 - Services "wallet" dans le cadre du projet BH M Payment.
 - Métiers " Global transactions Banking "
 - Metiers " Private and Investment banking "
 - Nouvelles cartes Platinum
 - services du serveur vocal
 - Solutions BH Santé et la solution SIRH.
 - La refonte du dispositif de transport de fonds avec le prestataire externe.
- Conduite du projet de fiabilisation des données et accompagnement de l'équipe de conduite de changement dans le cadre de la mise en place du Projet T24

Les projets liés au capital humain

- Accompagnement de l'équipe ERP dans la conduite du changement.
- Optimisation des ressources par l'augmentation de la polyvalence et de la productivité. l'identification des postes clés et de postes à créer ou/et à supprimer.
- Mise à jour du référentiel des compétences et l'identification des nouveaux métiers de la banque.
- Assurer la continuité de l'activité par la préparation du plan de succession.
- Développement de la culture d'entreprise par le renforcement de l'esprit d'appartenance à la Banque et le déploiement des valeurs à savoir Esprit d'équipe, Engagement et Excellence.
- Développement des compétences des collaborateurs en mettant à leur disposition les formations nécessaires et à proximité et enrichissement de la plateforme BH Academy.



Titre de la BH Bank en bourse

Comportement boursier de la valeur BH

Durant l'année 2021, le cours de l'action BH BANK a fluctué entre 7,70 D et 10,6 D. Le cours a terminé l'année à 9,40 D contre 9,19D une année auparavant soit une amélioration de 2,28% .

Malgré la conjoncture économique défavorable, l'indice boursier du secteur bancaire a gagné 157,54 points soit une hausse de 4,15% de sa valeur par rapport au début de l'année 2021 contre une amélioration de TUNINDEX de 2,34%.

En décembre 2021, le volume des capitaux échangés sur le titre BH s'est établi à 14,156 MD (+73,25%) contre 8,171 MD une année auparavant. Cette hausse a touché tout le secteur(+58,84%) : les titres des banques cotés ont accaparé 32,51% du volume global de la cote de la bourse contre 23,99% à fin 2020.

La capitalisation boursière du titre BH BANK est passée de 437,44 MD à fin 2020 à 447,44 MD à fin 2021, soit une amélioration de 2,29%.

Le plus fort volume journalier a été enregistré le 25 mai 2021 pour 2,497 MD.

Le cours le plus haut de la période a été réalisé au cours de la séance du 01/06/2021 pour 10,6 DT.

Le cours le plus bas de la période à été réalisé au cours de la séance du 26/01/2021 pour 7,7 DT.

	31.12.2020	31.12.2021		31.12.2020	31.12.2021
Cours début de période (DT)	11,940	9,190	Nombre de titre traités	886 722	1 464 761
Cours fin de période (DT)	9,190	9,400	Volume de capitaux échangés (MD)	8,171	14,156
Cours plus haut (DT)	12,130	10,600	Capitalisation boursière (MD)	437,44	447,44
Cours plus bas (DT)	7,400	7,700	PER	6,00 x	3,37 x (*)
Cours moyen pondéré (DT)	9,215	9,664			

(*) calculé sur la base d'un résultat net prévisionnel de 132,840 MD.

Evolution cours boursier BH BANK vs TUNINDEX



**Rendement
titre BH BANK :**
+8,81%

TUNINDEX :
+2,34%



Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2021



**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2021**

Mars 2022

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

CABINET WALID TLILI

Expert Comptable - Commissaire aux comptes



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir - Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

Tunis, le 31 mars 2022

A L'ATTENTION DE MONSIEUR HICHEM REBAI
DIRECTEUR GENERAL - BH BANK

Objet : Rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

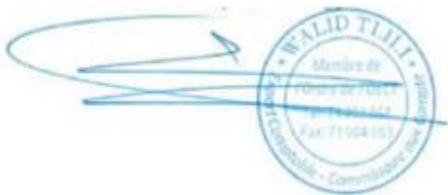
Monsieur,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2021, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints nos rapports général et spécial destinés aux actionnaires de la BH Bank sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

P/ Cabinet Walid TLILI

Walid TLILI



P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED



SOMMAIRE

**Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers
arrêtés au 31 décembre 2021**

**Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos
au 31 décembre 2021**

États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2021**



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance²
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la « BH Bank »

I. Rapport sur l'audit des états financiers annuels

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « BH Bank », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BH Bank » au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1. L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par :

- L'indisponibilité d'un recensement exhaustif des garanties, et l'absence d'évaluations indépendantes et récentes de certaines garanties prises en compte par la Banque.
- L'indisponibilité de reportings du système d'information permettant l'identification systématique des produits par client. En conséquence, les produits comptabilisés, les créances rattachées ainsi que les produits demeurant impayés, qui méritent d'être réservés, n'ont pas pu être vérifiés.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

2.2. Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés auprès des services du Ministère des Finances. Aussi, les risques liés aux crédits accordés à la clientèle par prélèvement sur ces fonds n'ont pas été clairement définis par les cocontractants afin de procéder à leur classification conformément à la réglementation en vigueur.

A la date du présent rapport, l'impact éventuel de cette situation sur les états financiers de la banque ne peut être estimé de façon fiable.

3. *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. *Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions*

Point clé d'audit

Dans le cadre de ses activités, la « BH Bank » est exposée au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2022-02. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre les points précisés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » ont constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 9 817 889 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 207 909 KDT et à 336 247 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle interne mis en place par la Banque concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
 - La conformité des méthodes adoptées par la « BH Bank » aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
 - L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
 - L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par la Banque ;
 - La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
 - La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

3.2. Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2021 totalisent 923 477 KDT (soit 87% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.1.1. En outre, comme précisé dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité
 - La conformité par la Banque aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires »
-

Diligences mises en œuvre (suite)

- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
 - La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
 - La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

3.3. Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables - BTA

Question clé d'audit

La note aux états financiers n° 2.1.2, explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 282 217 KDT. L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 248 553 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 33 664 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
 - L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
 - L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
 - La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.
-

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Les engagements des entreprises publiques totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 1 182 066 KDT. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 2 206 KDT et par des agios réservés à hauteur de 1 945 KDT.

D'autres engagements d'entreprises publiques présentant des difficultés financières et qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes n'ont pas été provisionnés. Ce traitement a été justifié par le caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir la stabilité financière de ces entreprises.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances

extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances qui sont susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Un rapport traitant des axes d'améliorations et des faiblesses identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 mars 2022

P/ Cabinet Walid TLILI

Walid TLILI

P/Consulting and Financial Firm

Walid BEN AYED

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2021**



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH BANK

En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

1. CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES EN 2021

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que la Banque a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2021 :

- a) La BH Bank a souscrit à l'emprunt national émis par l'Etat tunisien pour un montant de 70 000 000 DT.

Les produits financiers constatées à ce titre totalisent un montant de 1 918 859 DT.

- a) Une convention de montage de placement de l'emprunt obligataire subordonnée « 2021-01 » sans recours à l'appel public à l'épargne a été conclue avec « BH INVEST » dont le capital est détenu à concurrence de 30% par la « BH Bank », pour un montant de 50 MDT susceptible d'être porté à un maximum de 70 MDT sur 5 ans aux conditions ci-après :
 - Frais de placement : 0.7% HT du montant collecté de l'émission ;

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2021 s'élèvent à 430 500 DT hors taxes.

- b) Une convention de montage de placement de l'emprunt obligataire subordonnée « 2021-2 » avec recours à l'appel public à l'épargne a été conclue avec « BH INVEST » dont le capital est détenu à concurrence de 30% par la « BH Bank », pour un montant de 50 MDT susceptible d'être porté à un maximum de 70 MDT sur 5 ans avec une année de franchise / 7 ans avec 2 ans de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de placement : 0.7% HT du montant collecté de l'émission ;

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2021 s'élèvent à 490 000 DT hors taxes.

- c) La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 200 000 DT.
- d) La société BH Assurance a souscrit à un emprunt obligataire de 7 000 000 DT émis par la BH Bank pour une durée de 5 ans et à un taux de rendement de 9,35%.

Les charges supportées à ce titre au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 453 667 DT.

- e) La BH Bank a souscrit à une police d'assurance Transport auprès de la BH Assurance pour un montant de 2 710 DT.
- f) Une convention de prestation de service a été conclue avec « BH EQUITY » dont le capital est détenu à concurrence de 41,59% par la « BH Bank ». La convention a pour objet la gestion pour le compte de la banque des ressources sous forme de fonds à capital risque N° 22 mises à sa disposition à hauteur de 12 000 000 DT. Ces ressources seront logées dans un compte spécial qui ne génère ni agios débiteurs ni intérêts créditeurs et ne fait pas l'objet de prélèvement des frais de tenue de compte.

En rémunération de sa gestion de fonds à capital risque déposés auprès d'elle pour le compte de la banque, « BH EQUITY » perçoit :

- Pour les 5 premiers fonds : une rémunération annuelle hors taxe de 0,5% sur le montant total des fonds ;
- Pour le reste des fonds (n°6 à n°22) : une rémunération annuelle de 2% payable à terme échu prélevée sur le montant total de l'encours des utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux, conformément à la réglementation en vigueur arrêtée au 31 Décembre de chaque année, en sus d'une rémunération annuelle de 10% payable à terme échu sur le total des plus-value réalisées et encaissées par les fonds.
- Le montant global de la rémunération annuelle, qui a été versé par la banque pour tous les fonds confondus et calculé conformément aux stipulations des différentes conventions de gestion, est plafonné à 950 000 DT.

A ce titre, ainsi qu'au titre de sa gestion pour les autres fonds précédemment mis à sa disposition, les frais facturés par la « BH Equity » totalisent au titre de l'exercice 2021 un montant de 950 000 DT hors taxes.

- g) Une convention de cession des créances conclue avec « BH Recouvrement » dont le capital est détenu à concurrence de 60% par la « BH Bank ». Les créances cédées totalisent un montant de 49 861 452 DT pour un prix de cession de 1 180 DT.

2. OPERATIONS REALISEES EN 2021 ET RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET QUI CONTINUENT À PRODUIRE DES EFFETS

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la banque et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2021 :

Les conventions conclues avec la « BH INVEST » dont le capital est détenu à concurrence de 30% par la « BH BANK » :

- b) Une convention d'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de de la « BH INVEST » et notamment :
- L'intermédiation en bourse ;
 - La tenue de registre ;
 - Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
 - L'évaluation des participations de la banque ;
 - L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
 - Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
 - Le montage des dossiers d'acquisition ;
 - L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.
- c) Une convention pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la « BH Bank » en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :
- Frais de montage : 20 000 DT ;
 - Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission ;
 - Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2021 s'élèvent à 61 400 DT hors taxes.

- d) Une convention de gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0,45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

Les frais facturés à ce titre par la « BH INVEST » au cours de 2021 s'élèvent à 13 518 DT hors taxes.

- e) Une convention pour l'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes.

En 2021, les commissions facturées par la « BH Bank » à ce titre s'élèvent à 54 830 DT.

- f) Une convention pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion.

La charge constatée à ce titre en 2021 s'élève à 50 000 dinars.

Les conventions conclues avec la « BH Assurance » dont le capital est détenu à concurrence de 23,89% par la « BH Bank » :

- a) Un avenant n°1/2020 au contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social « BH Bank », dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la « BH Bank ». Cet avenant prend effet le 1^{er} janvier 2020 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net maintenu à 3.5% par an ;
- Frais de gestions du contrat de 2,75% chaque prime annuelle au lieu de 3% ;
- Frais d'acquisition maintenu à 0% par année de contrat ;
- La participation aux bénéfices de 80% des résultats financiers des placements de la « BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation au lieu de 75%.

La prime annuelle émise par « BH Assurance » au titre de l'exercice 2021 totalise un montant de 3 500 000 DT.

- b) Un contrat collectif d'assurance sur la vie, qui permet d'assurer le règlement des indemnités de départ à la retraite dont la banque serait débitrice envers ses employés déclarés dans ce contrat.

La prime annuelle émise au titre de l'exercice 2021 est égale à un montant de 6 605 026 DT.

- c) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2021, à des polices d'assurance. Les primes nettes émises par la « BH Assurance » au titre de ces polices se détaillent comme suit :

Nature de l'assurance	Montant de la Prime en DT
- Assurance groupe	11 311 751
- Assurance automobile	54 291
- Assurance Multirisques informatique	24 804
- Assurance Risques Divers	364 130
- Assurance Multirisques professionnels	200 794

- a) La « BH Bank » a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2021, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 9 334 394 Dinars, au titre des conventions de bancassurance. (40% des primes nettes)

- b) Une convention portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ».

Au titre de l'exercice 2021, le montant de ces commissions s'élève à 13 187 DT hors taxes.

- c) Une convention portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ».

Au titre de l'exercice 2021, le montant de la participation s'élève à 65 156 DT hors taxes.

- d) La société « BH Assurance » a souscrit à des emprunts obligataires émis par la « BH Bank » aux conditions suivantes :

- Le 20 avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 DT émis par la « BH Bank » pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchises et un taux de rendement de TMM+2,1%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 213 509 DT.

- Le 28 février 2017, un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 DT pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 165 267 DT.

- Le 29 Mai 2015, un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 DT pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 7,5%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 139 142 DT.

- Le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0,8%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 161 821 DT

- e) Une convention de location de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le loyer, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 432 279 DT hors taxes.
- f) Une convention de location d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 49 768 DT hors taxes.

Les conventions conclues avec « BH Recouvrement » dont le capital est détenu à concurrence de 60% par la « BH Bank » :

- a) Un détachement du personnel auprès de la « BH Recouvrement ». Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 259 784 DT.

Les conventions conclues avec « BH IMMO » dont le capital est détenu à concurrence de 29,98% par la « BH Bank » :

- a) Un détachement du personnel auprès de la BH IMMO, les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 191 087 DT.

Les conventions conclues avec « BH Capitalisation » dont le capital est détenu à concurrence de 77,25% par la « BH Bank » :

- a) Une convention de dépositaire, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 25 517 dinars hors taxes en 2021.
- b) Une convention de distribution, les produits comptabilisés par la Banque s'élèvent à 17 012 dinars hors taxes en 2021.

Les conventions conclues avec « BH Leasing » dont le capital est détenu à concurrence de 41,64% par la « BH Bank » :

- a) La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la «BH Bank». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2021 s'élève à 71 530 dinars et les charges constatées s'élèvent à 10 342 dinars.

Les conventions conclues avec la « BH SICAF » dont le capital est détenu à concurrence de 49,65% par la « BH Bank » :

- a) Un contrat de sous-location conclu en mai 2006 portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 DT toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 474 DT en TTC.

Les conventions conclues avec « SICAV BH Obligataire » dont le capital est détenu à concurrence de 14,44% par la « BH Bank » :

- a) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire, les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2021.

3. CONVENTIONS CONCLUES AVEC L'ETAT TUNISIEN AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2020

a) Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)

Compte tenu de la loi n°77-54 du 3 Août 1977 et le décret n°77-965 instituant le FOPROLOS, la Banque de l'Habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 2 Janvier 1990, une convention relative à la gestion de ce fonds.

A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés, ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie.

La dotation accordée à la Banque au titre de la gestion de ce fond est fixée initialement par la convention à 2 000 KDT. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soient 1 957 243 DT en 2021.

b) Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)

Par décret n°86-438 du 12 Avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires.

En application de l'article du décret précité, la « BH Bank » a signé le 16 Mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires.

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme.

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2021.

c) Convention pour le 4^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt, conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n°86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 30,2 millions USD destiné au financement du 4^{ème} projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes "Trames assainies et auto-construction" du 4^{ème} projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 19 200 DT en 2021.

d) Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 Avril 1985 et ratifié par la loi n°85-103 du 2 Décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les États Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto construction.

À cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque, un compte recevant les contributions financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 9 600 DT en 2021.

e) Convention relative au 3^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 Janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3^{ème} projet de Développement Urbain.

En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », une convention relative à la gestion des composantes "trames assainies et auto-construction" du 3^{ème} projet de développement Urbain.

À cet effet, un compte est ouvert à la Banque. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 960 DT en 2021.

f) Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'État tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial. Ce compte devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU, afin de définir les modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial.

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'État au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées. Aucune commission n'a été constatée à ce titre en 2021.

g) Convention relative au 2^{ème} projet de développement urbain

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du 2^{ème} projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier "El Mellasine". La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la « BH Bank » pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés.

L'intervention de la « BH Bank » a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés.

Dans le cadre de cette opération, la Banque assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2,5% sur les recouvrements, soit 300 DT en 2021.

h) Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 Juillet 1983 ratifié par la loi n°84-10 du 3 Avril 1984 entre l'Etat tunisien et les États-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4 Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations.

À cet effet, il est ouvert à la « BH Bank » un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts. Aucune commission n'a été constatée par la Banque, à ce titre, au cours de l'exercice 2021.

i) Convention pour la gestion du régime d'épargne logement

La convention du 28 Avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne-logement constaté au titre de l'exercice écoulé.

j) Convention pour la gestion du FOPRODI

Par la convention entre l'Etat tunisien et la « BH Bank » signée le 15 Août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. À cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloqués et 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2021.

k) Convention pour la gestion du FONAPRA

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 2 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. À cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la « BH Bank » suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 Janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 Août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques de l'année et un pourcentage de 3% sur les recouvrements. Aucune commission n'a été constatée par la Banque à ce titre au cours de l'exercice 2021.

l) Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du Fonds de Dépollution (FODEP)

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la « BH Bank », celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque augmenté de sa marge.

Les fonds rétrocédés à la Banque s'élèvent au maximum à la contre-valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

m) Une convention tripartite entre le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, la « BH Bank » et le Ministère des Finances signée en date du 06 Mai 2010

Les dossiers relatifs aux subventions accordées par le Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH) aux personnes physiques ou aux collectivités locales sont déposés, traités et accordés par les services du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat qui se charge de communiquer la liste définitivement approuvée par le Ministre de l'Équipement et de l'Habitat à la « BH Bank » pour la mise en place.

Les subventions FNAH sont accordées aux propriétaires privés, collectivités locales, fonds de solidarité nationale, organismes ou institutions spécialisées dans le domaine de la réhabilitation et la rénovation urbaine (décret n° 2007-534).

- Le montant de la subvention est limité, actuellement, à 1 000 DT.
- Le montant de la subvention est débloqué en deux tranches.
- Rattachement : Centre d'Affaires.

Ce compte ne génère ni frais ni intérêts (agios débiteurs, agios créditeurs).

En rémunération de sa gestion, la Banque perçoit 1% sur les débloques des subventions, 2% sur les débloques des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 191 413 DT en 2021.

n) Une convention relative au programme premier logement

Dans le cadre de la convention conclue en date du 2 février 2017 et de son avenant en date du 3 avril 2017 entre l'État Tunisien représenté par les Ministères des Finances et de l'Équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire et la Banque Centrale de Tunisie, une ligne de crédit destinée à la couverture de l'autofinancement des crédits destinés à l'acquisition du premier logement a été mis à la disposition des banques.

La ligne de crédit de 200 milles dinars, financée sur le budget de l'État, est destinée à couvrir l'autofinancement sous forme de prêt bonifié et est destinée aux familles à revenus moyens répondant aux critères d'éligibilité.

La « BH Bank » perçoit, annuellement, une commission de 1% sur les montants débloqués au cours de l'année au titre des crédits d'autofinancement accordé sur le compte spécial du programme Premier Logement et elle perçoit en outre des commissions de 3% sur les recouvrements effectués, soit 23 170 DT en 2021.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du Conseil d'Administration. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Au titre de 2021, le montant brut des jetons de présence comptabilisé et à allouer aux administrateurs s'élève à 290 000 DT.

- Les rémunérations des membres des Comités, sont proposées par le Conseil et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Au titre de 2021, ces rémunérations brutes se détaillent comme suit :

- Le montant à allouer au Président du Comité d'Audit Permanent : 15 000 DT ;
- Le montant à allouer au Président du Comité des risques : 15 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité d'Audit Permanent : 15 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité des risques : 21 250 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité des marchés : Néant ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité de rémunération : 37 500 ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité exécutif : 15 000 DT ;
- Le montant à allouer aux membres du Comité de suivi : Néant.

- La rémunération mensuelle du Directeur Général actuel a été approuvée par le Conseil d'Administration de la banque dans sa réunion du 29 août 2019 telle qu'a été proposée par le comité de rémunération. Les éléments de rémunération du Directeur Général se composent, en conformité avec les dispositions du décret gouvernemental n°2015-968 du 6 août 2015, fixant la rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration comme suit :

- D'un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel fixé en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la banque en matière de rentabilité et de risque.
- Et d'un autre annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui sera calculé sur la base des indicateurs quantitatifs et qualitatifs arrêtés par les comités de rémunération, et ce, parmi les indicateurs inscrits dans le contrat programme.

Sur la base des réunions antérieures du comité de rémunération et de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 29 août 2019, la rémunération mensuelle du Directeur Général de la banque a été fixée comme suit :

- Un salaire net de 16 milles DT au titre de l'élément fixe, la Banque assume toutes contributions et retenues dues à ce titre. Le Directeur Général bénéficie également des avantages suivants :
- Deux voitures de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
- Les charges relatives au téléphone portable.
- Une prime annuelle nette variable plafonnée à 96 mille DT fixée suivant le taux de réalisation des objectifs définis par les membres du conseil d'administration de la banque.

La rémunération servie au Directeur Général durant l'exercice 2021 se détaille comme suit :

- Des avances sur salaire pour un montant de 192 000 DT, les charges prévisionnelles constatées à ce titre totalisent un montant de 427 499 DT ;
- Une avance sur élément variable pour un montant de 96 000 DT, les charges prévisionnelles constatées à ce titre totalisent un montant de 210 741 DT.
- Des avantages en nature s'élevant en brut à 16 043 DT et qui comprennent :
 - Deux voitures de fonction ;
 - Un quota mensuel de carburant de 750 litres ;
 - Les charges relatives au téléphone portable.

Les obligations et engagements de la « BH Bank » envers ses dirigeants et ses administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		Administrateurs	
	Charges	Passif	Charges	Passif
	de l'exercice	au 31/12/2021	de l'exercice	au 31/12/2021
Avantages à court terme	654 283	-	408 750	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	654 283	-	408 750	-

Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

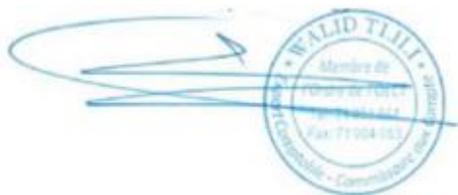
Tunis, le 31 mars 2021

P/ Cabinet Walid TLILI

P/Consulting and Financial Firm

Walid TLILI

Walid BEN AYED



ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2021

BH BANK
BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	232 307	188 261
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	268 234	261 870
AC3	Créances sur la clientèle	3	9 817 889	9 831 523
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	115 588	82 346
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 689 435	1 584 244
AC6	Valeurs immobilisées	6	131 742	112 117
AC7	Autres actifs	7	149 989	183 038
Total des actifs			12 405 184	12 243 399
Passifs				
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	1 512 344	1 956 947
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	7 782 226	7 234 476
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 723 555	1 735 592
PA5	Autres passifs	11	225 651	261 832
Total des passifs			11 243 776	11 188 847
Capitaux propres				
CP1	Capital		238 000	238 000
CP2	Réserves		788 259	743 195
	Réserves pour reinvestissements exonérés		193 453	188 253
	Autres réserves		594 806	554 942
CP3	Actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		414	414
CP5	Résultats reportés		1	-
CP6	Résultat de l'exercice		134 734	72 943
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-
Total des Capitaux propres			1 161 408	1 054 552
Total des capitaux propres et passifs			12 405 184	12 243 399

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2021	31/12/2020
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	665 117	635 156
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		22 884	54 621
	B- En faveur de la clientèle		642 233	580 535
HB2	Crédits documentaires		603 381	358 327
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 350 718
Total des passifs éventuels			2 467 009	2 344 201
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	13	240 749	231 574
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-
	B- En faveur de la clientèle		240 749	231 574
HB5	Engagements sur titres		1 500	1 500
	A- Participations non libérées		1 500	1 500
	B- Titres à recevoir		-	-
Total des engagements donnés			242 249	233 074
Engagements reçus				
HB6	Engagements de financement reçues	14	216 319	569
HB7	Garanties reçues	15	3 517 154	1 441 560
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		153 344	44 187
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 363 810	1 397 373
Total des engagements reçus			3 733 473	1 442 129

BH BANK
ETAT DE RESULTAT
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021
(Unité en mille dinars)

	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation bancaire			
PR1	Intérêts et revenus assimilés	809 750	898 537
PR2	Commissions (en produits)	113 727	101 770
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	42 171	36 596
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	98 866	86 190
Total produits bancaires		1 064 514	1 123 093
Charges d'exploitation bancaire			
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(485 463)	(608 119)
CH2	Commissions encourues	(9 537)	(8 162)
Total charges d'exploitation bancaire		(495 000)	(616 281)
Total Produit net bancaire		569 514	506 812
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(126 214)	(171 584)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3 379	(7 050)
PR7	Autres produits d'exploitation	8 614	7 512
CH6	Frais de personnel	(150 302)	(124 631)
CH7	Charges générales d'exploitation	(57 558)	(52 817)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 645)	(17 814)
Résultat d'exploitation		231 788	140 428
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(826)	(262)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(69 385)	(45 305)
Résultat des activités ordinaires		161 577	94 861
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(26 843)	(21 918)
Résultat net de l'exercice		134 734	72 943
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat après modification comptable		134 734	72 943

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021
(Unité en mille dinars)

	Notes	2021	2020
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		921 138	999 284
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(530 444)	(612 812)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers		(15 457)	61 048
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		(408 424)	201 781
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(156 171)	(381 608)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle		581 246	350 298
Titres de placement		(40 658)	9 023
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(256 040)	(113 401)
Sommes reçues des débiteurs divers		51 650	42 687
Impôt sur les bénéfices		(46 388)	(128 179)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		100 452	428 121
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		98 866	86 190
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(86 805)	(62 945)
Autres flux d'investissements		-	-
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(35 270)	(24 068)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(23 209)	(823)
Activité de financement			
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		(59 006)	100 112
Augmentation / diminution des ressources spéciales		46 987	64 255
Dividendes versés		(28 560)	-
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		(40 579)	164 367
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		32 765	28 413
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		69 429	620 078
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(116 089)	(736 167)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	29	(46 660)	(116 089)

BH BANK
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 Décembre 2021
(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Présentation de la banque

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5 DT chacune et ayant son siège social sis à 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

Créée en 1974 sous la dénomination de la « Caisse nationale d'épargne logement » conformément à la loi n°24-1973 du 07/05/1973, puis convertie en banque conformément à la loi n 18-1989 du 22/02/1989 sous la dénomination sociale de la « Banque de l'habitat » régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'a été abrogée par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

En date du 30/04/2019, la dénomination sociale a été encore une fois changée en « BH BANK » en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2019.

La BH BANK dispose d'un réseau se composant de 7 directions régionales principales, 2 représentations régionales, 147 points de vente, 2 centres d'affaires.

2- Référenciel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BH BANK sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

3- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués:

Les états financiers de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

3.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

3.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2021, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 KDT) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2022-02 du 4 mars 2022, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24 .

la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2021, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 46 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 36 521 KDT et une reprise de 14 546 KDT (Dont 6 158 KDT provient de la cession) au titre de l'exercice 2021.

3.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

3.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories:

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins values latentes dans les deux cas suivants :

*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

3.5. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6. Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

3.7. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

3.8. Autres

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

4.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

Au 31/12/2021, la caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie totalisent 232 307 mille dinars contre 188 261 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Caisse en dinars	36 248	36 682
Caisse en devises	3 144	384
Change manuel	2 815	2 366
Avoirs chez la BCT en dinars	39 014	37 852
Avoirs chez la BCT en devises	70 374	49 088
Prêts à la BCT	80 460	61 637
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675
Provisions pour dépréciation	(709)	(709)
Total	232 307	188 261

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions pour dépréciation	(709)	-	-	(709)
Total des provisions	(709)	-	-	(709)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2021, Créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 268 234 mille dinars contre 261 870 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Prêts interbancaires	105 805	107 083
Organismes financiers spécialisés	162 912	155 270
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	(483)
Total	268 234	261 870

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	31/12/2021	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars	70 000	Banque	Non	Non
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en devises	35 703	Banque	Non	Non
Créances rattachées aux prêts interbancaires	102			
Prêts aux établissements financiers	162 190	Leasing	Non	Non
Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers	722			
Provisions	(483)			
Total	268 234			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire& financiers	96 527	57 136	98 562	15 668	267 893	341	268 234
Dont parties liées	5 475	15 134	38 603	4 927	64 140	-	64 140

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	-	-	(483)
Total des provisions	(483)	-	-	(483)

Note 3- Créances sur la clientèle

	31/12/2021	31/12/2020
Encours à la clientèle	9 581 709	9 598 661
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	315 934	323 984
Créances contentieuses	789 464	668 336
Échéances à recouvrer en principal	657 155	651 937
Créances rattachés	65 045	66 948
Intérêts perçus d'avance	(47 262)	(45 559)
Créances à la clientèle brutes	11 362 045	11 264 307
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(841 006)	(787 191)
Provisions ecart de rapprochement	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(247 307)	(225 332)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(108 459)	(108 413)
Intérêts et autres produits réservés	(336 247)	(300 711)
Total Net	9 817 889	9 831 523

Au 31/12/2021, les créances brutes sur la clientèle totalisent 11 362 045 mille dinars contre 11 264 307 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Compte courant débiteur	814 689	763 990	50 699
Autres concours à la clientèle	9 169 624	9 282 295	(112 671)
Crédits commerciaux et industriels	6 431 040	6 357 874	73 166
Immobilier promoteur	1 230 814	1 418 211	(187 397)
Immobilier acquéreur contractuel	300 107	302 932	(2 825)
Immobilier acquéreur ressources propres	1 087 372	1 082 493	4 879
Autres concours à la clientèle	120 291	120 785	(494)
Creances contentieuses	789 464	668 336	121 128
Crédits sur ressources spéciales	588 268	549 686	38 582
Total des créances brutes	11 362 045	11 264 307	97 738

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances nettes sur la clientèle	2 658 621	1 586 935	3 284 426	1 532 709	9 062 691	755 198	9 817 889
les créances sur les parties liées	234 614	79 103	170 983	32 762	517 462	-	517 462

A la date du 31/12/2021, la ventilation par secteur d'activité de la totalité des engagements brut de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Créances à la clientèle		Engagements par signature		Actifs Normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Immobilier	1 663 503	1 783 650	2 092	213	1 232 111	1 439 871	433 484	343 992	1 665 594	1 783 883
Services	3 461 844	3 411 247	982 815	765 740	3 802 348	3 537 161	642 311	639 826	4 444 659	4 176 987
Industrie	2 275 488	2 167 446	242 688	185 319	2 148 874	2 011 935	369 302	340 830	2 518 176	2 352 765
Tourisme	410 651	396 148	4 834	9 238	151 946	147 126	263 539	258 260	415 485	405 386
Agriculture	102 416	96 880	5 523	2 413	93 844	88 147	14 096	11 146	107 940	99 293
Particuliers	3 424 117	3 353 867	6 051	5 849	3 154 012	3 089 983	276 157	269 733	3 430 168	3 359 716
Autres	24 025	55 069	1 465 255	1 608 503	1 489 280	1 663 572	-	-	1 489 280	1 663 572
Total Brut	11 362 045	11 264 307	2 709 258	2 577 275	12 072 414	11 977 795	1 998 888	1 863 787	14 071 303	13 841 582

(*) Actifs classés 0 & 1

(**) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2021	Agios Réserves 31/12/2020	Variation
Compte courant débiteur	(109 925)	(95 189)	(14 736)
Crédits commerciaux et industriels	(144 188)	(128 200)	(15 988)
Immobilier promoteur	(60 620)	(56 085)	(4 535)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 053)	(2 131)	78
Immobilier acquéreur ressources propres	(19 461)	(19 106)	(355)
Total General	(336 247)	(300 711)	(35 536)

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit

	31/12/2020	Dotation	Reprise	Cession	Reclass	Autres	31/12/2021
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(787 191)	(149 389)	69 172	26 402	-	-	(841 006)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(225 332)	(36 521)	8 388	6 158	-	-	(247 307)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(108 413)	(9 971)	9 925	-	-	-	(108 459)
Intérêts et autres produits réservés	(300 711)	(70 398)	21 067	13 795	-	-	(336 247)
Total	(1 432 784)	(266 279)	108 552	46 355	-	-	(1 544 156)

Les créances brutes à la clientèle, y compris engagements par signatures, par classe de risque se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Classe 0 et 1	12 072 414	11 977 795	94 619
Classe 2	130 393	114 782	15 611
Classe 3	103 021	196 139	(93 118)
Classe 4	912 222	810 377	101 845
Classe 5	853 253	742 489	110 764
Total des créances brutes	14 071 302	13 841 582	229 720

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
FONAPRA	44	79
FOPRODI	26	26
FOPROLOS	440 684	403 742
PNRLR	105 811	105 815
FNAH	136	190
2EME PDU	1 898	1 907
3 EME P.D.U	5 490	5 505
4 EME P.D.U	7 234	7 268
EL HAFSIA	406	406
HG 00 4B	10 581	10 634
PRLSI INONDATION	2 041	2 041
AFD	3 345	3 996
1er logement	10 572	8 077
Total des créances brutes	588 268	549 686

Note 4- Portefeuille titres commerciaux

Au 31/12/2021, le portefeuille titre commercial totalise 115 588 mille dinars contre 82 346 mille dinars au 31/12/2020 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts nationaux	Non coté	70 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	33 664	63 007
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	6 605	14 591
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000
Total 1		111 269	78 598
Créances rattachées aux titres de placement		4 319	3 748
Total 2		4 319	3 748
Total Net (1+2)		115 588	82 346

Les bons du trésor sont ventilés selon la durée résiduelle comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contrac-tuelle	Actif sans maturité contrac-tuelle	Total
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	-	14 157	19 507	-	33 664	-	33 664
Dont parties liées	-	14 157	19 507	-	33 664	-	33 664

Le tableau suivant présente les plus value latentes sur titres de participation :

	VB	(+V) Latente
Emprunts nationaux	70 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	33 664	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	6 605	-
Autres titres de placement	1 000	-
Total	111 269	-

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2020	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2021	Emetteur	Fixe	Variable
Emprunts nationaux	-	70 000	-	-	70 000	Trésor	70 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	63 006	-	(29 342)	-	33 664	Trésor	33 664	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	14 591	-	(7 986)	-	6 605	Banque	-	6 605
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société	-	1 000
Total	78 597	70 000	(37 328)	-	111 269		103 664	7 605

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 689 435 mille dinars au 31 décembre 2021 contre 1 584 244 mille dinars au 31 décembre 2020.

Libellés	Titres D'investissement BTA	Titres D'investissement SICAR	Filiales	Entr. Associée (TFB)	Autres Titres de Participation	Total
Solde au 31/12/2020	1 170 830	269 624	59 994	41 000	80 627	1 622 075
Acquisitions 2021	77 723	9 078	-	-	4	86 805
Remboursements	-	-	-	-	-	-
Total brut au 31/12/2021	1 248 553	278 702	59 994	41 000	80 631	1 708 880
Créances rattachés au 31/12/2021	93 050	-	-	-	-	93 050
Provision au 31/12/2020	-	(60 360)	(1 740)	(28 968)	(24 805)	(115 873)
Dotations 2021	-	(472)	-	(1 441)	(708)	(2 621)
Reprise 2021	-	4 996	291	-	712	5 999
Provision au 31/12/2021	-	(55 836)	(1 449)	(30 409)	(24 801)	(112 495)
Total net au 31/12/2021	1 341 603	222 866	58 545	10 591	55 830	1 689 435

Les participations dans les parties liées (Filiales et entreprise associée) à la banque se détaillent comme suit :

Participations	31/12/2021			31/12/2020		
	Brut	Prov	Net	Brut	Prov	Net
BH LEASING	12 371	-	12 371	12 371	(99)	12 272
BH INVEST	900	-	900	900	-	900
SICAV BH-Obligataire	14 906	-	14 906	14 906	-	14 906
SICAV BH-Capitalisation	4 543	(703)	3 840	4 543	(895)	3 648
BH SICAF	7 446	-	7 446	7 446	-	7 446
BH ASSURANCES	5 887	-	5 887	5 887	-	5 887
BH IMMO	4 498	-	4 498	4 498	-	4 498
BH EQUITY	7 497	-	7 497	7 497	-	7 497
STIMEC	420	(420)	-	420	(420)	-
BH RECOUVREMENT	1 200	-	1 200	1 200	-	1 200
Société Moderne de titrisation	326	(326)	-	326	(326)	-
TFB	41 000	(30 409)	10 591	41 000	(28 968)	12 032
Total	100 994	(31 858)	69 136	100 994	(30 708)	70 286

Note 6 - Valeurs Immobilisées

Designation	Valeur debut de période	Mouvements de la période				Valeur fin de période	Amortissement et provision			VCN fin de période
		Acquisi-tions	Sortie	Reclasse-ment	Cumul debut de période		Dotation/Reprise	Amort sorties	Cumul fin de période	
Immeubles d'exploitation	52 548	594	-	-	53 142	(28 598)	(2 235)	-	(30 833)	22 309
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagements et installations	68 565	2 205	-	-	70 770	(49 024)	(4 965)	-	(53 989)	16 781
Matriel et mobiliers de bureau	40 997	12 504	-	-	53 501	(33 503)	(4 900)	-	(38 403)	15 098
Matriel de transport	3 642	1 349	-	-	4 991	(2 568)	(498)	-	(3 066)	1 925
Avances et acomptes / commandes d'immobilisations corporelles	16 233	3 709	-	-	19 943	-	-	-	-	19 943
Immobilisations incorporelles en cours	40 304	4 881	-	-	45 185	-	-	-	-	45 185
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 117)	(18)	-	(1 135)	117
Logiciels informatiques	16 022	5 029	-	-	21 051	(12 884)	(2 527)	-	(15 411)	5 640
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 774)	(5)	-	(2 779)	23
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(5 000)	4 500	-	(500)	(500)
Total	247 586	30 271	-	-	277 858	(135 468)	(10 648)	-	(146 116)	131 742

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 149 989 mille dinars contre 183 038 mille dinars au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
a - Comptes d'attente et de régularisation	62 337	6 557
b - Autres	87 652	176 481
Avances au personnel	13 495	11 336
Prêts au personnel	25 728	25 260
Etat et collectivités locales	40 720	64 208
Débiteurs divers	19 176	89 580
Charges reportées	7 276	4 840
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(18 743)	(18 743)
Total Net	149 989	183 038

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2020	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	31/12/2021
Frais d'émission d'emprunts	4 109	3 586		(905)	-	6 790
Frais préliminaires	731	2 502	-	(2 747)	-	486
Total des charges reportées	4 840	6 088	-	(3 652)	-	7 276

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(18 743)	-	-	(18 743)
Total des provisions	(18 743)	-	-	(18 743)

4.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 1 512 344 mille dinars contre 1 956 947 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	906 000	902 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	352 000	386 250
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	227 864	551 164
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	2 198	4 131
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	4	-
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	24 278	113 402
Total	1 512 344	1 956 947

	31/12/2021	organisme	Refin BCT	Mat par titres
Emprunts en dinars auprès des banques (*)	1 258 000	Banque	Non	Non
Emprunts en devises auprès des banques	227 864	Banque	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	2 202	Banque		
Dépôts à vue des établissements financiers	24 278	Institution financière	Non	Non
Total	1 512 344			

(*) Les emprunts refinancés par la BCT représentent 856 000 MD

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 467 542	42 600	-	-	1 510 142	2 202	1 512 344
dont dépôt des parties liées	-	-	-	-	-	-	-

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 7 782 226 mille dinars contre 7 234 476 mille dinars au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires	2 695 520	2 576 345
Comptes d'épargne	2 838 976	2 479 967
Comptes à échéance	1 220 158	1 243 517
Bons à échéance et valeurs assimilées	844 166	736 881
Dettes rattachées	33 049	50 876
Charges constatées d'avance	(28 218)	(8 649)
Autres sommes dues	178 575	155 540
Total	7 782 226	7 234 476

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts a vue	2 695 520	2 576 345
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 944 127	1 891 652
Comptes ordinaires en dinars convertibles	45 669	43 046
Comptes ordinaires en devises	696 031	635 853
Dettes rattachées	9 693	5 794
Dépôts d'épargne	2 838 976	2 479 967
Comptes d'épargne logement	671 817	627 809
Comptes d'épargne logement EL JADID	315 147	301 443
Comptes spéciaux d'épargne	1 685 671	1 410 658
Comptes d'épargne études	35 946	31 668
Comptes d'épargne Capital +	130 337	108 346
Comptes d'épargne investissement	58	43
Total Net	5 534 496	5 056 312

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à terme	1 006 265	949 010
Placements en devises	213 893	294 507
Certificat de dépôt	734 500	604 500
Bons de caisse	109 666	132 381
Dettes rattachées	33 049	50 876
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(28 218)	(8 649)
Total Net	2 069 155	2 022 625

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	991 879	1 044 544	640 850	4 911 855	7 589 127	193 099	7 782 226
dont dépôt des parties liées	14 325	37 314	23 205	440 027	514 872		514 872

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 1 723 555 mille dinars contre 1 735 592 mille dinars au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	23 000	30 700
Ressources extérieures	565 669	733 363
Fonds budgétaires	651 984	604 997
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	4 922	12 182
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	41
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	7 331	6
Emprunts subordonnés	229 098	145 732
Autres fonds empruntés	236 186	203 165
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	5 352	5 406
Total	1 723 555	1 735 592

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
-FONDS FOPROLOS	421 710	389 860
-FONDS PNRLR	107 348	107 347
-FONDS 2EME PDU	2 928	2 913
-FONDS 3EME P.D.U	8 847	8 817
-FONDS 4EME P.D.U	21 024	20 992
-FONDS EI HAFSIA	2 787	2 787
-FONDS FNAH	21 356	19 101
- AUTRES FONDS	35 766	22 994
-FONDS FONAPRA	1 481	1 516
-FONDS FOPRODI	654	654
-FONDS HG004B	25 812	25 745
-FONDS PRLSI INONDATION	2 271	2 271
DETTES RATTACHEES	13	41
TOTAL	651 997	605 038

Les emprunts se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts matérialisés	830 019	921 983
Emprunts obligataires	23 000	30 700
Emprunts subordonnés	229 098	145 732
Dettes rattachées	7 330	6
Autres emprunts	570 591	745 545
Emprunts Banque Mondiale	12 701	13 376
Emprunts B A D	164 934	264 443
Emprunts B E I	330 168	389 287
Emprunt BIRD	3 214	3 929
Emprunt FADES	15 797	18 694
AFD	38 855	43 634
Dettes rattachées	4 922	12 182
Autres fonds empruntés	241 539	208 571
Total	1 071 558	1 130 554

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	132 006	262 809	637 335	251 156	1 283 306	440 249	1 723 555
dont dépôt des parties liées	7 000	21 000	112 000	84 000	224 000	427 997	651 997

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 225 651 mille dinars contre 261 832 mille dinars au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Organismes sociaux	4 035	3 014
Personnel	(484)	(270)
Etat et collectivités locales	25 769	34 599
Fournisseurs	10 159	7 753
Commissions de garantie et de change	4 148	3 917
Exigibles après encaissement	29 869	93 957
Siège et succursales	-	-
Provisions pour passifs et charges	15 766	12 086
Impôts sur les sociétés	69 385	45 305
Comptes de régularisation passifs	62 927	53 333
Divers	4 077	8 138
Total	225 651	261 832

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions pour passifs et charges	12 086	3 680	-	15 766
Total des provisions pour passifs et charges	12 086	3 680	-	15 766

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital souscrit	238 000	238 000
Primes liées au capital	128 000	128 000
Réserves légales	23 800	23 800
Autres réserves	636 459	591 395
Ecart de réévaluation	414	414
Report à nouveau	1	-
Résultat de l'exercice	134 734	72 943
Total	1 161 408	1 054 552

A la date du 31-12-2021, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions totalement libérées , de valeur nominale égale à 5 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2021 s'élève au 31 Décembre 2021 à 1 161 408 mille dinars contre 1 054 552 mille dinars au 31 décembre 2020.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2021 la somme de 41 204 MD et se détaillent comme suit :

Fonds d'aide sociale	4 323
Reserves pour Reinvestissement exonéré	36 454
Resultat reporté	13
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
Total	41 204

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat de l'exercice (1)	134 734 312	72 942 608
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital	-	-
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	2,831	1,532

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Reserves pour Reinv exonéré	Reserves pour risques Genéraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2019	238 000	128 000	23 800	225 480	164 253	19 573	-	39 926	414	1	141 642	981 089
Affectation du résultat 2019	-	-	-	113 293	24 000	3 500	-	850	-	(1)	(141 642)	-
Recassements et autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	520	-	-	-	520
Résultat au 31/12/2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72 943	72 943
Solde au 31/12/2020	238 000	128 000	23 800	338 773	188 253	23 073	-	41 296	414	-	72 943	1 054 552
Affectation du résultat 2020	-	-	-	38 332	12 000	-	-	850	-	1	(51 183)	-
Recassements et autres variations	-	-	-	-	(6 800)	-	-	-	-	6 800	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 800)	(21 760)	(28 560)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	682	-	-	-	682
Résultat au 31/12/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	134 734	134 734
Solde au 31/12/2021	238 000	128 000	23 800	377 105	193 453	23 073	-	42 828	414	1	134 734	1 161 408

(*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2021 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	60 708	2 406 301	-
Caution et aval	55 144	609 973	-
Crédit documentaire	5 564	597 817	-
Actifs donnés en garantie	-	1 198 511	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	585 118
Garantie données sur refinancement crédit court terme	662 510	565 600
Garantie données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	200 000
TOTAL	1 198 511	1 350 718

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2021 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	240 749	1 500
de financement	-	240 749	-
sur titres (*)	-	-	1 500

(*) La banque ne dispose pas de titres à livrer au 31/12/2021

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	144 429	97 925
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	89 320	126 998
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	3 184	2 505
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	2 360	2 689
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 458
Total	240 750	231 574

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	216 319	-	-
de financement	216 319	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2021 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	153 344	3 363 810	-
de garantie de la clientèle	153 344	3 363 810	-

Note sur les engagements en devises

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de change au comptant non dénouées au 31.12.2021		
Devises vendues à livrer	85 953	80 437
Dinars achetés à recevoir	198 232	89 357
Devises achetées à recevoir	103 340	72 869
Dinars vendues à livrer	65 187	29 508
Opérations de change à terme à des fins de couverture non dénouées au 31.12.2021		
Devises vendues à livrer	103 168	75 611
Dinars achetés à recevoir	73 408	43 387
Devises achetées à recevoir	37 055	382 882
Dinars vendues à livrer	29 929	448 024

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 809 750 mille dinars au 31/12/2021 contre 898 537 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	5 925	3 862
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	-	79
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	7 246	12 173
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	638 158	704 883
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	74 558	92 451
Intérêts de retard sur crédits	20 656	29 465
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	34 865	22 565
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 222	6 495
Commissions sur engagements de garantie	10 858	10 872
Commissions sur lettres de garantie	400	540
Commissions de compte sur opérations de crédit	6 720	8 152
Commissions de découvert sur opérations de crédit	6 092	6 965
Commissions sur billets de trésorerie	50	35
Total	809 750	898 537

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Crédits commerciaux et industriels	461 618	506 059
Immobilier promoteur	68 563	89 687
Immobilier acquéreur contractuel	35 821	34 723
Immobilier acquéreur ressources propres	63 762	64 121
Autres concours à la clientèle	8 187	10 111
Crédits sur ressources spéciales	207	182
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	638 158	704 883

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 113 727 mille dinars au 31/12/2021 contre 101 770 mille dinars au 31/12/2020. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	53 639	49 270
Commissions sur effets à l'encaissement	94	82
Commissions sur effets à l'escompte	350	406
Commissions sur opérations diverses sur effets	1 990	652
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	12 227	12 330
Commissions sur opérations de virements	20 849	18 328
Commissions sur opérations sur titres	3	1
Frais de tenue des comptes	18 126	17 471
Commissions sur commerce extérieur et change	4 689	4 020
Commissions sur domiciliation et modification de titres	228	228
Commissions sur remises et accredits documentaires	4 211	3 503
Commissions sur virements et chèques en devises	250	289
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 202	2 037
FOPROLOS	2 068	1 900
FNAH	81	108
4 EME P.D.U	20	19
HG 00 4B	10	10
Autre	23	-
Autres commissions	53 197	46 444
Commissions sur opérations monétiques	11 148	9 184
Commissions d'étude	24 062	23 594
Commission de gestion	5 166	2 783
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	12 821	10 883
Total	113 727	101 770

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2021, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 42 171 mille dinars contre 36 596 mille dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Gains nets sur titres de transaction	20	89
Gains nets sur titres de placement	9 385	8 095
Gains nets sur opérations de change	32 766	28 412
Total	42 171	36 596
	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur BTCT	20	89
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	9 385	8 095
Gains sur opérations de change	49 116	38 675
Total des produits	58 521	46 859
Pertes sur opérations de change	(16 350)	(10 263)
Total des charges	(16 350)	(10 263)
Total	42 171	36 596

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2021, le revenu du portefeuille d'investissement est de 98 866 mille dinars contre 86 190 mille dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	1 672	2 619
Intérêts et revenus des titres d'investissements	97 194	83 571
Total	98 866	86 190

Les dividendes reçus se présentent comme suit :

Sociétés	Dividendes 2021	Dividendes 2020
SICAV BH-Obligataire	801	863
BH ASSURANCES	636	636
BH EQUITY	-	530
BH RECOUVREMENT	-	420
Autres	235	170
Total	1 672	2 619

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2021, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 485 463 mille dinars contre 608 119 mille dinars au 31/12/2020 détaillés comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(44 813)	(63 081)
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(44 813)	(63 081)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(302 357)	(363 450)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(51 377)	(30 881)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(887)	(884)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(121 090)	(105 316)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(126 850)	(224 091)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(2 153)	(2 278)
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(53 057)	(50 534)
Intérêts sur ressources spéciales	(35 612)	(32 794)
Emprunts obligataires	(17 445)	(17 740)
AUTRES INTERETS ET CHARGES	(85 235)	(131 054)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(3 253)	(245)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(66 478)	(82 418)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 916)	(1 401)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(13 588)	(46 990)
Total	(485 463)	(608 119)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 126 214 mille dinars au 31 décembre 2021 contre 171 584 mille dinars au 31 décembre 2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(258 695)	(257 649)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(149 389)	(180 595)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(36 521)	(32 910)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(9 971)	(13 757)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(12 915)	(2 066)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(46 390)	(25 230)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(3 509)	(3 091)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	132 481	86 064
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	95 574	59 318
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	14 546	15 615
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	9 925	9 625
Reprises sur provisions pour risques et charges	12 436	1 506
Total	(126 214)	(171 584)

L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

Libellés	Provisions 2020	Dotations	Reprises	Cession	Autres	Provisions 2021
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(787 191)	(149 389)	69 172	26 402	-	(841 006)
Provisions Additionnelle (91-24)	(225 332)	(36 521)	8 388	6 158	-	(247 307)
Provisions collectives	(108 413)	(9 971)	9 925	-	-	(108 459)
Ecart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	(11 137)
Total	(1 132 073)	(195 881)	87 485	32 560	-	(1 207 909)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 3 379 dinars au 31 décembre 2021 contre -7 050 dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(2 621)	(13 469)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(472)	(4 892)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(2 149)	(8 577)
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	6 000	6 419
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	4 996	4 788
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 004	1 631
Total	3 379	(7 050)

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2021, les autres produits d'exploitation totalisent 8 614 mille dinars contre 7 512 mille dinars au 31/12/2020 . Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits accessoires	4 230	3 664
Produits sur opérations d'assurance	4 057	3 519
Récupération de frais postaux	215	227
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	112	102
Total	8 614	7 512

Notes 24 – Frais de personnel

Au 31/12/2021, les frais de personnel totalisent 150 302 mille dinars contre 124 631 mille dinars au 31/12/2020. Cette variation de 25 671 mille dinars provient essentiellement de l'augmentation salariale décidée au titre de 2020 au taux de 5,3% et au titre de 2021 au taux de 6,7% en plus de la décision de relèvement de l'indemnité de départ à la retraite IDR de 6 mois à 12 mois de salaire.

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	(90 453)	(78 217)
Charges sociales et fiscales	(29 251)	(27 098)
Autres charges du personnel	(20 608)	(16 840)
Charges sur assurance collectives et IDR	(6 605)	(2 175)
Charges sur congés à payer	(3 385)	(301)
Total	(150 302)	(124 631)

Notes 25 – Charge générale d'exploitation

Au 31/12/2021, les charges générales d'exploitation totalisent 57 558 mille dinars contre 52 818 mille dinars au 31/12/2020. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Frais d'exploitation non bancaire	(2 073)	(2 165)
Dons et cotisations	(2 073)	(2 165)
Autres charges générales d'exploitation	(55 485)	(50 653)
Loyers et charges locatives	(6 409)	(5 805)
Fournitures et autres matières consommables	(1 596)	(1 163)
Autres services extérieurs	(16 885)	(14 822)
Autres charges diverses d'exploitation	(27 090)	(26 225)
Impôts et taxes	(3 505)	(2 638)
Total	(57 558)	(52 818)

(*) Au 31/12/2021, les autres charges diverses d'exploitation comprennent 18 892 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires.

Notes 26 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -826 mille dinars au 31 décembre 2021 contre -262 mille dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Pertes provenant des activités ordinaires	(919)	(623)
Pertes exceptionnelles	(919)	(623)
Gains provenant des activités ordinaires	93	361
Profits exceptionnels	93	361
Solde net (PR8/CH9)	(826)	(262)

Notes 27 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2021 totalise 69 385 mille dinars contre 45 305 au 31/12/2020.

Notes 28 – Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires

Ce poste totalise un montant net de -26843 mille dinars au 31 décembre 2021 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Contribution sociale de solidarité		(4 046)
Don au fonds de lutte contre le Covid-19		(11 400)
Contribution conjoncturelle	(5 948)	(6 472)
Don national 2021	(17 929)	
Autres éléments extraordinaires	(2 966)	
Total	(26 843)	(21 918)

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 29 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2021 ont atteint un montant de 46 660 mille dinars contre 116 089 mille dinars en fin de période 2020, soit une variation de 69 429 mille dinars.

	2021	2020	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	100 452	428 121	(327 669)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(23 209)	(823)	(22 386)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(40 579)	164 367	(204 946)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	32 765	28 413	4 352
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	69 429	620 078	(550 649)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(116 089)	(736 167)	620 078
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(46 660)	(116 089)	69 429

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	2021	2020
Caisse en dinars	36 247	36 681
Caisse en devises	3 144	384
Change manuel	2 815	2 366
Avoirs chez la BCT en dinars	16 312	15 679
Comptes IBS	22 702	22 173
Avoirs chez la BCT en devises	70 374	49 088
Prêts à la BCT en devises < 90 j	80 460	61 637
Comptes de chèques postaux-CCP	287	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	70 000	80 000
Prêts aux établissements financiers < 90J	2 324	1 192
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(352 000)	(386 250)
Total	(46 660)	(116 089)

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

(1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 581 246 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution de 156 171 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des crédateurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2021 et le 31/12/2020 à 256 040 mille dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 390 694 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

(2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie négatif de 23209 mille dinars.

(3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de -40 579 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

(4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 32 765 mille dinars.

4.7- CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

1) La Banque a conclu avec la société « BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, un contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social BH Bank, qui permet la couverture des prestations prises en charge par la BH Bank dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la BH Bank. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2017 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net est de : 3.5% par an
- Frais de gestions du contrat : 3% chaque prime annuelle
- Frais d'acquisition : 0% par année de contrat
- La participation aux bénéfices : égale à 75% des résultats financiers des placements de «BH Assurance » au titre de la catégorie capitalisation.

La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2021 totalise un montant de 6 605 026 dinars.

- 2) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 29 Mai 2015 à un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7 ans et un taux de rendement de 7.5%.
Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 139 142 dinars.
- 3) Un détachement du personnel auprès de la «BH Recouvrement », dont la BH Bank détient 60 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 259 784 dinars.
- 4) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 31 décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0.8%.
Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 161 821 dinars.
- 5) La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2021, à des polices d'assurance auprès de la société «BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, détaillées comme suit :
- | | |
|---|-------------------|
| - Assurance groupe pour un montant de | 11 311 751 dinars |
| - Assurance automobile pour un montant de | 54 294 dinars |
| - Engineering pour un montant de | 24 804 dinars |
| - Assurance Risques Divers pour un montant de | 364 130 dinars |
| - Assurance Incendie | 200 794 dinars |
| - Assurance vie IDR | 3 500 000 dinars |
| - Assurance Transport | 2 710 dinars |
- 6) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour l'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de la « BH INVEST » et notamment :
- L'intermédiation en bourse ;
 - La tenue de registre ;
 - Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
 - L'évaluation des participations de la banque ;
 - L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
 - Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
 - Le montage des dossiers d'acquisition ;
 - L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.
- 7) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat en 2009 pour un montant de 100 MDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :
- Frais de montage : 20 000 dinars ;
 - Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission
 - Frais de gestion : 0.2% du restant dû.
- Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2021 s'élèvent à 61 400 dinars hors taxes.
- 8) La «BH Bank » a conclu en 2021 une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire ne faisant pas appel public à l'épargne BH BANK subordonné 2021-1 pour un montant de 61.5 MDT sur 5 ans aux conditions ci-après :
- Frais de placement : 0.7% flat du montant de l'émission
- Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2021 s'élèvent à 430 500 dinars hors taxes.
- 9) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 21,24 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 25 517 dinars HTVA en 2021.
- 10) La «BH Bank » a conclu une convention de distribution avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 21,24 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 17 012 dinars HTVA en 2021.
- 11) La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », dont la Banque détient 15,08 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2021.
- 12) Plusieurs conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, des fonds à capital risque. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une rémunération de 1,5 % du montant des fonds gérés au profit de la BH Equity. Le montant de la commission payée, au cours de l'exercice 2021, s'élève à 950 000 dinars hors taxes.
- 13) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès de la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis ». À partir du 1er Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez-de-chaussée et du 1er Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble. Le loyer, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 432 279 dinars hors taxes.
- 14) La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 49 768 dinars hors taxes.

- 15) La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2021, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant de 9 334 394 dinars au titre des conventions de bancassurance conclues avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital.
- 16) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2021, à 13 187 dinars.
- 17) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation bénéficiaire s'élève, au titre de l'exercice 2021, à 65 156 dinars hors taxes.
- 18) La «BH Bank » a conclu en mai 2006 un contrat de sous-location avec la « BH SICAF », dont la Banque détient 49,65 % de son capital, portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m², pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%.
Le produit de la location au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 474 dinars.
- 19) La «BH Bank » a conclu en date du 16 Juin 2016 Une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30 % de son capital, pour l'hébergement, la maintenance et l'assistance de la banque des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y afférentes contre une redevance annuelle de 54 830 dinars toutes taxes comprises payable trimestriellement.
- 20) La société « BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 28 février 2017 à un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7.5%.
• Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 165 267 dinars.
- 21) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 20 Avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.
Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 213 509 dinars.
- 22) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0.45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.
La charge constatée à ce titre en 2021 s'élève à 13 518 dinars HTVA.
- 23) Un détachement du personnel auprès de la « BH Immo », dont la Banque de l'Habitat détient 29,98 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 191 087 dinars.
- 24) Une convention de cession des créances conclue avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 49 864 452 dinars pour un prix de cession de 1 180 dinars.
- 25) La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la «BH Bank». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars. Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2021 s'élève à 71 530 dinars et les charges constatées s'élèvent à 10 342 dinars.
- 26) La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 23 avril 2021 à un emprunt obligataire de 7 000 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal à 9.35%.
Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2021 à 453 667 dinars.
- 27) La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion . La charge constatée à ce titre en 2021 s'élève à 50 000 dinars.
- 28) La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 200 000 DT.
- 29) La «BH Bank » a conclu en 2021 une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire faisant appel public à l'épargne BH BANK subordonné 2021-2 pour un montant de 70 MDT sur 5 ans avec une année de franchise/ 7 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après:
* Frais de placement : 0.7% flat du montant de l'émission
Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2021 s'élèvent à 490 000 dinars hors taxes.

4-8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.



Activité des filiales

RAPPORT D'ACTIVITE DES FILIALES POUR L'EXERCICE 2021

1. PRESENTATION DES FILIALES DE LA BH BANK :

Dénomination	Activité	Année de création
BH INVEST	Intermédiation financière	1995
BH SICAF	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV CAPITALISATION	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV OBLIGATAIRE	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1997
BH IMMO	Promotion immobilière	1997
BH ASSURANCE	Assurances	1995
BH LEASING	Leasing	1997
BH EQUITY	Investissement à capital risque	1997
STIMEC	Confection de chèquiers et édition de matières consommables	1999
BH RECOUVREMENT	Recouvrement de créances	2002
SMT(Société Moderne de Titrisation)	Titrisation	2002
TF Bank (TUNISIAN FOREIGN BANK)	Banque	1977

2- INDICATEURS FINANCIERS DES FILIALES.

en mD

DENOMINATION	TOTAL BILAN		CAPITAUX PROPRES		CHIFFRES D'AFFAIRES		RESULTAT NET	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Sociétés consolidées	1 650 788	1 580 628	207 873	211 266	207 476	187 168	-4	-8 871
BH IMMO	44 063	53 389	8 242	12 164	7 512	6 348	-3 900	-3 622
BH SICAF CAPITAL	15 793	15 536	15 607	15 389	415	441	221	-282
BH INVEST	9 508	8 368	5 998	5 303	3 055	1 107	727	-735
BH EQUITY	339 821	322 080	22 932	21 790	3 518	2 652	1 143	103
BH ASSURANCE	382 504	348 727	80 717	70 229	147 500	127 600	13 148	9 662
BH LEASING	284 498	312 047	30 315	29 189	30 440	28 949	1 140	-513
BH RECOUVREMENT	5 771	5 257	5 198	4 871	1 881	1 303	320	86
STIMEC	3 980	4 365	-2 658	-1 966	2 910	4 612	-692	-646
S.M. TITRISATION	755	755	-364	-338	0	0	-26	-26
TF BANK*	564 095	510 104	41 886	54 635	10 245	14 156	-12 085	-12 898
OPCVM	120 481	118 856	119 503	117 774	7 208	6 113	6 396	5 587
BH SICAV OBLIGATAIRE	102 014	106 766	101 426	106 173	6 295	5 712	5 525	5 247
BH SICAV CAPITALISATION	18 467	12 090	18 077	11 601	913	401	871	340
TOTAL GENERAL	1 771 269	1 699 484	327 376	329 040	214 684	193 281	6 392	-3 284

* Pour la T.F.Bank ,le cours de référence de change de l'euro au 31-12-2021, est de 3,2741 DT

2-1. Pour les filiales consolidées:

Face aux conséquences de la pandémie du COVID 2019, l'activité des filiales de la BH BANK au titre de l'exercice 2021 s'est caractérisée par les faits marquants suivants :

- Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales hormis les OPCVM a enregistré une évolution de 11% pour passer de 187 168 mD en 2020 à 207 476 mD fin de l'exercice 2021.
- Les capitaux propres ont connu un fléchissement de l'ordre de 2% pour atteindre le niveau de 207 873mD au 31-12-2021 contre 211 266 mD en 2020. Hors TF Bank, le niveau global des capitaux propres des filiales s'est amélioré de 6%.

Ce léger fléchissement provient principalement des résultats déficitaires enregistrés par la TF Bank (entreprise associée) et par les deux filiales la BH IMMO et la STIMEC qui enregistrent encore des difficultés d'ordre conjoncturel et financier.

- Les résultats nets ont enregistré une amélioration considérable de l'ordre de 100% passant de – 8871 mD au 31-12-2020 à – 4 mD au 31-12-2021. Cette évolution provient de l'amélioration des résultats de l'ensemble des sociétés du groupe BH BANK à l'exception des sociétés BH IMMO et STIMEC qui ont enregistré une aggravation de leurs résultats déficitaires respectivement de 8 % et de 7 %.

2-2. Pour les OPCVM :

En dépit de la crise économique et sanitaire que connaît la Tunisie depuis mars 2020, et de la régression des émissions obligataires faisant appel public à l'épargne, les Sociétés d'Investissement à Capital Variable du groupe BH BANK, BH SICAV Obligataire et BH SICAV Capitalisation, ont pu réaliser au cours de l'exercice 2021, les performances suivantes :

- Un actif net géré de 119 503 mD en 2021 contre 117 774 mD en 2020, en hausse de plus de 1,5%,
- Un chiffre d'affaires de 7 208 mD en 2021, contre 6 113 mD en 2020, en amélioration de 18%.

3- PRINCIPAUX CONSTATS PAR FILIALE :

3-1 Sociétés consolidées :



Président du Conseil d'Administration : M. Ahmed Trabelsi

Directeur Général : Mme Dalila Bader

Objet social : BH Assurance est une compagnie d'assurances multi-branches.

Siège social : Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.

Tél. : (216) 71 184 200

Fax : (216) 71 948 457

Capital social actuel de société : (Totalemt libéré)**Nombre d'actions** : 2 660 000 actions**Valeur nominale** : 5 DT**Capital** : 13 300 000DT**Participation actuelle de la BH :****Nombre d'actions** : 635 596 actions**Montant** : 3 177 980 DT**Pourcentage** : 23,89%

Durant l'année 2021, BH Assurance a continué son développement rentable dans une stratégie de transformation. Les circonstances difficiles et exceptionnelles liées à la crise sanitaire et à la régression économique qui en découlait, ne sont pas passées sans effets notamment en termes de sinistralité. Néanmoins, les objectifs escomptés pour l'année 2021 ont été atteints et la performance opérationnelle fut au rendez-vous. Le taux de croissance s'est établi à 15.6% contre 10.5% au niveau sectoriel.

Lancée toujours dans sa stratégie de transformation digitale, mais aussi organisationnelle et procédurale et grâce à son processus de gestion basé essentiellement sur l'agilité, BH Assurance a réussi à tirer son épingle du jeu et à atteindre ses objectifs de croissance voire les dépasser pour l'année 2021.

Le défi majeur de l'année étant de maintenir un trend de croissance positif en pleine période de crise pluridimensionnelle tout en poursuivant la gestion de son armada de projets stratégiques d'ampleur. Un défi remporté avec succès grâce à la mobilisation de toutes les équipes de BH Assurance, leur forte implication et leur fonctionnement continu en mode agile.

En termes de performance opérationnelle, les réalisations de l'année 2021 ont dépassé les prévisions, et la résultante de l'année est dans l'ensemble, à la hauteur des engagements avancés. Le chiffre d'affaires s'est établi à 147,5MD contre des prévisions initiales de 131,9MD et contre 127,6MD en 2020. La croissance s'est établie à 15,6% par rapport à l'année 2020 avec un taux de réalisation des objectifs prévisionnels de 112%.

L'assurance vie représente toujours le cœur de métier de BH Assurance avec une part de 37% dans le volume global des affaires et affiche une évolution de 22% et un taux de réalisation des objectifs escomptés de l'ordre de 124%. Il s'agit d'un retour à la croissance en assurance emprunteur et en bancassurance notamment les produits « DHAMEN » et « Assur sénior ».

L'assurance non vie, quant à elle, affiche, une évolution de 12% de son chiffre d'affaires et un taux de réalisation des objectifs escomptés de l'ordre de 106%. L'assurance santé, de son côté, a réussi à maintenir son élan positif grâce à la bonne notoriété de BH Assurance sur cette filière.

La charge totale des sinistres s'est établie au 31.12.2021 à 86,7MD contre 61,5MD en 2020 avec un taux de réalisation de 129%. Cette hausse provient principalement des sinistres vie (décès pandémie) et des règlements au titre du contrat PASS BH.

Au 31.12.2021, le ratio combiné s'est établi à 86% contre 81% en 2020 et contre une estimation initiale de 85%. Cette augmentation est principalement imputable à l'évolution de la charge de sinistre en assurance vie.

Sous l'effet de l'évolution de son activité, les engagements techniques de BH Assurance ont totalisé, au terme de l'année 2021, 227.7MD contre 208MD en 2020 soit une évolution de 9%.

Les produits financiers, ont totalisé 16.4MD contre 15.4MD en 2020, soit une évolution de 6.2% et un taux de rendement moyen de 7%.

Au terme de l'année 2021, BH Assurance remporte le défi et maintient son taux de couverture à 107% contre 105% en 2020.

RESULTATS :

Au 31.12.2021, le résultat technique Non-vie s'est établi à 8.5MD contre 6.4MD en 2020, en évolution de 32%.

Le résultat technique VIE s'est établi à 5.3 MD contre 7 MD en 2020, soit une baisse de 24% liée en sa majeure partie à l'évolution de la sinistralité.

De sa part le résultat net de l'exercice 2021 s'est établi à 13.1MD en accroissement de 36% par rapport à l'année 2020.



Président du Conseil d'Administration : M. Haykel Khadhraoui

Directrice Générale : Mme Najet Chabchoub

Objet social : Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

Siège social : Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Téléphone : 71 189 700 **Fax :** 71 949 335

Capital social actuel de la Société : (Totalelement libéré).

Nombre d'actions :	7 000 000 actions
Valeur nominale :	5 DT
Capital :	35 000 000DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions :	2 915 014 actions
Montant :	14 575 070 DT
Pourcentage :	41,64%

A fin 2021, BH Leasing a approuvé **1866** demandes de financement portant sur une enveloppe de **154,8MD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **1617** demandes en 2020, soit **128,8MD** d'approbations, accusant ainsi une évolution de **19,49%**.

Au terme de l'année 2021, BH Leasing a enregistré une hausse de 32,08% de ses mises en force qui se sont élevées à 113,6MD contre 85,9MD à fin 2020, soit un taux de réalisation de l'objectif de production de 106,1% contre 103,5% en 2020 .

Le taux moyen des mises en force en 2021 a été de **14,49 %** contre un taux moyen de **14,93%** en 2020 .

Le montant moyen des contrats réalisés en 2021 a été de **80,47mD** contre un montant moyen de **70,99mD** en 2020.

La durée moyenne des contrats réalisés en 2021a été de **51 mois**, contre une durée moyenne de **54 mois** en 2020.

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2021 est de **58,1MD** contre **59,4MD** en 2020, enregistrant ainsi une légère baisse de **2,2%**.

Le taux de retour des effets impayés en 2021 est **37,7%**, contre **41,9%** en 2020 soit une baisse de **4,22 points** de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière.

Les principaux faits marquants de l'année 2021 se résument ainsi :

Au niveau de l'activité et des résultats :

- ✓ Une évolution des mises en force supérieure à la moyenne du secteur : en effet au cours de l'année 2021, le volume des MEF s'est accru de 32,08 % pour atteindre un total de 113,5 MD contre 85,9 MD en 2020, dépassant ainsi les objectifs fixés pour l'exercice
- ✓ Une augmentation de 5,04% des intérêts de crédit-bail : Le montant total des intérêts crédit-bail est passé de 28,95MD en 2020 à 30,44MD en 2021.
- ✓ Une augmentation de produits nets de leasing de 5% pour atteindre un total de 13,1MD contre un total de 8,4MD en 2020.
- ✓ Une diminution des impayés : Le montant total des impayés a diminué de 5% pour atteindre un total de 31,9MD contre 33,7MD en 2020.
- ✓ Une régression des créances classées : Le volume total des créances classées a diminué de 12% pour atteindre un total de 44,3MD contre 50,4MD en 2020.
- ✓ Le Résultat net ressort bénéficiaire de à 1,140 MD en hausse de plus de 300,2% par rapport à l'exercice précédent (-513mD)

En matière de Contrôle Interne

En application des dispositions de la Circulaire BCT n° 2021-05 relatif à la gouvernance dans les institutions financières, il a été procédé à :

- ✓ La validation d'une charte d'audit
- ✓ La validation d'une politique de gestion des risques
- ✓ La validation d'une politique de provisionnement

En matière de lutte Anti-Blanchiment :

- ✓ La finalisation de l'acquisition d'une solution KYC et AML visant à maîtriser le risque LAB/FT et ce, en application de l'Art.4 de la circulaire 2017-08.
- ✓ Sensibilisation et formation de l'ensemble du personnel : une action de formation via la plateforme E-Learning de BH ACADEMY a été effectuée, portant sur « la sensibilisation à la lutte contre le Blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, afin de se conformer aux exigences réglementaires en matière de LAB/FT.

Présidente du Conseil d'Administration : Mme Sonia Ben Frej

Directeur Général : M. Mohamed Mabrouk

Objet social : la société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

Contexte de Création, initiateur du projet :

La création de la BH SICAF en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la BH BANK a créé une première filiale, la BH SICAF.

Elle a contribué à la création de toutes les autres filiales de la BH BANK et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital risque et l'impression et la confection des chèquiers..

Siège social: Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage 1073- Mont Plaisir - Tunis

Tel : 71 126 000 **Fax** : 71.903 160

E-mail sicaf.bh@planet.tn

Cadre Juridique : Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Capital social actuel de la société : (Totalement libéré)

Nombre d'actions	: 1 500 000 actions
Valeur nominale	: 10 DT
Capital	: 15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK

Nombre d'actions	: 744 799 actions
Montant	: 7 447 990 DT
Pourcentage	: 49,653%

L'exercice clos le 31 décembre 2021, a été marqué par:

- Les produits d'exploitation de la société en 2021 ont atteint un montant de 565 195 D contre 480 595 D au 31/12/2020, soit une progression de 17,6 %.
- Le chiffre d'affaires s'élève à 414 843 D au 31/12/2021 contre 440 656 D au 31/12/2020.
- La reprise de provisions pour dépréciation du portefeuille des titres de participation à hauteur de 335 709 DT (307 810 D BH LEASING et 27 899 D SOTACIB)

- La dépréciation additionnelle, en 2021, du portefeuille des titres de participation à hauteur de 159.290 DT (titre BH IMMO).
- L'intervention, en 2021, sur la cote de la bourse s'est soldée par :
 - ✓ Des reprises sur provisions devenues sans objet suite aux opérations de cession pour 88773 D.
 - ✓ Des moins-values de cession pour 95.713 D.
 - ✓ Les dividendes et les intérêts acquis à l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont élevés, respectivement, à 323.246 D et 65.898 D.

RESULTAT :

Compte tenu essentiellement de la provision constatée sur le titre BH IMMO d'un montant 159 290 D et des reprises de provisions sur les titres BH LEASING et SOTACIB, le résultat net de l'exercice 2021 est de 221 091 D contre un résultat déficitaire de 282 040 D au 31/12/2020.



Président du conseil d'administration : M. Hichem Rebai

Directeur Général : M. Fadhel Guizani

Directeur Général Adjoint : Mme Ferida Ben Salem Afif.

Objet social : le renforcement de la structure financière des entreprises et la gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de BH BANK et ses filiales conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Contexte de création et initiateur du projet : BH Bank a créé en 1997 BH EQUITY dans un contexte d'expansion du Groupe BH BANK et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH dans l'investissement à capital risque.

Siège social : 67, avenue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3^e étage 1002 Tunis

Téléphone : 71 78 01 40 – 71 78 04 22 **Fax :** 71 84 66 75

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)

Capital	: 18 000 000 DT
Nombre d'actions	: 3 600 000 actions
Valeur nominale	: 5 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Montant	: 7 485 460 DT
Nombre d'actions	: 1 497 092 actions
Pourcentage	: 41,586%

Participation actuelle des filiales du groupe BH BANK :

Montant	: 4 470 635 DT
Nombre d'actions	: 894 127 actions
Pourcentage	: 24,837%

Malgré la conjoncture économique et les circonstances difficiles et exceptionnelles liées à la crise sanitaire, BH Equity a pu améliorer ces performances courant 2021, essentiellement le niveau des revenus liés à l'activité (commissions d'études et d'assistance et jetons de présence) ainsi que le niveau de désinvestissement que ce soit sur les ressources propres ou sur les fonds gérés.

Les principaux faits marquant l'exercice 2021 :

- L'élaboration de Plan de Développement Stratégique pour la période 2021-2025 dont la mise œuvre a permis la réalisation de plusieurs actions dont principalement :
 - Le diagnostic du portefeuille que ce soit pour les dossiers en suivi ou ceux gérés au contentieux ;
 - La classification du portefeuille ;
 - L'élaboration d'un guide de suivi ;
 - L'élaboration de la charte de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ;
 - L'acquisition de la solution Vneuron Opex dans le cadre de la conformité LAB, FT et FATCA
 - L'évaluation des prestations des auxiliaires de justices ;
 - L'élaboration d'une politique de provision,
 - La validation du choix portant sur l'acquisition d'un ERP auprès de la société Vneuron Opex et ce dans le cadre de la mise à niveau de son système d'information.

Les travaux de la mise en œuvre du plan de développement stratégique ont atteint 33%.

- La consolidation des ressources de BH EQUITY par le placement de trois nouveaux fonds à capital risque :
 - Fonds BH Bank pour un montant de 12 000 mD
 - Fonds BH Assurance, pour un montant de 3 000 mD
 - Fonds MEDI KA, pour un montant de 400 mD
- L'amélioration du niveau des revenus de 33% par rapport à 2020 en passant de 2 652 mD à 3 518 mD. Cette évolution est expliquée par l'amélioration du :
 - Niveau des commissions d'études qui est passé de 281 mD en 2020 à 836 mD en 2021 soit une augmentation de 198 %. Il est à noter que la diminution des niveaux d'approbations et des libérations respectivement de 36,9% et de 37,3% durant la période 2020-2021 n'a pas empêché BH EQUITY d'améliorer considérablement le niveau des commissions d'études qui a été favorisé par l'augmentation de taux moyen de commissions appliqué qui se situe à 3 %.
 - Niveau des produits de rétrocession sur les ressources propres (désinvestissement) qui est passé de 16 mD en 2020 à 85 mD en 2021 soit une augmentation de 431 %.
 - Niveau des jetons de présence qui a évolué de 200 mD en 2020 à 359 mD en 2021 soit une augmentation de 80 %.
- La baisse du niveau des approbations de 36,9 % par rapport à leur niveau de 2020 pour passer de 39 971 mD à 25 220 mD soit un taux de réalisation de 79,8% par rapport aux estimations.
- La diminution du niveau des libérations de 37,3% par rapport à 2020 pour passer de 31 815,9 mD à 19 938 mD soit un taux de réalisation de 79,5 % par rapport aux estimations.

- Sur le plan désinvestissement, BH Equity a réalisé une performance courant 2021 en atteignant un niveau de 9 092 mD (tous fonds confondus) dont 6 491 mD en principal et 2 601 mD en plus-value. Les efforts déployés sur le plan désinvestissement ont permis de réduire le niveau des impayés (tous fonds confondus) d'un montant de 1 347 mD dont 866 mD en principal. Il est à noter aussi qu'en plus des plus-values réalisées, les désinvestissements réalisés courant 2021 permettent de constater des reprises sur provision d'environ 1 067 mD sur les fonds gérés BH Bank et un montant de 112 mD sur les ressources propres.
- Concernant la gestion du contentieux, et suite à l'adoption d'une nouvelle stratégie dans la gestion de ces dossiers, BH Equity a pu améliorer ces chances de recouvrement sur certains dossiers par l'inscription d'opposition et la saisie sur les biens des promoteurs défallants et le

passage même à l'exécution. En effet Les désinvestissements concernant les dossiers gérés au contentieux ont porté sur une enveloppe globale de 475,4 mD dont 293 mD en principal.

- L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat d'exploitation de 1109 mD contre 143 mD en 2020 et un résultat net bénéficiaire de 1 142 mD contre 103 mD en 2020 soit une évolution de 1009%. Les encours des participations sur le capital et sur les fonds gérés s'élèvent au 31/12/2021 à 284 320 mD contre 268 850 mD au 31/12/2020 soit une évolution de 6%. Le secteur industriel accapare 82 % du total de l'encours.
- Concernant son positionnement dans le secteur, BH Equity a préservé son classement dans les Top Ten en gardant le 4^{ème} rang en 2020 par rapport aux 16 sicars bancaires et aux 44 investisseurs en capital.

Courant l'année 2021, la revue des orientations et l'entame de la mise en œuvre du plan de développement stratégique ont impacté considérablement l'activité et les performances de la société.

Pour l'exercice 2022, BH EQUITY poursuivra les efforts nécessaires afin de respecter les délais de mise en place du reste des actions prévues dans le plan de développement stratégique avec une attention particulière au suivi des projets et la gestion des dossiers au contentieux afin d'améliorer le rendement des ressources.

En outre, l'année 2022 sera être caractérisée par la mise en place d'une politique d'investissement et de désinvestissement qui va permettre à BH EQUITY d'améliorer davantage la qualité de son portefeuille.

Président du Conseil d'Administration : M. Anouar Gallas

Directrice Générale : Madame Sonia Ben Frej

Directeur Général Adjoint : M. Chiheb Chaker

Objet social : L'Intermédiation en Bourse.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord – 1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Capital social actuel de la société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions :	30 000
Valeur nominale :	100 DT
Capital :	3 000 000 DT

Participation actuelle de la BH :

Nombre d'actions :	9 000
Montant :	900 000 DT
Pourcentage :	30%

Les mesures sanitaires prises par les autorités tunisiennes suite à la pandémie de COVID-19 ont impacté négativement l'activité commerciale de BH INVEST et ont forcé la société à reporter certaines actions qui ont été programmées en 2021. Malgré ce contexte, BH INVEST a pu réaliser de bonnes performances dont notamment :

- Au niveau de l'intermédiation boursière, BH INVEST a réalisé au cours de l'année 2021 un volume de transactions toutes cotes confondues de 46,6MD en progression de 57,9% par rapport à 2020.
- Concernant la gestion de portefeuille, et à fin 2021, le montant des actifs d'OPCVM(s) gérés par BH INVEST a été de 286,801MD contre 263,974MD en 2020 soit une augmentation de 8,65%. L'amélioration des actifs nets des OPCVM(s) gérés par la société a permis l'amélioration du classement de BH INVEST en terme de taille de l'encours géré ; BH INVEST passe ainsi de la 11^{ème} (fin 2020) à la 7^{ème} position à fin 2021.
- Coté montage, la société a procédé au placement de deux emprunts obligataires pour le compte de BH BANK d'un montant global de 131,5MD. Parallèlement, BH INVEST a contribué au placement de l'emprunt national 2021 pour ses trois tranches, à hauteur de 8,84% soit l'équivalent de 159,7MD occupant ainsi la 5^{ème} place des intermédiaires en bourse ayant participé à l'opération.

Sur le plan organisationnel, l'année 2021 s'est caractérisée par :

- La consolidation du dispositif LAB/FT.
- A l'occasion de modernisation des systèmes d'information de la Tunisie Clearing et de la BVMT, BH INVEST a adapté son progiciel actuel « MEGARA » et elle a déclenché en parallèle les préparatifs pour la migration vers la nouvelle plateforme « CARTHAGO ».

En termes financiers, le total bilan s'établit à 9,508MD, les capitaux propres avant affectation à 5,998MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 3,055MD (un record pour la société) et les charges d'exploitation s'élèvent à 2,471MD.

Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST a réalisé un résultat bénéficiaire de 727 082DT.



Présidente du Conseil d'Administration : Mme Dalila Badr

Directeur Général : Monsieur Habib Ben Youssef

Objet social : La société a pour objet le lotissement et l'aménagement de terrains destinés à la construction immobilière et leurs ventes, L'aménagement de zones pour les activités agricoles, de tourisme et d'industrie, la construction et la rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, administratif ou industriel pour la vente ou la location. Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

Siège social : 67 Rue Alain Savary – Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6^{ème} étage 1002 Tunis

Tél : 71 847 031 / 71 845 561

Fax : 71 840 912

Site Web : www.sopivelimmobilier.com

Capital social actuel de la société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions :	150 000 actions
Valeur nominale :	100 DT
Capital :	15 000 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK:

Nombre d'actions :	44 975 actions
Montant :	4 497 500 DT
Pourcentage :	29,984%

Les revenus de la société ont atteint un montant de **7 512 416 DT** contre **6 347 852 DT** en 2020, soit une augmentation de 18.34%.

Les achats consommés au 31.12.2021 s'élèvent à un montant de **87 732 DT**, contre **369 046 DT** en 2020, soit une diminution de 76%, due principalement à l'achèvement des travaux des projets Soukra et Manouba.

Les charges financières ont atteint **3 207 887 DT** au 31.12.2021 contre **3 525 035 DT** au 31/12/2020, soit une diminution de **317 148 DT**, due essentiellement au remboursement en principal et intérêts des crédits de préfinancement du projet Manouba et du projet Soukra par les produits de la vente.

Les remboursements en principal et intérêts des crédits ont atteint **9 413 753 DT** au 31.12.2021 contre **6 587 863DT** au 31.12.2020, soit une augmentation de **2 825 890 DT** due au remboursement intégral des crédits du projet Soukra et une partie du projet Manouba.

Les produits d'exploitation au 31/12/2021 s'élèvent à 7 512 416 DT, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 8 204 627 DT, ce qui fait ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de 692 211 DT.

Le résultat après impôt de la société est déficitaire de 3 899 650 DT au 31/12/2021 contre un déficit de 3 663 082 DT au 31/12/2020. Ceci est dû aux charges financières non incorporables au stock et qui affectent directement le résultat de l'exercice.

BH RECOUVREMENT

استصلاح BH

Président du Conseil d'Administration : M. Moncef Tlili

Directeur Général : M. Nadhir Rebai

Siège social : 67 Avenue Alain Savary, Imm B, 2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis.

Tél : 71 791 191 **Fax** : 71 782 575

Objet : Achat et recouvrement des créances pour son propre compte et le recouvrement pour le compte des tiers.

Cadre juridique : Loi N° 98-4 du 02 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances.

Capital social actuel de société : (Totalement libéré)

Nombre d'actions : 200 000 actions

Valeur nominale : 10 DT

Capital : 2 000 000 DT

Participation de la BH

Nombre d'actions : 120 000 actions

Montant : 1 200 000 DT

Pourcentage : 60%

Activité de la Société au 31-12-2021 :

Acquisition et recouvrement des créances : En date du 29/12/2021, la société a acquis 1.180 dossiers auprès de la BH Bank pour un montant en nominal de 49.864 mD.

Le recouvrement brut relatif à l'exercice 2021 s'élève à **2.003 mD**, contre 1.401 mD l'exercice précédent. Ainsi, le recouvrement cumulé brut a atteint le montant de 25.448 mD au 31/12/2021.

Le diagnostic du portefeuille des créances acquises par la BH Recouvrement est présenté ainsi :

Portefeuille	Nombre de dossiers	% du Montant global cédé
En procédure judiciaire (Contentieux)	3.726	51,2 %
Sociétés en difficultés économique	66	10 %

Faillite, Liquidation et Cession	171	33,6 %
Carence	163	1,6 %
Sociétés inexistantes	22	0,42 %
Dossiers recouverts & clôturés	135	3,4 %
Total	4.283	100%

Résultats de l'exercice 2021 :

Les produits réalisés par la Société au terme de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élèvent à 1.911 mD, contre 1.377 mD au 31 Décembre 2020.

Le total des charges supportées par la société au titre de l'exercice 2021 est arrêté à 1.591 mD contre 1.290 mD au terme de l'exercice 2020.

Le résultat d'exploitation est de **507** mD au 31/12/2021 contre 91 mD à la clôture de l'exercice 2020.

Quant au résultat net, il est bénéficiaire de **320** mD à la clôture de l'exercice 2021, contre 86 mD l'exercice précédent.



Président du Conseil d'Administration : M. Mohamed Ali Lajdel

Directeur Général : M. Faouzi Zouari

Objet social: Les opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition.

Siège social : 17 Rue des entrepreneurs, 2035 Charguia II.

Tél : 70 83 66 72 / 70 83 66 73 **Fax :** 71 94 25 32

Capital social actuel de la société : (Totalemment libéré)

Nombre d'actions : 140 000 actions

Valeur nominale : 10 DT

Capital : 1 400 000 DT

Participation actuelle de la BH BANK :

Nombre d'actions : 42 000 actions

Montant : 420 000 DT

Pourcentage : 30%

L'année 2021 s'est caractérisée par :

- La flambée des prix des MP (papier offset et papier sécurisé) à partir du mois de juillet 2021, avec des augmentations successives dépassant les 200% du prix initial ce qui a engendré des pertes d'exploitation sachant que notre relation clientèle « Banque » est contractuelle.
- L'état du parc matériel en dégradation continue nécessite le renouvellement de plusieurs équipements.

- Le cumul des résultats négatifs, consécutifs et progressifs(-553 mD) au premier semestre 2021) ne cesse de créer des problème de trésoreries à la STIMEC.
- Le dossier d'introduction du partenaire stratégique n'a pas été clôturé en 2021 afin de développer l'activité de la STIMEC.

La situation financière de l'exercice 2021 fait ressortir les faits et les observations suivants :

- Le total des actifs est passé de 4 365 mD en 2020 à 3.980 mD en 2021 enregistrant une diminution de 384 mD , soit -8,8%
- Les actifs immobilisés sont passés de 697 mD en 2020 à 634 mD en 2021 enregistrant une diminution de 62 mD soit -8,9 %.
- Les actifs courants sont passés de 3 667 mD en 2020 à 3 345 mD en 2021 enregistrant une diminution de 321mD soit -6,9 %.
- Le chiffre d'affaires est passé de 4 612 mD en 2020 à 2 910 mD en 2021 enregistrant une diminution de 1 701 mD soit -36,89 %, mais si on tient compte du chiffre d'affaires réel(hors franchissement) soit 2706 mD en 2020 contre 2 627 mD en 2021 enregistrant une régression de 2.29% (les frais d'affranchissement représentent un CA fictif).
- Les charges d'exploitation sont passées de 4 992 mD en 2020 à 3 414 en 2021, soit une diminution de 1578 mD, soit -31%.
- Le résultat de l'exercice est passé de -646 mD en 2020 à -692 mD à la clôture de l'exercice 2021.

Pour l'année 2022, la STIMEC compte réaliser les actions suivantes :

- Activer et clôturer le dossier du partenaire stratégique qui va éventuellement résoudre considérablement les besoins urgents de la STIMEC en renouvellement des équipements.
- Le transfert et le regroupement de l'activité dans un nouveau local capable d'abriter l'extension de nouveau matériel du partenaire stratégique et de réduire à 40% les charges d'énergie (un local équipé de transformateur)
- Le renforcement du service commercial afin d'élargir l'activité d'impression classique .



Président Directeur Général : Mme Lilia Meddeb

Directeur Général Délégué : M. Mourad Baccar

Date de participation de la BH BANK : 31 décembre 2009

Objet social : Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

Contexte de Création, Initiateurs du projet : L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de Tunisie

Siège Social : 9 Rue des Pyramides 75001 PARIS

Tel : 01 42 86 97 52 **Fax** : 01 42 60 90 13

Email : admin@tfbank.fr

Capital social actuel de la société : (Totalelement libéré)

Nombre d'actions : 1 765 896 actions

Valeur nominale : 15,24 €

Capital : 26 912 255.04 €

Participation actuelle de la BH-BANK :

Nombre d'actions : 603 507 actions

Montant : 9 197 446.68 €

Pourcentage : 34,18%

Après un exercice 2020 marqué par la pandémie COVID-19, l'exercice 2021 s'est caractérisé essentiellement par les éléments suivants:

- La poursuite de la progression de la collecte des ressources clientèle qui tournent autour de la barre de 87 000 K€ fin 2021 contre 81 000 K€ fin 2020.
- Un **PNB** en baisse, affecté par les aléas du portefeuille obligataire.
- L'infléchissement du **coût du risque** qui devient positif alors qu'il était historiquement négatif
- Un **résultat net** certes négatif, mais nettement inférieur à ses niveaux historiques: le déficit est le plus réduit depuis 8 ans au moins.

Les dépôts de la clientèle : La collecte de ressources clientèle poursuit sa progression favorable. Elle s'inscrit en progression positive de 7,5%:

- ✓ Les dépôts à vue créditeurs s'accroissent de 14,0%
- ✓ Les dépôts à terme s'accroissent de 3,9%
- ✓ L'épargne baisse de 6,4%

L'encours de créances, (incluant les créances saines, et douteuses nettes des provisions), s'établit à 112 600 K€ contre 111 400 K€ en 2020, quasiment stable:

- ✓ Les encours de créances sur établissements de crédit passent de à 13 900 K€ en 2020, à 29 300K€ en 2021
- ✓ Les encours de créances sur la clientèle passent de 97 500 K€ en 2020, à 83 300K€ en 2021,

En 2021, l'encours de créances est composé à hauteur de:

- ✓ 26% d'engagements en faveur des établissements de crédit.
- ✓ 54% de crédits à la clientèle
- ✓ 9% de découverts
- ✓ 8% de créances douteuses nettes des provisions
- ✓ 2% de créances commerciales
- ✓ 1% d'impayés

Le taux de couverture des créances douteuses par des provisions s'établit à 79,3%.

Le **Produit Net Bancaire (PNB)** se situe à 3 129K€, contre 4 036K€ en 2020.

Les charges de gestion s'établissent à 9 811K€, contre 9 444K€ en 2019:

- ✓ Les charges du personnel atteignent 5 810K€,
- ✓ Les frais de fonctionnement atteignent 4 000K€.

La Société Moderne de Titrisation (en cours de liquidation).



Responsable (liquidateur) : Monsieur Samir Messali,

Objet social: La gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

Siège Social : Espace Tunis - Montplaisir Tunis

Capital social actuel de la société : (Totalement libéré)

Nombre d'actions :	5 000 actions
Valeur nominale :	100 DT
Capital :	500 000 DT

Participation actuelle de la BH –BANK :

Nombre d'actions :	4 994 actions
Montant :	499 400 DT
Pourcentage :	99,88%

Le résultat net de la société est négatif en 2021 de 26,4m D. En conséquence les pertes cumulées de la SMT ont atteint la somme de -837,5mD au 31/12/2021.

La société est mise en procédure de dissolution et de liquidation à partir du mois de novembre 2017. La société n'arrive pas à liquider les trois appartements qu'elle détient à un prix raisonnable qui pourrait résorber une grande partie de ses pertes cumulées et ses dettes. Deux agences immobilières ont été approchées pour la prise en charge de la de la vente des appartements (REMAX et TECHNOCASA). La première a refusé la prise en charge compte tenu de la situation foncière du projet (Espace Tunis) et la deuxième a proposé un prix très en deçà du prix fixé par l'expert mobilier.

3-2 les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières :

A/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire :



Présidente du Conseil d'Administration : Mme Kmar Zaouali

Directeur Général : Lotfi Ben Hammouda

Objet social : La société a pour unique objet la gestion d'un portefeuille de valeurs obligataires par l'utilisation de ses fonds propres.

Contexte de création, initiateur du projet :

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de

consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier, le groupe BH a connu, en juin 1997, la création d'une nouvelle filiale dénommée société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire dénommé SICAV BHO.

Les missions de Dépositaire et du Gestionnaire, ont été assurées par la Banque de l'Habitat, jusqu'à la fin de 2001.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHO a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHO a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512 **Tél :** 31 389 800 **Fax :** 71 948 512 **E-mail :** bhinvest@bhinvest.com.tn

Cadre Juridique : loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Capital social de la société au 31 décembre 2021(Capital variable)

Nombre de parts :	974 695
Valeur liquidative :	104, 059DT
Capital	: 96 359 478 DT

Participation actuelle de la BH Bank :

Nombre de part :	146 972
Montant :	15 293 759 DT
Pourcentage	: 14,43%

L'actif net de la SICAV BH Obligataire a atteint fin 2021 un montant de 101,426MD soit une diminution de 4,47% par rapport à 2020 avec un rendement de 4,98%.

Au 31/12/2021, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 102,014MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 6,294MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,776 MD.

Au 31/12/2021, le bénéfice net a atteint 5,524MD.

B/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire:



Président du Conseil d'Administration : M. Mohamed Achour

Directeur Général : M. Lotfi Ben Hammouda

Objet social : Société d'investissement à capital variable ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

Contexte de création, initiateur du projet :

Le savoir faire, les moyens financiers et le réseau d'agence dont dispose la Banque de l'Habitat d'une part et le cadre juridique qui limite l'exercice de certaines activités d'autre part, ont incité la Banque de l'Habitat à créer des filiales, visant le développement de nouveaux produits. De ce fait, elle a procédé à la constitution en 1994 d'une société d'investissement à capital variable dénommé SICAV BH PLACEMENT.

La Banque de l'Habitat, dépositaire et gestionnaire de la SICAV BHC, a procédé à la commercialisation de ce nouveau produit sur l'ensemble de son réseau.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHC a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHC a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

Siège social : Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis.

Tél. : (216) 31 389 800 **Fax :** (216) 71 948 512

E-mail : bhinvest@bhinvest.com.tn

Textes applicables : loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement collectif et des lois et textes subséquentes.

Capital social de la société au 31 décembre 2021(Capital Variable).

Nombre de parts : 518 437
Valeur liquidative : 34,868DT
Capital : 17 180 303 DT

Participation actuelle de la BH Bank :

Nombre de part : 110 110
Montant : 3 839 315DT
Pourcentage : 21,23%

L'actif net de la SICAV BH Capitalisation a connu une remarquable évolution passant de 11,600MD en 2020 à 18,400MD à fin 2021 soit une progression de 55,82%.

En termes de rendement, la SICAV BH Capitalisation a réalisé un taux de 5,26% en 2021 contre 5,43% en 2020.

Au 31/12/2021, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 18,467 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 1,049 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,264 MD.

Au 31/12/2021, le bénéfice net a atteint 0,870 MD.



Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2021



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Mars 2022

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

Tunis, le 31 mars 2022

**MONSIEUR HICHEM REBAI
DIRECTEUR GENERAL
BH BANK**

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2021, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joints notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe BH Bank arrêtés au 31 décembre 2021.

En vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

**P/ Cabinet Walid TLILI
Walid TLILI**

**P/Consulting and Financial Firm
Walid BEN AYED**

SOMMAIRE

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe –BH Bank- au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021

Etats financiers consolidés du groupe –BH Bank- arrêtés au 31 décembre 2021

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK RELATIFS
A L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021**



Expert-comptable inscrit au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Espace Tunis Immeuble F. Bureau 3.2.
Mont-plaisir – Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 904 054 Fax. : (216) 71 904 053



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
29, Avenue de l'indépendance
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie
Tel. : +216 71 711 793

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la BH Bank

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe BH BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe BH BANK au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1. L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par :

- L'indisponibilité d'un recensement exhaustif des garanties, et l'absence d'évaluations indépendantes et récentes de certaines garanties prises en compte par la Banque

- L'indisponibilité de reportings du système d'information permettant l'identification systématique des produits par client. En conséquence, les produits comptabilisés, les créances rattachées ainsi que les produits demeurant impayés, qui méritent d'être réservés, n'ont pas pu être vérifiés ;

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

2.2. Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés auprès des services du Ministère des Finances. Aussi, les risques liés aux crédits accordés à la clientèle par prélèvement sur ces fonds n'ont pas été clairement définis par les cocontractants afin de procéder à leur classification conformément à la réglementation en vigueur.

A la date du présent rapport, l'impact éventuel de cette situation sur les états financiers de la banque ne peut être estimé de façon fiable.

2.3. Nos travaux d'audit des états financiers consolidés ont été limités par ce qui suit :

- La mise en équivalence de la TFBANK s'est basée sur les états financiers non audités arrêtés au 30 septembre 2021.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK de la mise en équivalence de cette société sur la base de sa situation financière audité relative à l'exercice 2021.

- Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base de liasses non auditées par les commissaires aux comptes des filiales BH LEASING, BH INVEST, BH SICAF, BH PRINT, BH IMMO, SICAV BH OBLIGATAIRE et SICAV BH CAPITALISATION.

En outre, la Banque ne nous a pas communiqué les rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers des sociétés BH SICAF, BH PRINT, BH IMMO et SICAV BH OBLIGATAIRE relatifs à l'exercice 2021.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel des anomalies, que pourraient comporter les états financiers individuels de ces sociétés, sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK relatifs à l'exercice 2021.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

Question clé d'audit

Dans le cadre de ses activités, le Groupe BH BANK est exposé au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. Le Groupe BH BANK constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n° 2022-02. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre les points précisés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » ont constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 037 911 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 526 946 KDT et à 340 255 KDT. En outre, le processus de classification des engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
- La conformité des méthodes adoptées par le Groupe BH BANK aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
- L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par le Groupe BH BANK ;
- La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
- La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

3.2. *Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat*

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2021 totalisent 1 095 161 KDT (soit 88% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.1.1. En outre, comme précisé dans la section « *fondement de l'opinion avec réserves* », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliqués et des tableaux d'amortissements.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité.
- La conformité par le Groupe BH BANK aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.3. Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables - BTA

Question clé d'audit

La note aux états financiers n° 2.1.2, explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par le Conseil d'Administration de la Banque.

Au 31 décembre 2021, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 337 206 KDT.

Question clé d'audit (suite)

L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 248 554 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 88 652 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Diligences mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au « portefeuille titre dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Les engagements des entreprises publiques totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 1 182 066 KDT. Certaines créances sur ces entreprises ont été couvertes par des provisions à hauteur de 2 206 KDT et par des agios réservés à hauteur de 1 945 KDT. D'autres engagements d'entreprises publiques présentant des difficultés financières et qui ne sont pas couverts par des garanties suffisantes n'ont pas été provisionnés. Ce traitement a été justifié par le caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir la stabilité financière de ces entreprises.
- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société BH EQUITY arrêtés au 31 décembre 2021, l'évaluation des participations à la clôture de l'exercice est effectuée conformément aux exigences de la Norme Comptable Tunisienne n°7 à leur valeur d'usage (Pour les titres cotés suivant le cours boursier et pour les titres de placement à long terme non cotés à leur valeur mathématique). Cependant l'évaluation des participations à la valeur mathématique s'est effectuée sur la base d'états financiers arrêtés, au 31 décembre 2020 et des dates antérieures, et ce à défaut de disponibilité d'états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société « SICAV-BH Capitalisation » arrêtés au 31 décembre 2021,
 - ✓ La SICAV BHC a adopté la méthode d'abonnement des intérêts courus, estimés, sur les dépôts à vue à compter du 28/11/2021. A ce titre, les intérêts courus constatés au cours du 4^{ème} trimestre 2021, s'élèvent à 1 520 dinars.

Par ailleurs, le 4^{ème} trimestre a supporté les agios créditeurs relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 pour un montant de 3 605 dinars.
 - ✓ Les valeurs en portefeuille titres représentent à la clôture de la période 47,79% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 52,20% du total des actifs ont dépassé le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
 - ✓ Les emplois en liquidités et quasi-liquidités constitués de disponibilités et de comptes à terme, représentent à la date de clôture 38,82% de l'actif total se situant au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
- Tel que mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société "BH LEASING " arrêtés au 31 décembre 2021, cette société a fait l'objet d'un contrôle social et elle a reçu en date du 27 Avril 2021 une notification des résultats du contrôle précité. A ce titre, un complément de contribution à la caisse nationale de la sécurité sociale pour un montant en principal de 181 542 Dinars a été notifié à la Société « BH Leasing ». Cette notification préliminaire a fait l'objet de contestation par la société dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

La société « BH Leasing » a constaté les provisions jugées adéquates pour se prémunir contre les risques liés à ce contrôle. Le montant de la provision constatée s'élève à 98 591 Dinars.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe BH BANK dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de cesser l'activité du Groupe ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe BH BANK.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe BH BANK;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe BH BANK à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BH
BANK ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021**

BH BANK
BILAN
 Arrêté au 31 Décembre 2021
 (Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	232 511	188 287
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	183 581	160 601
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 037 911	10 105 227
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	306 910	307 868
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 636 874	1 813 905
AC5B	Titres mis en équivalence	5	13 278	13 975
AC6	Valeurs immobilisées	6	166 528	148 723
AC7	Autres actifs	7	337 368	365 226
AC7C	Ecart d'acquisition net (GoodWill)		325	1 050
AC9	Impôt différé Actif		26 336	24 743
Total des actifs			12 941 622	13 129 605
Passifs				
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	1 512 841	1 957 188
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	7 615 065	7 092 129
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 859 441	1 937 397
PA5	Autres passifs	11	571 246	878 428
PA6	Impôt différé Passif		19 593	19 490
Total des passifs			11 578 186	11 884 632
Intérêts Minoritaires			179 261	171 526
Capitaux propres				
CP1	Capital		238 000	238 000
CP2	Réserves		808 365	762 382
CP3	Actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		-	-
CP5	Résultats reportés		-	-
CP6	Résultat de l'exercice		137 810	73 065
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-
Total des Capitaux propres			1 184 175	1 073 447
Total des capitaux propres et passifs			12 941 622	13 129 605

BH BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité en mille dinars)

		Notes	31/12/2021	31/12/2020
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	665 501	635 156
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		22 884	22 361
	B- En faveur de la clientèle		642 617	612 795
HB2	Crédits documentaires		603 381	358 327
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 512	1 350 718
Total des passifs éventuels			2 467 394	2 344 201
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	13	240 749	231 574
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-
	B- En faveur de la clientèle		240 749	231 574
HB5	Engagements sur titres		11 705	13 574
	A- Participations non libérées		11 705	13 574
	B- Titres à recevoir		-	-
Total des engagements donnés			252 454	245 148
Engagements reçus				
HB6	Engagements de financement reçus	14	216 319	569
HB7	Garanties reçues	15	3 517 154	1 441 560
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		153 344	44 187
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 363 810	1 397 372
Total des engagements reçus			3 733 473	1 442 129

BH BANK
ETAT DE RESULTAT

Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité en mille dinars)

	Notes	2021	2020	
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	843 186	933 224
PR2	Commissions (en produits)	17	251 975	225 645
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	51 932	44 342
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	100 787	89 496
Total produits bancaires			1 247 880	1 292 707
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(500 334)	(627 148)
CH1A	Sinistres payés sur opérations d'assurances	20	(116 754)	(96 981)
CH2	Commissions encourues		(9 950)	(8 725)
Total charges d'exploitation bancaire			(627 038)	(732 854)
Total Produit net bancaire			620 842	559 853
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(147 741)	(192 656)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	6 595	(2 328)
PR7	Autres produits d'exploitation	23	4 033	7 671
CH6	Frais de personnel		(148 004)	(124 096)
CH7	Charges générales d'exploitation		(63 471)	(68 610)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(19 069)	(21 208)
Résultat d'exploitation			253 185	158 626
PR11	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(1 806)	(3 415)
PR8- CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	24	(779)	47
CH11	Impôt sur les bénéfices	25	(72 324)	(50 492)
Résultat des activités ordinaires			178 276	104 766
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(27 021)	(22 556)
	Part de résultat revenant aux minoritaires		(13 445)	(9 145)
Résultat net de l'exercice			137 810	73 065
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-
Résultat après modification comptable			137 810	73 065

BH BANK
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant de 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021
(Unité en mille dinars)

	Notes	2021	2020
Activité d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 102 551	1 169 554
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(662 482)	(729 385)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers		512	78 272
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		(408 424)	201 781
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(57 405)	(340 671)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle		556 433	264 995
Titres de placement		(57 076)	9 502
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(272 194)	(123 336)
Sommes reçues des débiteurs divers		(232 688)	332 011
Impôt sur les bénéfices		(51 834)	(131 726)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(82 607)	730 997
Activité d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		100 787	89 496
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		198 308	(359 433)
Autres flux d'investissements		-	-
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(36 146)	(25 017)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		262 949	(294 954)
Activité de financement			
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		(120 296)	47 795
Augmentation / diminution des ressources spéciales		46 987	64 255
Dividendes versés		(34 184)	(5 059)
Autres flux de financement		(2 984)	29 470
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		(110 477)	136 461
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		32 763	28 415
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		102 628	600 919
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(101 316)	(702 235)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	26	1 312	(101 316)

BANQUE DE L'HABITAT
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 Décembre 2021
(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe de la BH BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

2- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués:

Les états financiers du groupe de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

2.2- Règles d'évaluation des engagements

Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2021, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les Circulaires subséquents.

Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminés par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2022-02 du 4 mars 2022, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°2021-20 du 06 Décembre 2021,

la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2021, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 46 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la Circulaire 2012-20.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 36 521 KDT et une reprise de 14 546 KDT (Dont 6 158 MD provient de la cession) au titre de l'exercice 2021.

2.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat ; Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories:

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins values latentes dans les deux cas suivants :

*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.5. Impôts sur le résultat

• Impôts courants

Les sociétés du groupe BH BANK sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

• Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

• Fiscalité différée

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la Banque de l'Habitat est désormais consolidé par intégration globale, quelque soit leur secteur d'activité.

L'entreprise associée sous l'influence notable de la Banque de l'Habitat est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH.

2.6 Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

2.7 Périmètre, méthodes et règles de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la BH BANK, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère consolidante, 11 entités au 31/12/2021 :

- 10 filiales traitées par intégration globale ;
- Une entreprise associée traitée par mise en équivalence

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt ainsi que les méthodes de leur consolidation, se présentent comme suit:

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Pays
	2021	2020		
BH BANK	100,00	100,00	Intégration Globale	Tunisie
BH SICAF	53,18	53,18	Intégration Globale	Tunisie
TFB	27,86	27,86	Mise en équivalence	France
STIMEC	43,11	43,11	Intégration Globale	Tunisie
BH INVEST	62,31	62,31	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Obligataire	10,00	9,57	Intégration Globale	Tunisie
BH ASSURANCES	34,13	34,13	Intégration Globale	Tunisie
BH EQUITY	53,08	53,08	Intégration Globale	Tunisie
BH IMMO	58,52	58,52	Intégration Globale	Tunisie
BH RECOUVREMENT	77,84	77,84	Intégration Globale	Tunisie
BH LEASING	57,05	57,05	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Capitalisation	21,24	31,44	Intégration Globale	Tunisie

• Méthodes de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- La valeur comptable de la participation du Groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Le traitement des créances vendues par la « BH BANK » à sa filiale la « BH RECOUVREMENT » se traduit uniquement par l'élimination des créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la « BH RECOUVREMENT ».

Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ;
- Constaté la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence"
- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagé par quelque moyen que ce soit.

Règles de consolidation

- Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée ré estimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

-Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition

-Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

3- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

3.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	31/12/2021	31/12/2020
Caisse en dinars	36 257	36 707
Caisse en devises	3 144	384
Change manuel	2 815	2 366
Avoirs chez la BCT en dinars	39 014	37 852
Avoirs chez la BCT en devises	70 374	49 088
Prêts à la BCT	80 459	61 637
Créances rattachées	1	1
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	870	675
Provisions pour dépréciation	(709)	(709)
Total	232 511	188 287

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions pour dépréciation	(709)	-	-	(709)
Total des provisions	(709)	-	-	(709)

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2021	31/12/2020
Prêts interbancaires	105 805	78 862
Organismes financiers spécialisés	68 728	77 056
Comptes ordinaires banques	9 563	5 198
Valeurs non imputées at autres sommes dues	(21)	(21)
Provisions sur Provisions sur comptes ordinaires banques	(494)	(494)
Total	183 581	160 601

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	31/12/2021
Provisions sur comptes Nostri en devises	(494)	-	-	(494)
Total des provisions	(494)	-	-	(494)

Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2021, les créances sur la clientèle totalisent 10 037 911 mille dinars contre 10 105 227 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Encours à la clientèle	9 831 655	9 907 805
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	315 934	323 984
Créances contentieuses	1 082 585	913 404
Échéances à recouvrer en principal	657 155	651 937
Créances rattachés	65 045	66 949
Intérêts perçus d'avance	(47 262)	(45 555)
Créances à la clientèle brutes	11 905 112	11 818 524
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(1 168 160)	(1 071 695)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(247 644)	(225 466)
Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle	(111 142)	(111 096)
Intérêts et autres produits réservés	(340 255)	(305 040)
Total Net	10 037 911	10 105 227

Au 31/12/2021, les créances brutes sur la clientèle totalisent 11 905 112 mille dinars contre 11 818 524 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Compte courant débiteur	814 689	763 990	50 699
Crédits commerciaux et industriels	6 431 040	6 357 874	73 166
Immobilier promoteur	1 230 814	1 418 211	(187 397)
Immobilier acquéreur contractuel	300 107	302 932	(2 825)
Immobilier acquéreur ressources propres	1 087 372	1 082 493	4 879
Autres concours à la clientèle	120 292	120 785	(493)
Crédits sur ressources spéciales	588 268	549 686	38 582
Autres	1 332 530	1 222 553	109 977
Total des créances brutes	11 905 112	11 818 524	86 588

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2021	Agios Réserves 31/12/2020	Variation
Compte courant débiteur	(109 925)	(95 189)	(14 736)
Crédits commerciaux et industriels	(144 188)	(128 200)	(15 988)
Immobilier promoteur	(60 620)	(56 085)	(4 535)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 053)	(2 131)	78
Immobilier acquéreur ressources propres	(19 461)	(19 107)	(354)
Autres	(4 008)	(4 328)	320
Total General	(340 255)	(305 040)	(35 215)

Note 4- Portefeuille titres commerciaux

Au 31/12/2021, le portefeuille titre commercial totalise 306 910 mille dinars contre 307 868 mille dinars au 31/12/2020 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2021	31/12/2020
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	38 724	38 032
Emprunts nationaux	Non coté	70 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	49 928	63 006
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	26 633	35 971
Autres titres de placement	Coté	118 018	168 339
Total 1		303 303	305 348
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		336	-
Créances rattachées aux titres de placement		4 384	3 788
Provisions sur titres de placements		(1 113)	(1 268)
Total 2		3 607	2 520
Total Net (1+2)		306 910	307 868

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2020	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2021
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	38 032	692	-	-	38 724
Emprunts nationaux	-	70 000	-	-	70 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	63 006	16 264	(29 342)	-	49 928
Titres de placement émis par des établissements de crédit	35 971	22 816	(32 154)	-	26 633
Autres titres de placement	168 339	-	(48 644)	(1 677)	118 018
Total	305 348	109 772	(110 140)	(1 677)	303 303

Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 636 874 mille dinars au 31 décembre 2021 contre 1 813 905 mille dinars au 31 décembre 2020.

	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participations	120 122	126 448
Autres créances rattachées	1 536	1 862
Fonds à capital risque	272 545	542 051
Créances rattachées sur Fonds à capital risque	-	25
Bons de trésor	1 248 554	1 170 830
Créances rattachées sur BTA	93 050	78 018
Provisions pour dépréciation des participations	(43 097)	(44 969)
Provisions pour dépréciation des titres SICAR	(55 836)	(60 360)
Total Net	1 636 874	1 813 905

Note 6 - Valeurs Immobilisées

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	31 743	26 001
Immobilisations corporelles d'exploitation	212 490	194 501
Immobilisations corporelles hors exploitation	29 452	30 284
Immobilisations corporelles en cours	65 791	57 236
Amortissements des immobilisations incorporelles	(24 228)	(20 628)
Amortissements des immobilisations corporelles	(148 220)	(133 671)
Provisions pour dépréciation des participations	(500)	(5 000)
Total Net	166 528	148 723

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 337 368 mille dinars contre 365 226 mille dinars au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	13 986	12 081
Prêts au personnel	25 834	25 386
Etat et collectivités locales	44 699	68 501
Débiteurs divers	245 199	254 001
Charges reportées	7 650	5 257
Total Net	337 368	365 226

3.2- PASSIFS

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 1 512 841 mille dinars contre 1 957 188 mille dinars au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	906 000	902 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	352 000	386 250
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	227 864	551 164
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	497	241
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	2 198	4 131
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	4	-
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	24 278	113 402
Total	1 512 841	1 957 188

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 7 615 065 mille dinars contre 7 092 129 mille dinars au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires	2 593 283	2 490 968
Dettes rattachées	9 693	5 794
Comptes d'épargne	2 838 976	2 479 967
Comptes à échéance	1 143 525	1 179 191
Bons à échéance et valeurs assimilées	844 166	736 881
Dettes rattachées	33 049	50 876
Charges constatées d'avance	(28 218)	(8 649)
Autres sommes dues	180 591	157 101
Total	7 615 065	7 092 129

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts a vue	2 602 976	2 496 762
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 851 583	1 812 069
Comptes ordinaires en dinars convertibles	45 669	43 046
Comptes ordinaires en devises	696 031	635 853
Dettes rattachées	9 693	5 794
Dépôts d'épargne	2 838 976	2 479 967
Comptes d'épargne logement	671 817	627 809
Comptes d'épargne logement EL JADID	315 147	301 443
Comptes spéciaux d'épargne	1 685 671	1 410 658
Comptes d'épargne études	35 946	31 668
Comptes d'épargne Capital +	130 337	108 346
Comptes d'épargne investissement	58	43
Total	5 441 952	4 976 729

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes à terme	929 632	884 684
Placements en devises	213 893	294 507
Certificat de dépôt	734 500	604 500
Bons de caisse	109 666	132 381
Dettes rattachées	33 049	50 876
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(28 218)	(8 649)
Total Net	1 992 522	1 958 299

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 1 859 441 mille dinars contre 1 937 397 mille dinars au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Fonds budgétaires	651 984	604 997
Ressources extérieures	565 669	733 363
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	41
Emprunts obligataires	29 023	38 773
Autres emprunts matérialisés	129 863	193 732
Emprunts subordonnés	229 098	145 732
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	4 922	12 183
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	7 330	6
Autres fonds empruntés	236 187	203 164
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	5 352	5 406
Total	1 859 441	1 937 397

Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2021 un solde de 571 246 mille dinars contre 878 428 mille dinars au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Organismes sociaux	5 330	4 062
Personnel	(454)	(139)
Etat et collectivités locales	23 408	33 150
Fournisseurs	56 091	59 942
Commissions de garantie et de change	4 148	3 917
Exigibles après encaissement	29 869	93 957
Provisions pour risques et charges	231 848	494 194
Impôts sur les sociétés	73 814	50 492
Comptes de régularisation passifs	64 176	60 384
Divers	83 016	78 469
Total	571 246	878 428

3.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	238 000	238 000
Réserves	808 365	762 382
Résultat de l'exercice	137 810	73 065
Total	1 184 175	1 073 447

A la date du 31-12-2021, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

Le total des capitaux propres consolidés de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2021 s'élève au 31 Décembre 2021 à 1 184 175 mille dinars contre 1 073 447 mille dinars au 31 décembre 2020.

Les capitaux propres consolidés se détaillent par société comme suit :

	31/12/2021			31/12/2020		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	822 412	135 081	957 493	772 616	76 238	848 854
BH SICAF	709	(126)	583	642	(95)	547
TFB	(26 093)	(1 806)	(27 899)	(23 787)	(3 415)	(27 202)
STIMEC	(1 456)	(300)	(1 756)	(1 171)	(279)	(1 450)
BH INVEST	1 444	640	2 084	1 922	(486)	1 436
SICAV BH-Obligataire	(5 271)	507	(4 764)	(5 271)	531	(4 740)
BH ASSURANCES	13 088	4 136	17 224	11 939	2 898	14 837
BH EQUITY	2 676	243	2 919	2 568	(254)	2 314
BH IMMO	(1 561)	(1 678)	(3 239)	558	(2 105)	(1 547)
BH RECOUVREMENT	2 234	244	2 478	2 156	67	2 223
BH LEASING	1 073	682	1 755	1 306	(235)	1 071
SICAV BH-Capitalisation	(890)	187	(703)	(1 096)	200	(896)
Total	808 365	137 810	946 175	762 382	73 065	835 447

Les intérêts minoritaires pour l'exercice clos le 31/12/2021 se détaillent par société comme suit :

	31/12/2021			31/12/2020		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH SICAF	7 200	(111)	7 089	7 141	(84)	7 057
TFB	(267)	-	(267)	(268)	-	(268)
STIMEC	(1 346)	(392)	(1 738)	(977)	(368)	(1 345)
BH INVEST	1 072	387	1 459	1 361	(294)	1 067
SICAV BH-Obligataire	86 725	4 559	91 284	90 991	5 016	96 007
BH ASSURANCES	41 720	8 805	50 525	37 786	6 416	44 202
BH EQUITY	8 419	215	8 634	8 323	(225)	8 098
BH IMMO	(679)	(1 189)	(1 868)	823	(1 492)	(669)
BH RECOUVREMENT	629	69	698	607	19	626
BH LEASING	8 797	410	9 207	9 077	(280)	8 797
SICAV BH-Capitalisation	13 546	692	14 238	7 517	437	7 954
Total	165 816	13 445	179 261	162 381	9 145	171 526

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat de l'exercice en dinars (1)	137 810 013	73 064 865
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
Augmentation du capital	-	-
Actions gratuite	-	-
Actions en numéraire	-	-
Date de l'augmentation du capital		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
Résultat par action en dinars (1)/(2)	2,895	1,535

Libellés	Capital Social	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Total	Réserves minoritaire	Résultat minoritaire	Intérêts minoritaires
Solde au 31/12/2020	238 000	756 616	5 766	73 065	1 073 447	162 381	9 145	171 526
Affectation résultat	-	73 065	-	(73 065)	-	9 145	(9 145)	-
Distribution de dividendes par la mère	-	(28 560)	-	-	(28 560)	-	-	-
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	(6 229)	-	(6 229)
Variation capital SICAV intégrés	-	834	-	-	834	1 057	-	1 057
Variation fonds social	-	293	-	-	293	(646)	-	(646)
Résultat de l'exercice	-	-	-	137 810	137 810	-	13 445	13 445
Variation écart de conversion	-	-	1 110	-	1 110	(651)	-	(651)
Variation du périmètre de consolidation	-	(759)	-	-	(759)	759	-	759
Solde au 31/12/2021	238 000	801 489	6 876	137 810	1 184 175	165 816	13 445	179 261

Note 13 - Engagements donnés

Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2021 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Passifs éventuels	22 884	2 444 510	-
Caution et aval	22 884	642 617	-
Crédit documentaire	-	603 381	-
Actifs donnés en garantie	-	1 198 512	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	585 118
Garantie données sur refinancement crédit court terme	662 510	565 600
Garantie données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	200 000
TOTAL	1 198 512	1 350 718

Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2021 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements donnés	-	240 749	11 705
de financement	-	240 749	-
sur titres	-	-	11 705

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	144 428	97 925
Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires	89 320	126 998
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	3 184	2 505
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires	2 360	2 689
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 458
Total	240 749	231 574

Note 14 - Engagements de financement reçus

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	216 319	-	-
de financement	216 319	-	-

Note 15 - Garanties reçues

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2021 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	153 344	3 363 810	-
de garantie de la clientèle	153 344	3 363 810	-

3.5- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 843 186 mille dinars au 31/12/2021 contre 933 224 mille dinars au 31/12/2020 et se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	37 119	29 568
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	108	83
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	7 246	12 173
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle (*)	640 230	713 362
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	74 620	92 950
Intérêts de retard sur crédits	20 655	29 465
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	34 865	22 565
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 222	6 495
Commissions sur engagements de garantie	10 858	10 872
Commissions sur lettres de garantie	400	540
Commissions de compte sur opérations de crédit	6 721	8 152
Commissions de découvert sur opérations de crédit	6 092	6 965
Commissions sur billets de trésorerie	50	35
Total	843 186	933 224

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 251 975 mille dinars au 31/12/2021 contre 225 645 mille dinars au 31/12/2020. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur effets chèques et opérations diverses	53 639	49 270
Commissions sur effets à l'encaissement	94	82
Commissions sur effets à l'escompte	350	406
Commissions sur opérations diverses sur effets	1 990	652
Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles	12 227	12 330
Commissions sur opérations de virements	20 849	18 328
Commissions sur opérations sur titres	3	1
Frais de tenue des comptes	18 126	17 471
Commissions sur commerce extérieur et change	4 689	4 020
Commissions sur domiciliation et modification de titres	228	228
Commissions sur remises et accreditifs documentaires	4 211	3 503
Commissions sur virements et chèques en devises	250	289
Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux	2 202	2 037
Autres commissions	54 325	46 913
Commissions sur opérations monétiques	11 148	9 184
Commissions d'étude	24 898	23 873
Commission de gestion	5 175	2 787
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	13 104	11 069
Primes émises nettes	137 120	123 405
Total	251 975	225 645

Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2021, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 51 932 mille dinars contre 44 342 mille dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Gains nets sur titres de transaction	5 024	6 035
Gains nets sur titres de placement	14 144	9 892
Gains nets sur opérations de change	32 764	28 415
Total	51 932	44 342

Au 31/12/2021, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 51 932 mille dinars contre 44 342 mille dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur BTA	4 620	5 832
Produits sur BTCT	404	203
Produits sur emprunts nationaux	62	-
Dividendes et produits assimilés sur titres de placement	14 417	9 640
Produits sur opérations de placement liés à une modification comptable	-	252
Gains sur opérations de change	49 114	38 678
Total des produits	68 617	54 605
Pertes sur titres de placement	(335)	-
Pertes sur opérations de change	(16 350)	(10 263)
Total des charges	(16 685)	(10 263)
Total	51 932	44 342

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2021, le revenu du portefeuille d'investissement est de 100 787 mille dinars contre 89 496 mille dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	1 031	223
Intérêts et revenus des titres d'investissements	99 427	89 096
Jetons de présence perçus	329	177
Total	100 787	89 496

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2021, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 500 334 mille dinars contre 627 148 mille dinars au 31/12/2020 détaillés comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(44 814)	(63 080)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques	(13 922)	(17 607)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(51 553)	(31 137)
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(887)	(884)
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(121 090)	(105 316)
Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle	(126 850)	(224 091)
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(2 153)	(2 278)
Intérêts sur ressources spéciales	(35 612)	(32 794)
Emprunts obligataires	(18 217)	(18 905)
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(3 253)	(245)
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(66 478)	(82 418)
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 916)	(1 401)
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(13 589)	(46 992)
Total	(500 334)	(627 148)

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 147 741 mille dinars au 31 décembre 2021 contre 192 656 mille dinars au 31 décembre 2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif	(291 549)	(282 192)
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(164 717)	(189 864)
Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	(36 724)	(32 944)
Variation de la provision pour sinistres	(5 732)	(1 423)
Variation des autres provisions techniques	(10 568)	(13 612)
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(9 973)	(13 796)
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(46 390)	(25 231)
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(3 509)	(3 091)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(13 936)	(2 231)
Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs	143 808	89 536
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	106 900	63 416
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	14 546	15 615
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	9 925	9 625
Reprises sur provisions pour risques et charges	12 437	880
Total	(147 741)	(192 656)

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de 6 595 dinars au 31 décembre 2021 contre -2 328 dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(1 046)	(8 689)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(2 634)	(4 929)
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	1 588	(3 760)
Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	7 641	6 361
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	150	4 788
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	7 491	1 573
Total	6 595	(2 328)

Note 23 - Autres produits d'exploitation

Au 31/12/2021, les autres produits d'exploitation totalisent 4 033 dinars contre 7 671 dinars au 31/12/2020 . Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits accessoires	73	889
Produits sur opérations d'assurance	1 220	3 999
Autres charges non imputables	1 958	1 546
Récupération de frais postaux	214	227
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	568	1 010
Total	4 033	7 671

Notes 24 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -779 dinars au 31 décembre 2021 contre 47 dinars au 31/12/2020 détaillé ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Pertes provenant des activités ordinaires	(930)	(635)
Pertes exceptionnelles	(930)	(635)
Gains provenant des activités ordinaires	151	682
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	3	229
Profits exceptionnels	148	453
Total	(779)	47

Notes 25 – Impôt sur les bénéfices

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés	1 490	-
Impôts sur les sociétés	(73 814)	(50 492)
Total	(72 324)	(50 492)

3.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 26 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2021 ont atteint un montant de 1 312 mille dinars contre 101 316 mille dinars en fin de période 2020, soit une variation positive de 102 628 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	2021	2020	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(82 607)	730 997	(813 604)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	262 949	(294 954)	557 903
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(110 477)	136 461	(246 938)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	32 763	28 415	4 348
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	102 628	600 919	(498 291)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(101 316)	(702 235)	600 919
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	1 312	(101 316)	102 628

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit:

	2021	2020
Comptes Nostri en dinars	9 562	5 198
Comptes IBS	22 702	22 173
Caisse en dinars	36 257	36 707
Caisse en devises	3 144	384
Avoirs chez la BCT en dinars	16 312	15 679
Change manuel	2 815	2 366
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	70 000	80 000
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en devises < 90J	-	(28 221)
Valeurs non imputées et autres sommes dues	(21)	(21)
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	38 724	38 032
Avoirs chez la BCT en devises	70 374	49 088
Prêts aux établissements financiers < 90J	2 324	1 192
Prêts à la BCT en devises < 90 j	80 459	61 637
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	870	675
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(351 999)	(386 250)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	(497)	(241)
Total	1 312	(101 316)

3-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.



Projet de résolutions

PROJET DE RESOLUTIONS
DE L'A.G.O Exercice 2021

Première Résolution :

Au vu des circonstances actuelles liées à la pandémie du COVID-19 et en application des directives des autorités sanitaires, l'assemblée générale approuve les mesures et le dispositif de convocation et tenue de la présente assemblée générale ordinaire à distance.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2021 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés Commerciales et de l'article 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers .

Cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en résultat reporté une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31.12.2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres d'un montant qui s'élève à 11 000 000 ,000 D.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2020 : 846,516 D.
 - Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 11 000 000,000 D.
- D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2021 est de : 11 000 846,516 D.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net de l'exercice 2021 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Chiffres en Dinar

INTITULE	Projet pour l'exercice 2021
RESULTAT DE L'EXERCICE	134 734 312,300
REPORT A NOUVEAU	11 000 846,516
1 ER RELIQUAT	145 735 158,816
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	34 220 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	11 000 000,000
TOTAL DIVIDENDE	45 220 000,000
2 ER RELIQUAT	100 515 158,816
FONDS SOCIAL	850 000,000
3 EME RELIQUAT	99 665 158,816
RESERVE EXTRAORDINAIRE	87 665 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	12 000 000,000
4 EME RELIQUAT	158,816
REPORT A NOUVEAU	158,816
SOLDE	0,000

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à 950 millimes par action, soit un montant global de 45 220 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 11 000 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du

Cette résolution est adoptée

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2021, et ce en conséquence des résolutions précitées.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution :

L'assemblée générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 25-05-2021 portant renouvellement du mandat du **groupe Horchani** représenté par **Monsieur Rached Horchani** en qualité d'administrateur, et de renouveler cette nomination pour une durée de trois ans prenant effet à partir de l'exercice 2021 et prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de **Monsieur Ahmed Trabelsi** et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à.....

Neuvième Résolution :

En application de la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers et à la suite de l'expiration de la mission des commissaires aux comptes actuels à l'issue de cette réunion, l'assemblée générale ordinaire désigne comme commissaires aux comptes :

-
-

Pour les exercices 2022-2023 et 2024.

Cette résolution est adoptée à

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer au titre de présidence du Conseil d'Administration à quatre mille dinars (4.000 DT) par séance.
- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités, permanent d'audit interne et celui des risques à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du conseil à mille dinars (1.000 DT) par séance et par membre au titre de l'année écoulée, de l'année en cours et des années à venir tant que l'Assemblée n'aura pas décidé autrement, lesquels rémunérations seront réglées conformément à la procédure qu'adoptera le conseil d'administration en application des dispositions de l'article 205 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à

Onzième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

Fiche de Contact

Raison sociale	BH Bank
Siège social (adresse)	18, avenue Mohamed V 1023 Tunis
BP	242 Cédex 1080
Capital social	238 000 000 dinars
Adresse SWIFT	BHBKTNTT
Téléphone (lignes groupées)	71 126 000
Fax	71 337 957
Télex	88 401 421
Centre d'appel	1800 (depuis l'étranger : +216 71 001 800)
Serveur Vocal	88 401 421
N° Vert	80 101 020
BH SMS	85585
E-mail	Contact@bhbank.tn
Médiateur	Slaheddine Ben Salah 9, Rue des fruits Borj Baccouche-2027 Ariana Téléphone : 98 346 525



bhbank.tn



[BH Bank](#)



[BH Bank](#)



[bh_bank](#)